

n° 493
NOVEMBRE
2020
4,80 €

silence

**BIÈRES ARTISANALES
EN EFFERVESCENCE**

LA MAISON DES LANCEURS D'ALERTE

MARSEILLE : LA BATAILLE DE LA PLAINE

écologie • alternatives • non-violence

Notre ligne éditoriale

Silence porte un projet de transformation de la société dans le sens de la décroissance et de l'écologie sociale. La revue explore les alternatives concrètes et cherche à aborder tout sujet non seulement sous l'angle écologique mais aussi au regard du féminisme, du post-colonialisme, de la non-violence, etc.



La décroissance affirme la radicalité des changements à opérer. Elle s'enracine dans le constat que nous vivons sur une planète aux ressources limitées, sur laquelle une croissance illimitée est illusoire.

Le verdissement du capitalisme ne résoudra pas les problèmes actuels liés au changement climatique, à l'aggravation des inégalités sociales.

À l'échelle de la planète, le désastre écologique est causé avant tout par les plus riches et accable d'abord et surtout les plus pauvres.

Les alternatives au cœur

Les alternatives sont le cœur battant de *Silence*. Chaque numéro en propose une moisson : alternatives à la ville ou aux champs, de toutes tailles et tous types d'activités : transports doux, écoles pas comme les autres, agricultures paysannes, habitats partagés, énergies villageoises, épiceries autogérées, ZAD, lieux de solidarité avec les personnes migrantes, ressourceries, ateliers associatifs... et quantité d'autres. Nous misons d'abord sur le changement par le bas, par la reconquête de zones d'autonomie, de partage et de convivialité. *Silence* a également à cœur de cultiver les débats d'idées, les réflexions théoriques, les élaborations d'utopies qui contribuent à la construction de l'écologie politique.

Un média participatif et ouvert aux débats contradictoires

Média militant et engagé, *Silence* n'a aucune prétention à être "neutre" ou "objectif". C'est un média indépendant, sans pub, mais aussi participatif et collectif, dont la plupart des textes sont écrits par des bénévoles. *Silence* ouvre ses pages à des opinions diverses, parfois contradictoires. Sur fond d'une vision partagée du monde, des options divergentes peuvent être défendues et nous n'avons pas vocation à trancher sur tout.

Mettre en pratique les alternatives que nous promouvons

L'association et l'équipe de *Silence* s'essaient à mettre en œuvre les alternatives qu'elles promeuvent et la lutte contre les dominations en leur sein, dans un souci de cohérence entre le dire et le faire. *Silence* a fait le choix de l'écriture inclusive car nous croyons que le masculin universel est l'une des formes de la domination patriarcale dans la langue française.

Vous êtes invité-es à prendre une part active dans cette aventure collective en participant à la rédaction ou à la diffusion de *Silence* !

Retrouvez la revue sur internet :

www.revuesilence.net

LE MOIS DE LASSERPE

APRÈS DES MOIS, ILS RETROUVENT ENFIN LEURS CAMARADES DE CLASSE



LASSERPE

PLAN DE REUANCE : LE GOUVERNEMENT DEMANDE DES CONTREPARTIES AUX ENTREPRISES



LASSERPE

SOYONS OPTIMISTES MALGRÉ LA PROPAGATION DU VIRUS



LASSERPE

LA REUANCE DE L'ÉCONOMIE EST EN BONNE VOIE



LASSERPE

■ DOSSIER

BIÈRES ARTISANALES EN EFFERVESCENCE**05 La renaissance des brasseries artisanales**

Une IPA, une lager ou une Berliner Weisse ? Ces termes, peu usités dans les bistros français il y a encore quelques années, désignent des styles de bières et sont aujourd'hui de plus en plus répandus chez les cavistes comme dans les bars. C'est que le monde artisanal brassicole français s'est réinventé ces dernières années, jusqu'à redonner goût aux bières dans leur diversité.

10 La Brasserie de la Pleine Lune : savoir vieillir avec son outil de production

Qu'est-ce qu'une brasserie artisanale et engagée ? Peut-on sortir des brassins de garage pour assumer un artisanat structuré et continuer à porter une vision et des pratiques alternatives ? Grandir et avancer sans rien perdre de ses valeurs, c'est en tout cas le pari de la Brasserie de la Pleine Lune.

12 "C'est aux femmes qu'on doit la bière"

Historiquement, la bière est brassée par des femmes. Mais, dépossédées de leurs savoirs par l'industrialisme, les femmes ont été écartées des brasseries, puis la bière a été considérée comme une boisson d'hommes, et elles ont disparu du champ des consommatrices. Invisibilisées pendant trop longtemps, elles semblent pourtant revenir sur le devant des comptoirs, et derrière les brassins.

15 Une bière artisanale, ça se cultive !

Si le houblon est la plante la plus spontanément associée à la fabrication de la bière, l'orge maltée en constitue l'ingrédient principal. Avec la multiplication des brasseries artisanales, la demande d'orge maltée et de houblon a explosé, et ces cultures réapparaissent dans les campagnes françaises.

■ CHRONIQUES

18 Bonnes nouvelles de la terre : De jeunes ingénieur·es en quête de sens promeuvent les technologies douces**20 Chroniques terriennes : Mes chères Amishs...****22 Féminismes : "Féminisme et vie en pleine nature" : oser, essayer, construire en auto-gestion****30 L'Écologie c'est la santé ! : Abeilles : faire le choix de la vie**

■ BRÈVES

18 Alternatives • 20 Environnement • 22 Agriculture**23 Énergies • 24 Climat • 25 Nucléaire • 26 Société****27 Paix et Non-violence • 27 Politique • 28 Féminismes****29 Transports • 30 Santé • 30 Annonces 31 Agenda****41 Courrier • 42 Livres**

■ ARTICLES

32 Au Maroc, les récupérateurs informels de déchets s'organisent

À 15 kilomètres de Rabat, la coopérative At-Tawafouk permet d'optimiser le tri des déchets tout en travaillant dans des conditions décentes.

34 Marseille : la bataille de la Plaine

Alors que la municipalité, la métropole et la région essaient de "valoriser" le centre-ville de Marseille à coups de millions investis dans la rénovation urbaine, le quartier de la Plaine tente de résister à ce processus de gentrification. Les photos de Tomagnetik donnent à voir des moments de cette lutte, qui s'est étendue sur des mois.

36 La Maison des Lanceurs d'Alerte, un acteur essentiel pour la démocratie

C'était encore un rêve il y a 5 ans, c'est devenu une réalité. La Maison des Lanceurs d'Alerte accompagne, soutient, forme les lanceur·ses d'alerte et réalise un travail politique pour faire valoir leur action et consolider leurs droits.

38 Les élu·es écologistes contre le Tour de France

Le prochain Tour de France cycliste doit partir de Brest, fin juin 2021. Les organisateurs (qui sont les mêmes que ceux du Paris-Dakar) envisageaient une étape à Rennes, mais, le 16 août 2020, plusieurs élu·es écologistes sont intervenu·es contre cette demande. Explications.

40 L'immense défi que représente l'isolation de nos logements

S'il ne fait pas de doute qu'en France nous pouvons prochainement produire 100 % de notre électricité avec des énergies renouvelables, nous n'en aurons pas encore fini avec les énergies fossiles, qui constituent la plus grande part de notre consommation pour les transports et l'habitat.

48 Colombie : tisser la mémoire du conflit armé

Las tejedoras de Mampujan est un collectif de femmes qui tisse pour garder la mémoire du conflit armé ayant fait 260 000 mortes, 45 000 disparu·es et 6 millions de déplacé·es entre 1964 et 2016 en Colombie.

Prochain dossier
Une écologie arc-en-ciel



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **30 septembre 2020**.

Editeur : Association Silence - **N° de commission paritaire :** 0920 D 87026 - **N° ISSN :** 0756-2640 - **Date de parution :** 4^e trimestre 2020 - **Tirage :** 4200 ex. - **Impression :** Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot - **Administrateurs :** Pascal Antonanzas, Francis Levasseur, Pierre Lucarelli - **Directrice de publication :** Gaëlle Ronsin - **Comité de rédaction :** Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Manon Salé, Anais Zuccari - **Pilotes de rubriques :** Michel Bernard, Annick Bossu, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous, Gwenael Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Seleik, Xavier Sérédine - **Maquette :** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins :** Lasserre - **Correctrices :** Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse - **Photographes :** La Bégalaïse, Brasserie Caporal / Pink Boots Society, Orianne Drouet, Martha Gilson, Brasserie Grand Morin, Houblon bio Diois, Matthieu Jublin/Reporterre, Alé Kali, Francis Peeters, rawpixel.com, Spielvogel/Wikipedia, Brasserie Thirix, Ron Vargas, Fanny Verrax, Pierre-Emmanuel Weck - **Et pour ce n° :** Michel Bernard, Manon Deniau, Monique Douillet, Vincent Gay, Lorraine Gehl, Fanny Hugues, Matthieu Jublin, Stéphen Kerckhove, Glen Millot, François Veillerette, Francis Vergier, Fanny Verrax - **Couverture :** Lisa Fotios - **Internet :** Damien Bouveret, Maud, Victor Poichot - **Développement supports informatiques :** Benjamin Siband - **Archives :** Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs autrices. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs autrices.

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · **Dépositaires, stands et gestion :** Marion Bichet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · **Rédaction :** Guillaume Gamblin et Martha Gilson : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
Code BIC : CCOFRRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOEBBB

ÉDITORIAL

De l'épi au demi

En 1985, lors de la création de la *Brasserie Coreff* en Bretagne, on recensait moins de 30 brasseries sur le territoire français. Il y en avait plus de 2 000 début 2020. En parallèle, l'uniformisation du goût de la bière imposée par les grosses industries a fait place à une diversité dans laquelle il est même parfois difficile de se repérer. L'univers de la bière a été bouleversé en une trentaine d'années, grâce à l'émergence de petites brasseries qui ont su renouveler l'image de la boisson houblonnée, tout comme sa production.

Face à l'hégémonie des bières industrielles s'impose de plus en plus une multitude de petites brasseries, porteuses d'un autre message : la bière est une boisson qui se fabrique localement, riche des liens avec le monde agricole, et qui se savoure. Si, historiquement, le Nord et l'Est sont les terres de la bière, aujourd'hui, c'est sur tout le territoire que les brassins fleurissent.

De la production de houblon à la dégustation, la filière brassicole se restructure. Plutôt que d'imiter les modèles conventionnels, la production de bière semble être le moteur d'un changement de vie plus global pour les idéalistes qui s'y lancent : avoir une activité qui a du sens, proche de la terre, de partage...

Nous sommes partis à la rencontre de ces acteurs et actrices enthousiastes et passionnés, impatientes de nous faire découvrir leur outil de travail, leur façon de travailler, de partager avec nous les valeurs qui les portent, et de nous embarquer dans l'incroyable diversité des aromatiques houblonnés.

Martha Gilson



A la brasserie Caporal, la bière, c'est collectif!



Ce sont les femmes de la région qui sont mises en valeur par la brasserie La Béglaise.



Planche taxonomique du houblon (*Humulus lupulus*).





Brasserie Thiriez

▲ À la Brasserie Thiriez, dans le Nord, la fabrication de la bière, c'est une histoire familiale.

La renaissance des brasseries artisanales

Une IPA, une lager ou une Berliner Weisse ? Ces termes, peu usités dans les bistrot français il y a encore quelques années, désignent des styles de bières et sont aujourd'hui de plus en plus répandus chez les cavistes comme dans les bars. C'est que le monde artisanal brassicole français s'est réinventé ces dernières années, jusqu'à redonner goût aux bières dans leur diversité.

LA POPULATION FRANÇAISE N'EST PAS UNE grande buveuse de bière (1). Pourtant, celle-ci bénéficie d'une image renouvelée, associée à une production locale et bio, et le choix, dans les rayons comme au comptoir, peut faire tourner la tête. Cette diversité s'explique d'abord par l'explosion du nombre de brasseries ces dernières années. "Au départ, on n'était qu'une quinzaine en France, aujourd'hui on est plus de 1 600!", s'enthousiasme Daniel Thiriez, fondateur de la Brasserie Thiriez en 1996 et pionnier du renouveau des brasseries artisanales en France.

PROPOSER UNE ALTERNATIVE AUX BIÈRES INDUSTRIELLES

Alors qu'à la fin du 19^e siècle, la bière est encore brassée et consommée localement dans environ 3 000 brasseries, celles-ci disparaissent peu à peu au 20^e siècle sous l'effet de l'industrialisation et de la concentration de la fabrication, rendues possibles par le développement des transports, l'évolution des techniques de stockage et de conservation. Résultat : en produisant une bière à basse fermentation rendue possible pour qui peut s'offrir des équipements de refroidissement onéreux, trois "grands" se partagent le marché de la

bière à la fin du 20^e siècle : Heineken, Carlsberg et AB InBev – SABMiller. Dans les années 1980, il ne reste en France qu'une trentaine de brasseries, et le goût de la bière s'est perdu.

Le développement des brasseries artisanales tend aujourd'hui à changer la donne. C'est que depuis quelques années, l'explosion de leur nombre ne faiblit pas. L'évolution de cette profession s'accompagne d'une effervescence créative, et plus de 10 000 bières différentes sont aujourd'hui référencées en France. Selon Daniel Thiriez, la bière artisanale a encore de beaux jours devant elle : "Aujourd'hui en France, la bière artisanale représente environ 7% du marché, alors que les trois plus gros industriels se répartissent le reste des ventes. Mais par exemple, aux États-Unis ou au Canada, la bière artisanale représente 15% des parts de marché. On peut encore doubler soit la production, soit le nombre de brasseries." Garlonn Kergourlay, animatrice brassicole (2), renchérit : "Les brasseries industrielles se sentent en danger, même si elles bénéficient du renouveau brassicole. Certaines n'hésitent pas aujourd'hui à pratiquer du craft washing : mensonger ou réel, elles réutilisent les codes de la brasserie artisanale pour vendre. En parallèle, les multinationales veulent racheter des brasseries artisanales."

(1) Selon Brasseurs de France, ce sont 33 litres de bière (contre 30 litres il y a 5 ans) qui sont consommés par an et par habitante en France, alors qu'en Europe la moyenne est de 70 litres.

(2) Garlonn Kergourlay accompagne les brasseurs et les brasseuses qui souhaitent s'installer ou développer leur activité, et promeut la bière artisanale lors de festivals ou de rencontres.



Pierre-Emmanuel Weck

▲ La brassreuse d'Odile t'en brasse, dans l'Yonne, se lance dans un nouveau brassin.

La lutte pour se différencier des brasseries industrielles porte aujourd'hui sur le marketing. Afin de réaffirmer les valeurs et la plus-value d'une bière artisanale, le *Syndicat national des brasseurs indépendants (SNBI)* se mobilise pour la création d'un label et a obtenu une première victoire en mai 2020, avec l'adoption d'un amendement à la loi Egalim sur la transparence de l'origine des bières. Chaque bière, qu'elle soit industrielle ou artisanale, doit comporter clairement le nom et l'adresse du producteur. Une manière de contrer la concurrence, qui est rude, notamment parce que les grands industriels développent des gammes "bio".

UN BIÈRE DE GOÛT, PAS DE SOIF

"La différence de prix entre une bière industrielle et une bière artisanale est moins importante que dans le vin, par exemple", rappelle Daniel Thiriez, pour qui le prix plus élevé des bières artisanales par rapport aux bières industrielles n'est pas un frein majeur à leur découverte.

Pourquoi se mettre à brasser de la bière artisanale ? D'abord pour pouvoir boire "une bière qu'on aime", et retrouver un savoir-faire perdu au fil de l'industrialisation. Les brasseurs et brassseuses artisanales insistent sur le travail sur le goût fait par chacun-e pour créer des bières originales. "Il faut insister sur la créativité des petits brasseurs, qui font des tests avec des herbes, des fruits, des plantes... La palette des goûts, qui avait rétréci, s'élargit aujourd'hui", se réjouit Daniel Thiriez. Actuellement, la production industrielle suit ce mouvement et se diversifie, mais ce sont les petites brasseries "qui font la tendance".

Et les partis pris s'affirment. "Je voulais faire des bières aux antipodes des bières modernes très houblonnées", explique Christophe, de la *Brasserie du Pont de Coude*. Je visais les personnes qui n'aiment pas la bière. Produire des bières très peu amères." Odile fabrique

elle aussi des bières peu alcoolisées. "Ce n'est pas avec les bières artisanales que les gens picolent. Ces bières-là, on les boit pour le goût, ce sont des bières plaisir." À l'inverse, de nombreuses brasseries travaillent l'amertume et les subtilités du houblon pour obtenir des bières amères et plus corsées.

Le développement des bières artisanales change aussi le rapport à la consommation d'alcool. "Dès le départ, j'ai eu envie de proposer des bières sans alcool, nous explique Christophe. Il y a une dizaine d'années, il n'y avait pas d'offres pour de la bière artisanale sans alcool, elle était uniquement industrielle et pas bonne. Socialement, c'est compliqué

Qu'est-ce qu'une brasserie artisanale ?

Qu'est-ce qui différencie les industriels des brasseries artisanales ? Pas si facile de le définir ! Il y a bien sûr la question de la taille, du nombre de salarié-es et des hectolitres produits par année (moins de 200 000 hl pour une brasserie artisanale). Les brasseries artisanales sont indépendantes financièrement, juridiquement et matériellement. Elles revendiquent un savoir-faire traditionnel : aucun procédé de filtration ou de pasteurisation n'est utilisé. Mais pour Daniel Thiriez, l'expression a perdu de son sens, et il lui préfère celle de "brasserie familiale". Quant au terme de "microbrasserie", il renvoie plus spécifiquement à un nombre d'hectolitres par an (moins de 1 000). Le *SNBI* a lancé le label des brasseurs indépendants et artisans en 2018. La brasserie doit se trouver en France, être indépendante, ne pas avoir recours à la sous-traitance, indiquer son adresse et la provenance des produits employés et ne pas utiliser d'additif artificiel.

de ne pas boire d'alcool en France." "L'image de la bière a changé grâce à nous. On vend aujourd'hui nos bières dans des restaurants étoilés, s'amuse Daniel Thiriez. Il existe maintenant des biéologues, des cursus de formation, des concours." Pour Christophe, "il y avait la nécessité que la bière retrouve ses lettres de noblesse. La grande distribution, avec une bière pas chère pour désaltérer le peuple, a fait du mal à l'image de la bière".

CHANGER DE MÉTIER, CHANGER DE VIE

"La profession est jeune. Je suis un peu un ancêtre, j'ai formé beaucoup de monde", nous rappelle Daniel Thiriez. Comme pour beaucoup de brasseurs et de brasseuses après lui, son histoire est celle d'une reconversion professionnelle. "À 35 ans, il y a eu l'envie de bâtir un projet. En 1995, je me suis installé à la campagne avec le désir de produire, de faire du concret, et l'idée de produire de la bière s'est rapidement imposée."

Ses inspirations, il va les trouver notamment au Canada et aux États-Unis, où le mouvement des microbrasseries a commencé dans les années 1980. L'émergence d'une culture *do it yourself* ("fais-le toi-même") a participé au développement du brassage maison outre-Atlantique. En France, "avant les années 2000, il n'existait qu'un rassemblement par an, le Salon du brasseur à Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle), explique Garlonn Kergourlay. C'est là que se retrouvaient tous les brasseurs amateurs. Tout le monde se connaissait. Au début des années 2010, on assiste à une deuxième vague."

La Brasserie Thiriez s'inscrit aussi dans une région au fort patrimoine brassicole, le Nord. "On continuait d'aimer la bière, mais il ne restait pratiquement que des brasseries industrielles. Un peu comme si, pour le fromage, il ne restait que la Vache qui rit. Mon objectif était de produire de la bière locale. À une petite échelle, on travaille mieux." Et, depuis vingt-cinq ans, le projet n'a pas beaucoup bougé. Si l'entreprise produit aujourd'hui 2 400 hl par an et emploie sept salarié-es, elle est restée une brasserie familiale, qui se trouve au fond du jardin de la famille Thiriez.

"Je ne suis pas brasseur de père en fils, nous confirme Christophe, ancien informaticien, qui a créé les Bières Grand-Morin en Seine-et-Marne en 2014. Je faisais déjà de la bière en amateur car j'ai expérimenté plein de choses avec des amis. Il y a 15 ans, c'étaient les savons, puis un jour un pote a lancé l'idée de la bière". Odile, elle, était monitrice d'auto-école avant de décider de faire d'une passion son métier, et de créer Odile t'en brasse, dans l'Yonne.



LA FULGURANTE MULTIPLICATION DES BRASSERIES ARTISANALES

▲ Garlonn Kergourlay,
Beer Love Festival 2017

La plupart des brasseurs et des brasseuses qui se lancent "en pro" au début des années 2000 se forment sur le tas, d'abord en amateur-e. Il faut dire que, face à l'industrialisation de la production de la bière, il n'existe plus de véritable lieu de formation, si ce n'est l'Institut français des boissons, de la brasserie et de la malterie (IFBM), où va se former Odile. L'offre de formation évolue aujourd'hui et se diversifie.

Les acteurs et les actrices du monde brassicole notent une nouvelle rupture dans l'évolution du secteur vers 2013. "On trouve encore beaucoup de personnes en reconversion, explique Garlonn Kergourlay, mais plus pour des questions de burn-out, le moteur était devenu 'quitter son travail' et non plus 'pratiquer le brassage'. C'est une quête de sens avant tout, un besoin de trouver un moyen de quitter son boulot. Alors qu'avant, les personnes brassaient souvent cinq ou dix ans en amateur avant de se lancer professionnellement. C'est une autre génération." Depuis un ou deux ans, c'est encore autre chose : les anciens profils existent toujours, mais des investisseurs arrivent aussi sur la scène brassicole. "Les premières générations ont commencé avec du tric



Brasserie Grand Morin

▲ Embouteillage dans la Brasserie Grand Morin, en Seine-et-Marne.

et du broc. La deuxième génération aussi. Celles qui arrivent disposent de moyens colossaux, de business plans..." regrette Benoit, de la Brasserie de la Pleine Lune (Drôme). On pouvait faire un portrait type du brasseur dans les années 2000. Aujourd'hui, c'est plus compliqué : il y a plusieurs profils.

L'année 2020 est une charnière. La crise liée à l'épidémie de Covid-19 a freiné certaines installations et en a fragilisé d'autres. L'explosion du nombre de petites brasseries ne sera par ailleurs pas éternelle, et les professionnel·les du secteur s'attendent à de nouvelles mutations dans les années à venir.

Il est plus difficile de se repérer actuellement dans le monde des brasseries artisanales, qui ont plus ou moins à cœur la valorisation d'une agriculture paysanne de proximité, la volonté de préserver des structures à taille humaine, où l'échange

direct prime sur la rentabilité, etc. "Certaines brasseries sont déconnectées de la terre et ne perçoivent pas les enjeux agricoles", regrette Garlonn. "Il y a plusieurs degrés de brasseries artisanales, complète Christine, paysanne-brasseuse dans le Beaujolais. Dans certaines brasseries artisanales, il y a de grosses machines et plus rien n'est manuel, tout est automatisé. Ce n'est pas du tout la même façon de travailler. Ça ne fait pas forcément un meilleur produit, mais la démarche est différente."

L'ARTISANAT, ALLIÉ DE L'ÉCOLOGIE

Petites ou grandes, toutes les brasseries artisanales intègrent la dimension écologique à leurs pratiques. Le premier enjeu cité est souvent celui de l'eau. Christophe revendique une brasserie à taille humaine : il consomme 1,5 l pour produire une bière. "Une bière industrielle nécessite environ sept litres d'eau, nous apprend Odile. Moi, j'en utilise quatre, je récupère l'eau pour nettoyer les cuves et relancer un brassin." Autre problème : la drêche, c'est-à-dire les résidus du brassage des céréales. Il s'avère que c'est un bon apport alimentaire pour les animaux, et les brasseries rencontrées la donnent volontiers à des élevages.

"Pour ce qui est de la consigne de verre, c'est un peu un serpent de mer. On n'y est pas encore. Il y a 25 ans, la consigne a été remplacée par le recyclage. Il n'y a plus de structures, de réseaux. La multiplication des modèles de bouteilles rend la tâche difficile : comment récupérer les bouteilles, retrouver ses propres bouteilles ?" s'interroge Daniel Thiriez.

Une profession qui se structure

Le syndicat historique, *Brasseurs de France*, a été fondé en 1878 — il existait alors plus de 2 000 brasseries en France — afin de défendre les intérêts des producteurs. Face à l'explosion du nombre d'entreprises, un deuxième syndicat s'est créé en 2016 pour représenter exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes : le *Syndicat national des brasseurs indépendants (SNBI)*. Les deux fédérations militent aujourd'hui, avec des approches parfois différentes, pour une meilleure reconnaissance de la profession.

■ *Syndicat national des brasseurs indépendants*, 62, rue Charles-Courtois, 54210 Saint-Nicolas-de-Port, www.brasseurs-independants.fr

■ *Association des brasseurs de France*, 9, boulevard Maiesherbes, 75008 Paris, tél. : 01 42 66 29 27, contact@brasseurs-de-france.com, www.brasseurs-de-france.com



▲ Riche en fibres et en calories, la drêche, résidu du brassage de l'orge, n'aura pas de mal à être réutilisée. Que ce soit pour l'alimentation animale dans les élevages voisins ou pour la production de biscuits apéritifs, rien ne se perd dans la fabrication de la bière!

Faute d'un système fonctionnel, les brasseries se débrouillent. Pour Odile, "la consigne marche bien sur les marchés. Au début je proposais de rembourser 10 ou 20 centimes, mais les personnes ne demandaient rien". Toutefois, cela pourrait changer assez vite avec le développement d'initiatives en faveur de la consigne. Notamment, l'association *Locaverre*, dans la Drôme, a lancé le projet "Ma bouteille s'appelle reviens", à l'initiative de magasins de proximité qui collectent les bouteilles vides et de productrices locales qui s'engagent à les réutiliser (3).

Les céréales sont au cœur de la fabrication de bière, et leur origine façonne le produit. Odile revendique être la première entreprise de l'Yonne portant la mention *Nature & Progrès*. "Les matières premières, que je sélectionne soigneusement, sont toutes issues de l'agriculture biologique". Les brasseries artisanales rencontrées sont très souvent en bio, conséquence logique pour les brasseurs de leur attachement à un produit de qualité. Christophe insiste sur la dimension locale de ses bières : selon la saison et ce que donne le verger, elles pourront être à la cerise ou à la mirabelle !

Réfléchir à son impact écologique, c'est aussi se poser la question des circuits courts. Là, les réponses divergent un peu selon la taille des brasseries. Pour les plus petites, les bières restent sur un territoire local, ce qui n'est pas le cas des plus grandes brasseries artisanales. "Les bières ne prennent pas l'avion, affirme Odile. Je les distribue autour d'Avallon et le plus directement aux consommateurs comme vous !". On peut se procurer des bières d'Odile t'en brasse au marché, dans des Amap, des groupements de producteurs, des magasins bio, dans des festivals et des bars autour d'Avallon. La brasserie a par exemple refusé de fournir un bar de Dijon, à 150 km du lieu de production.

DES BIÈRES QUI RELIENT

"Je ne deviendrai pas riche, je veux travailler intelligemment, donner du sens, retrouver des valeurs. J'avais l'envie d'expérimenter des choses. Il y avait des pratiques que je ne voulais plus revivre : faire de kilomètres, participer à une entreprise basée sur le profit... Je tenais à revenir vers des valeurs humaines, locales." Les aspirations de Christophe, on les retrouve chez beaucoup de brasseurs. Odile fait partie d'un groupe de six brasseurs de l'Yonne qui échange des pratiques, du matériel (les clefs pour défaire les fûts), mais aussi leurs visions du monde. Le groupe passe des commandes groupées de malt, de capsules, de scotch. "Cette restructuration des brasseries artisanales joue aussi sur le territoire avec le monde agricole, c'est toute une filière", complète Daniel Thiriez.

La brasserie, qui est d'abord le lieu où on brasse la bière, est aussi, par métonymie, le lieu où on la consomme. Pendant longtemps, les moyens de transports comme de production ont amené à confondre ces deux fonctions et, aujourd'hui encore, la brasserie est parfois un lieu de rencontres. "Il y a des brasseries qui ont fait revivre des villages, affirme Garlonn, qui ont réveillé l'aspect touristique. La brasserie se transforme souvent en centre culturel, musical, en siège d'associations..." Il n'est pas rare qu'une brasserie soit à l'initiative d'une soirée ou d'un festival. Ainsi, la brasserie paysanne *Garland*, dans le Tarn, organise depuis une dizaine d'années le *Festi'bière*, week-end festif agrémenté de concerts, théâtre et activités diverses, et surtout de rencontres et de bières !

Finalement, dans ses pratiques comme dans les possibilités d'échanges qu'elle offre, c'est une vision de la société plus conviviale et résiliente que nous invite à partager la bière artisanale.

Martha Gilson ■

Au vu du nombre de projets enthousiasmants qui se montent chaque année, il est impossible de présenter une liste des brasseries artisanales qu'on aimerait vous recommander. Le projet *Amertume*, porté par Emmanuel Gillard, biéologue, tente de les lister sur internet : <http://projet.amertume.free.fr>

■ **Brasserie Thiriez**
22, rue de Wormhout
59470 Esquelbecq
tél. : 03 28 62 88 44
<http://www.brasseriethiriez.com>

■ **Bières Grand-Morin**
13, rue du Pont-de-Coude
77163 Dammarin-sur-Tigeaux
tél. : 07 82 29 88 26
<https://www.bieres-grandmorin.fr>

■ **Odile t'en brasse**
7 chemin de Halage
89200 Avallon
tél. : 06 33 66 70 20
contact@odiletenbrasse.fr

■ **Ferme-Brasserie Garland**
"En Kanette"
Chemin d'en Combes
81470 Algans
tél. : 05 63 72 49 95
<http://www.brasseriegarland.fr>

■ **Il était une brasserie**
Garlonn Kergourlay et Christian Vanhaverbeke
consultants indépendants
contact@iletaiturebrasserie.fr
Tél. : 07 67 75 12 97

(3) *Ma bouteille s'appelle reviens*, 2, rue Camille-Claudé, 26100 Romans-sur-Isère, www.ma-bouteille.org

La Brasserie de la Pleine Lune : savoir vieillir avec son outil de production



Qu'est-ce qu'une brasserie artisanale et engagée ? Peut-on sortir des brassins de garages pour assumer un artisanat structuré et continuer à porter une vision et des pratiques alternatives ? Grandir et avancer sans rien perdre de ses valeurs, c'est en tout cas le pari de la Brasserie de la Pleine Lune.

C'EST SOUS LE SOLEIL QUE NOUS ARRIVONS à Chabeuil, à côté de Valence (Drôme) et que nous découvrons la Brasserie – flambant neuve – de la Pleine Lune en juillet 2020. Effet d'optique, car elle est pionnière dans l'installation artisanale et fait figure de vieille brasserie. Reportage dans une brasserie qui a su vieillir.

DE L'AMATEUR AU PROFESSIONNEL

"J'étais objecteur de conscience en 2001, dernière année du service militaire, et je travaillais à la bibliothèque universitaire de Grenoble. C'est là que j'ai découvert, sur internet, qu'on pouvait faire soi-même de la bière. J'ai étudié et j'ai brassé de la bière dans ma cuisine pendant deux ans, puis je me suis fait embaucher dans une brasserie artisanale de la Drôme." Après sept ans de salariat, Benoît décide de se lancer. Il commence seul, puis une personne par an environ rejoint le projet, aujourd'hui porté par 10 personnes. "En 2003, quand ça a commencé à être mon métier, on était environ 200 en France!".

"Être artisan se délimite par un état d'esprit. Le patron sait faire toutes les tâches, met les mains à la pâte". La Brasserie de la Pleine Lune n'est pas en coopérative ou sous forme associative. Mais pour Benoît, ses associés — trois personnes, toutes trois travaillant à la brasserie, détiennent des parts de la SARL — et les salarié-es, ce n'est pas la structure juridique qui définit l'alternative mais plutôt les pratiques.

UN ENGAGEMENT CONCRET

Benoît a construit son projet pour qu'il puisse perdurer. "Certains petits projets arrivent en bout de course quand tout a été fait à l'énergie et que les gens en ont marre." Trouver l'équilibre entre possibilité durable d'assurer des salaires, de ne pas tout porter à bout de bras... C'est le délicat équilibre de la Brasserie de la Pleine Lune, qui a produit 3 200 hl en 2019.

"On est militants dans le concret. Toute personne ici a un vrai contrat qui permet d'avoir un projet de vie. On va pas chercher à embaucher un stagiaire pour des raisons économiques. Beaucoup de brasseries qui font du greenwashing ne réfléchissent pas beaucoup aux conditions de travail." On a pu reprocher à la brasserie artisanale de tomber du côté des "gros", comme en témoigneraient ses locaux neufs. Mais elle s'en défend : "Notre nouveau bâtiment n'est climatisé que pour stocker la bière. Sinon, le reste est suffisamment bien isolé pour ne pas avoir besoin de climatisation. À 20 ans, je pouvais bosser à moins 5 degrés, mais il faut savoir vieillir avec son outil de production. On ne peut pas tout faire à l'énergie."

Bières bio, récupération de l'eau pour le lavage des fûts, programmes de rejet des eaux usées, mise en place d'une consigne à titre volontaire, préférence pour le réseau local, refus de la distribution en supermarchés... toutes ces démarches, par ailleurs peu économiques, ne sont pas revendiquées dans la communication. Mais elles constituent les fondements de la brasserie. "Tu vois, il n'y a pas de référence au bio dans le bar. Pour moi tout devrait être bio, et ce sont les conventionnels qui devraient être marqués comme tels. Ce n'est pas à nous de montrer patte blanche." Seul acte politique ouvert : un drapeau LGBT trône au centre de la brasserie.

"En 2001, quand j'ai commencé, la bière c'était la Kro devant le match de foot, le hooligan et l'alcoolisme, mais c'était aussi une boisson populaire. Aujourd'hui, ça se snobise. Dans notre vision des choses, la bière est un produit populaire et doit le rester. En une journée, Kronenbourg va produire autant que nous en 12 ans. Forcément, on peut pas vendre au même prix, et on ne le veut pas : il y a la valeur du travail. Mais on a de la bière bio à des prix abordables. C'est important pour nous."

Martha Gilson ■

■ Brasserie de la Pleine-Lune
10 Rue Gustave-Eiffel
26120 Chabeuil
tél. : 04 75 85 47 19
www.brasserie-pleinelune.fr



Du malt à la boutique : la fabrique de la bière

La bière, c'est d'abord et avant tout de l'orge maltée. Et c'est autour du concassage de cette céréale que nous commençons la visite de la brasserie avec Benoît, fondateur de la brasserie. "Le malt, c'est de l'orge, nous explique-t-il. Le malteur la fait germer puis stoppe la germination. Selon le touraillage, cela permet de faire des bières brunes, des ambrées..." (1).

Le choix du malt n'est pas anodin car il conditionne le goût de la bière. "On reste des artisans et il y a des fluctuations entre les lots, mais il faut qu'elle soit le plus lisse possible, et pour ça, la matière première est très importante, nous explique Benoît. Après, on a des notions de terroirs, de parcelles, donc il y a toujours des disparités, et c'est même heureux !"

Le malt est acheminé dans une trémie, où il est concassé. C'est la première étape de fabrication de la bière. L'idée est de récupérer l'amidon de la céréale, qui possède naturellement des enzymes permettant de transformer l'amidon en sucres simples.

Une fois concassée, l'orge maltée est dirigée vers la cuve d'empâtage. C'est le moment du brassage à proprement parler, où l'orge est mélangée à l'eau, provoquant l'action enzymatique. Résultat : un jus sucré d'un côté et de la drêche de l'autre. Le jus, séparé de la drêche, part dans la cuve d'ébullition. "Ça nous permet d'éliminer toute levure sauvage, toute bactérie qui viendrait fausser la fermentation."

On ajoute alors le houblon. Première vertu de la plante : elle amérise la bière et lui donne un côté aromatique. "Cela peut aller sur le litchi, le pamplemousse, le fruit rouge, l'aneth, la noix de coco... tout ça en fonction de la qualité du houblon utilisé." Enfin, le houblon est un conservateur naturel. "Pour faire 1000 l de bière à 5 degrés, il faut 250 kg d'orge, et deux ou trois kilos de houblon en moyenne. Le houblon, c'est un peu comme le pesto sur les pâtes : c'est ce qui va relever les choses."

Le liquide obtenu s'appelle le moût et, une fois refroidi, il part vers une autre cuve où la fermentation va commencer grâce à l'ajout de levures. Après une ou deux semaines de fermentation, il n'y a plus de sucres à manger. À ce moment-là, la bière est alcoolisée et trouble. Elle sera affinée par ce qu'on appelle la "garde", c'est-à-dire le temps d'affinage.

Enfin, on procède au conditionnement et à la mise en bouteille ou en fût. La bière est prête à être vendue !

(1) Ici, les malts sont tous bio. Certains viennent de la Malterie du château, en Belgique (qui malte beaucoup d'orge française), d'autres d'Allemagne (Weyermann Specialty Malts).



▲ "Pendant les manifés contre le mariage homo, M. Mariton, député du département, arrive pour la fête de la brasserie, malgré notre refus. On a affiché le drapeau LGBT, et on cherchait à lui serrer la main dessous, s'amuse Benoît. C'était il y a cinq ans, et le drapeau est toujours resté dans la brasserie".



▲ "J'ai un oncle agriculteur qui nourrit ses brebis principalement avec la drêche que l'on a ici. On lui en donne plusieurs dizaines de tonnes par an," explique Benoît.



▲ Pour certains brassins, le vieillissement et le stockage se fait en tonneaux.



Brasserie Caporal-Pink Boots Society

▲ Le 11 mars 2020, à Toulouse, Elsa Abadie, gérante de la Brasserie Caporal et d'autres brasseuses ont lancé un brassin collaboratif pour soutenir la valorisation de la place des femmes dans le monde brassicole.

"C'est aux femmes qu'on doit la bière"

Historiquement, la bière est brassée par des femmes. Mais, dépossédées de leurs savoirs par l'industrialisme, les femmes ont été écartées des brasseries, puis la bière a été considérée comme une boisson d'hommes, et elles ont disparu du champ des consommatrices. Invisibilisées pendant trop longtemps, elles semblent pourtant revenir sur le devant des comptoirs, et derrière les brassins.

“ S'AFFICHER COMME UNE BRASSERIE FÉMINISTE et militante, c'est rare ! Mais je ne suis pas dans la concession”, affirme Alê Kali, brasseuse girondine depuis 2018, qui a décidé d'appeler sa bière *La Béglaise* pour rendre hommage aux femmes de Bègles, notamment les ouvrières des traditionnelles sécheries de morue qui ont marqué l'histoire de la ville. Aujourd'hui trop souvent oubliés, les liens entre les femmes et la bière sont pourtant présents depuis la découverte de cette boisson fermentée.

UNE HISTOIRE DE FEMMES

"C'est aux femmes qu'on doit la bière", nous rappelle la patronne de la brasserie *Odile t'en brasse*, dans l'Yonne. La bière est apparue il y a plus de 10 000 ans en Mésopotamie, inventée par hasard en laissant fermenter de l'orge. Les femmes, qui cultivaient celui-ci pour fabriquer du pain, se sont alors lancées dans l'activité brassicole. Les exemples sont multiples dans l'Antiquité de la place des femmes dans ce domaine :

en Égypte antique, la bière est une boisson offerte à la déesse Sekhmet ; chez les Gaulois-es, le brassage était un savoir-faire détenu et exécuté exclusivement par les femmes, etc.

Surtout, au 12^e siècle, l'abbesse allemande Hildegarde de Bingen découvre les propriétés du houblon qui, associées à l'orge maltée, rendent la bière plus simple à conserver et plus digeste, en évitant certaines fermentations. L'Église décide au siècle suivant de mettre un terme à l'activité des brasseuses, avançant l'idée que "les femmes sont impures". Ce qui n'empêche pas celles-ci de continuer à brasser : en 1914, en France, elles représentent encore 20 % de la profession.

"C'est un savoir-faire qui a été confisqué, regrette Garlonn Kergourlay, animatrice brassicole. Au début, le brassage était domestique et, quand la corporation a pris du pouvoir, les femmes ont disparu. On peut faire un parallèle avec la médecine" (1). Les secrets d'un brassin réussi, autrefois détenus par les femmes, ont été accaparés par les hommes lorsque la bière est devenue un produit industriel.

(1) Voir par exemple *Sorcrières, sages-femmes et infirmières*, Barbara Ehrenreich et Deirdre English, éd. Cambourakis, 2015, 128 p.

La Bière est Nourrissante



IMP. SIDORE LANG & C. 55 Rue St-Pierre PARIS

◀ Dans les années 1950, la consommation de bières est encouragée par la publicité, même pour les femmes enceintes !

DU CÔTÉ DES CONSOMMATRICES

La bière a longtemps été un symbole de fécondité et particulièrement appréciée des femmes. Fabriquée à base d'orge bouillie et nourrissante, elle a été parfois préférée à l'eau, porteuse de germes et de maladies. Sources de vitamines et de sels minéraux, des bières dites "de nourrice" étaient même en vente en pharmacie jusque dans les années 1950. Associée à la nation, l'image de la buveuse de bière est utilisée pour promouvoir

la vente jusque dans les années 1950, période à laquelle beaucoup de femmes cessent d'en consommer dans leur foyer et où la bière élit domicile dans les bars, à majorité masculine.

La bière tend à devenir une boisson de soif, associée aux bars et au football, décor viril où les femmes n'ont pas leur place. C'est donc dans un cadre privé que les femmes vont recommander à consommer de la bière. Une étude relayée par *The Telegraph* en 2018 révèle notamment que les femmes britanniques sont dix fois plus nombreuses qu'en 2009 à consommer de la bière, chez elles ou chez des ami-es. C'est qu'il n'est pas facile de s'affronter des stéréotypes ancrés dans l'espace public. Pour Garlonn, les bars *craft* — qui vendent des bières artisanales — ont changé la donne et permis aux femmes d'assumer plus facilement de boire de la bière en public. "C'est plus facile pour les femmes d'y aller, ça ouvre l'espace public. Ces bars ont une image beaucoup moins genrée."

DES FEMMES QUI SE RÉAPPROPRIENT LE SAVOIR BRASSICOLE

"Quand il y a un couple actif dans une brasserie, le visiteur s'adresse à l'homme quasi systématiquement, explique Garlonn. On suppose que c'est lui le brasseur, et on ne prend pas la femme au sérieux. Il y a encore beaucoup de préjugés à déconstruire !". De nombreuses femmes se sont engagées dans cette filière : brasseuses, paysannes, animatrices, cavistes, etc. Il y a aujourd'hui plus de cent brasseuses en France. Plusieurs valorisent les femmes du monde brassicole, mais aussi de leur région, à travers le nom de leurs bières, et s'affichent ouvertement comme militantes. "Les noms de mes bières sont des prénoms de femmes qui ont marqué

La pub, toujours sexiste

Le marketing autour de la bière est encore trop souvent sexiste. La publicité cherche à vendre de la bière aux hommes en utilisant trop souvent des messages à caractère sexuel. "Le travail contre le sexisme dans le monde de la bière n'est pas encore gagné, notamment dans le marketing, se désole Garlonn. Même dans les brasseries artisanales, on retrouve des bières aux appellations sexistes, comme 'la Jolie Blonde'. On retrouve encore cette image de bande de potes mecs qui rigolent."

Le sexisme est parfois plus insidieux : certaines bières sont aujourd'hui présentées comme des "bières de filles" : roses, acidulées, jugées plus douces, elles correspondraient mieux aux goûts de la gent féminine... Alors qu'on se le rappelle, les palais ne sont ni bleus ni roses, mais le résultat d'une éducation au goût, trop souvent elle aussi genrée. "Il y a aussi certaines femmes qui font des 'bières de filles pour les filles'. Une démarche qu'il est encore plus difficile de combattre", complète Garlonn.

■ **Brasserie Béglaise**
19 rue Paul-Langevin
33130 Bègles
Tél. : 06 52 86 82 21
brasseriebeglaise@gmail.com



◀ Alê Kali, brassreuse de La Béglaise.

ma vie", nous explique Odile. Pour Alê Kali, qui a nommé sa brasserie *La Béglaise* en hommage aux travailleuses des sècheries de morue de Bègles, le nom suscite la curiosité et l'adhésion. Nombreuses sont les femmes de la ville à avoir salué sa démarche et à s'y reconnaître plus facilement. L'étiquette de ses bières, représentant une femme séchant une morue, rappelle les souvenirs d'une grand-mère ou d'une amie qui a travaillé dans ce domaine. *La Béglaise* a également lancé les "Bières de Meufs", une gamme en hommage aux femmes de lutte. "On peut acheter une bouteille juste parce qu'elle s'appelle 'Simone', commente Alê Kali, mais peut-être que ça va éveiller la curiosité, donner envie d'en savoir plus."

Le *Club Biérissima*, impulsé par Elisabeth Pierre, zythologue — une connaisseuse de la bière et de sa dégustation —, permet aux brassreuses de se rassembler. Chaque année, elles se réunissent pour créer un brassin collaboratif, toutes ensemble. La journée permet les échanges entre brassreuses mais aussi avec des cavistes qui font partie du club, comprennent le métier, la passion.

Du côté des États-Unis, précurseurs du renouveau du monde brassicole, des femmes se sont organisées dès 2007 pour casser l'isolement et s'entraident autour du *Pink Boots Society*. L'idée est aussi de visibiliser les brassreuses pour en inspirer d'autres. L'association comprend des brassreuses mais aussi des barmaids, des biérologues, etc. C'est par le partage de leurs savoirs respectifs qu'elles promeuvent la place des femmes. La sororité dans le monde de la bière n'est pas qu'une idée théorique, et en France l'idée de rejoindre cette association internationale a germé en 2019. Un groupe de Françaises a élaboré un brassin collectif le 8 mars 2019 dans le but de favoriser des rencontres et de récolter des fonds pour aider d'autres femmes à se lancer.

Souvent animées par une démarche engagée, les brassreuses s'ancrent au niveau local et privilégient le contact direct pour promouvoir leurs brassins, dans une démarche de rencontre, renforçant les liens de proximité... et la lutte féministe!

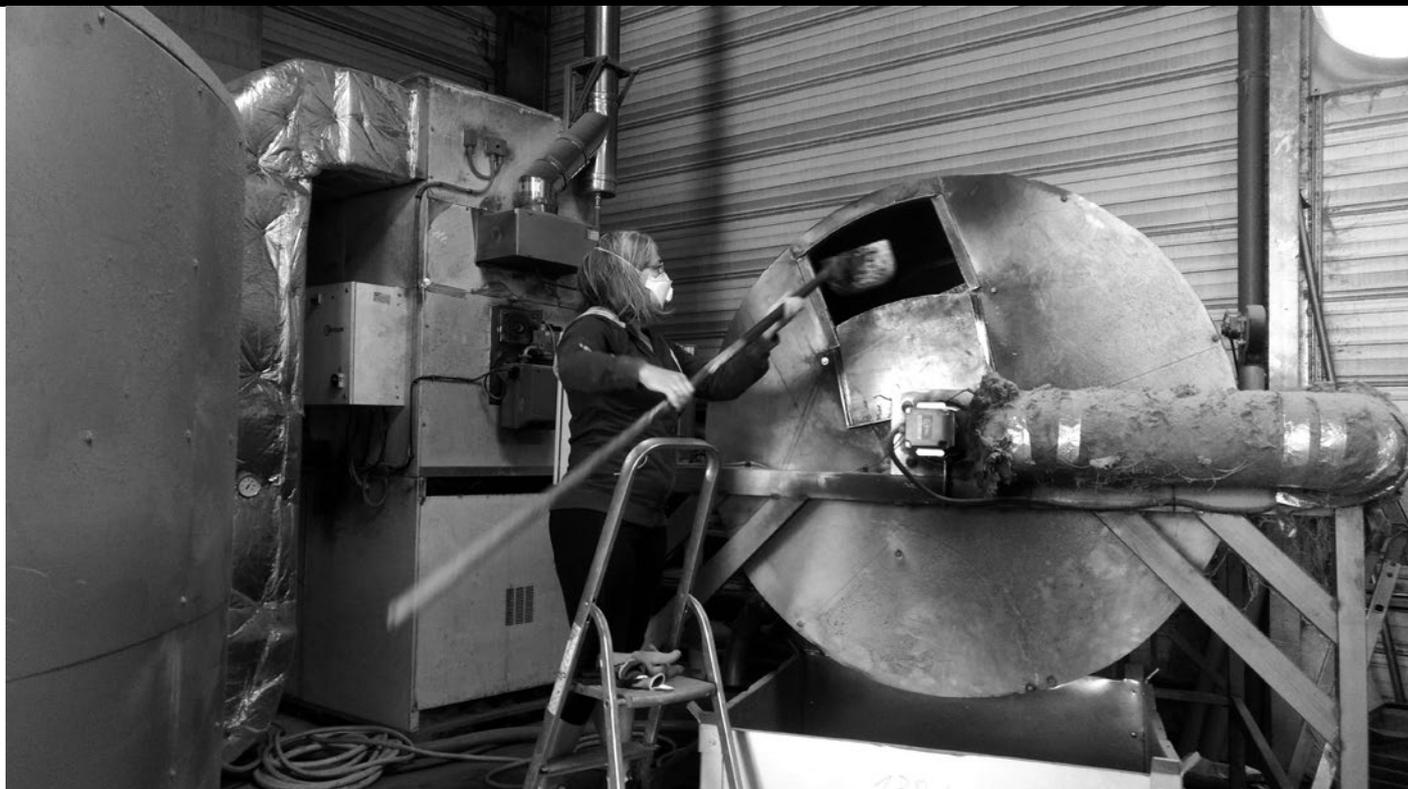
Les bulles au service des luttes

Les "brassins solidaires" se multiplient depuis quelques années, façon originale d'apporter une aide financière à des causes sociales ou écologiques. La plus connue est certainement la bière *des Faucheurs*, portée par la *Confédération paysanne* pour soutenir financièrement les luttes des *Faucheurs volontaires d'OGM*. Produite par *La Choulette*, à chaque bière vendue, 1 euro est reversé au mouvement. D'autres brasseries, plus militantes, se sont lancées dans des brassins en soutien aux *Faucheurs*, notamment la brasserie *Garland*, dans le Tarn, ferme brassicole qui produit son orge et son houblon.

En 2018 en Belgique, une rencontre entre des personnes sans-papiers et des associations a débouché sur la création de la bière *des 100 PAP* pour aider ces personnes en difficultés financières. Des personnes sans-papiers s'investissent dans le brassage de cette bière solidaire, produite à la *Brasserie Trois-Fontaines* depuis près d'un an. La vente permet à des squats de continuer à fonctionner

en aidant à financer la rénovation de bâtiments occupés. Il n'est pas rare que des brasseries s'engagent dans la production de brassins solidaires; ainsi, *Skumenn* a créé un brassin unique, *Mayday*, dont les bénéfices sont intégralement reversés à deux associations (*Bienvenue* et *Un toit c'est un droit*), dont la mission est d'accueillir et accompagner des personnes migrantes dans le bassin rennais. La bière, compagne des luttes!





▲ Lucile, de la Malterie des Volcans, se lance dans la torrification de l'orge.

Une bière artisanale, ça se cultive !

Si le houblon est la plante la plus spontanément associée à la fabrication de la bière, l'orge maltée en constitue l'ingrédient principal. Avec la multiplication des brasseries artisanales, la demande d'orge maltée et de houblon a explosé, et ces cultures réapparaissent dans les campagnes françaises.

LA COMPOSITION DE LA BIÈRE EST SIMPLE : 90 % d'eau, de l'orge transformé en malt, du houblon et des levures – même si d'autres céréales, comme le riz ou le sarrasin sont aujourd'hui parfois brassées. La bière artisanale ne peut se faire sans les paysannes, et en parallèle du renouveau des brasseries, la culture de l'orge et du houblon connaît un nouvel essor en France depuis quelques années. "Les néo-houblonniers s'implantent sur tout le territoire afin d'approvisionner des brasseries locales. Plusieurs malteries régionales ont également été créées. Les malts et les houblons produits par ces petites structures sont essentiellement biologiques, afin de répondre à une particularité du monde brassicole français : 16 % des brasseries sont certifiées biologiques sur l'ensemble de leur gamme" (1).

LA MALTERIE : LE TRAIT D'UNION ENTRE LA PAYSANNERIE ET LA BRASSERIE

Principalement produite pour le monde brassicole, l'orge a besoin d'être maltée pour être brassée.

La malterie est principalement le fait de quatre grands industriels, hégémoniques dans le secteur en France : *Soufflet Malterie, Malteurop, Cargill et Boortmalt*. En 2018 et 2019, 1,7 million de tonnes d'orges de brasserie ont été transformées en 1,4 million de tonnes de malt, dont près de 80 % sont destinées à l'exportation (2). Face à ces géants, quelques malteries artisanales se sont montées ces dernières années pour relocaliser la filière brassicole, maltant des céréales locales, à destination des brasseries de la région. C'est le cas de *Première Moisson*, en Charente-Maritime, et de la *Malterie des Volcans*, en Auvergne, que nous sommes allées visiter.

"Quand on s'est installés, on était la quatrième malterie artisanale de France. Maintenant, on doit être six ou sept. Les brasseurs achètent actuellement, à 90 %, leur malt en Belgique ou en Allemagne", nous rappelle Lucile Comptour, qui a lancé la *Malterie des Volcans* en décembre 2017. "Ils n'avaient pas le choix, mais c'était pas dans leur idéal". Ni agriculteur, ni brasseur, le malteur est celui qui fait le lien entre la céréale et la brasserie. "Moi, j'avais cette connaissance du maltage. C'est venu des

(1) Emmanuel Gillard, *La bière en France*, Projet Amertume, 2020

(2) Source : www.passioncereales.fr



Martha Gilson

▲ Le maltage de l'orge commence par une phase de trempage, avec une alternance de phase "sous-eau" et "sous-air".



Des paysans-brasseurs au milieu des vignobles

L'AFFOLEUSE

En arpentant les collines du Beaujolais, recouvertes de vignobles, vous tomberez peut-être sur quelques champs d'orge et, si vous vous approchez de Denicé, vous vous arrêterez sûrement à *L'Affoleuse*, brasserie tenue par Christine et Loïc. Lancée en 2009 par le couple en reconversion, l'envie a été dès le départ d'avoir un lien fort avec la terre et de faire un produit avec des matières de qualité. *L'Affoleuse* a demandé son affiliation à *Nature & Progrès* et ce travail sur le lien à la terre les a amenés à aller plus loin... donc à cultiver leur propre orge.

Pas facile sur ces terres vigneronnes ! "Il fallait qu'on montre patte blanche, il a fallu du temps pour que ce projet loufoque soit accepté au milieu des vignes, nous explique Christine. Ce n'était pas vraiment la question de la concurrence car le vin est un peu en déclin. Pas mal de vignes étaient abandonnées, il a donc fallu retrouver les propriétaires, les convaincre du projet..."

À partir de 2014, petit à petit, le couple récupère des morceaux de terrain et commence à cultiver l'orge. Finalement, la démarche prend et les terrains s'accumulent. *L'Affoleuse* est autonome dans sa production d'orge depuis quatre ans. "On a 18 ha de terrain. On cultive six hectares en orge par an et le reste en engrais verts. On fait des rotations sur trois ans." Le maltage est une activité spécifique qui demande à être externalisée. "Quand on a commencé, il n'existait pas de malterie artisanale. On a travaillé un temps avec Malteur Échos, qui a fermé. Aujourd'hui, on se regroupe à trois paysans-brasseurs et on fait malter l'orge en Allemagne. L'avantage, c'est qu'on peut envoyer 40 tonnes en une fois, cela minimise les trajets."

"On ne produit que l'orge, pas le houblon, précise Christine. C'est une culture difficile et puis, pour 1000 litres de bière, on utilise 400 kg d'orge et un kilo de houblon. On se fournit actuellement dans une coopérative en Alsace. Le marché est tendu car il y a de plus en plus de demande. Mais les petites houblonnières sont en train de se développer et bientôt, on pourra se servir plus localement", se réjouit-elle.

La ferme-brasserie, qui a su se faire une place en Beaujolais, distribue sa bière uniquement en région, en vente directe ou par des réseaux de producteurs engagés (comme *Grap* ou *Croq'éthic*). "On est une brasserie engagée car tous nos choix ont un sens. Il y a un côté politique dans tous ces choix là."

■ **L'Affoleuse**, 3 impasse de Montromand, 69640 Denicé, tél. : 06 43 85 04 48, <https://laffoleuse.net>

chevaux, qu'on nourrissait à partir d'orge germée, ce qui est la base du maltage. Un jour, mon père m'a dit : pourquoi tu n'essaies pas de malter, tu n'en es pas loin ! L'idée a germé et, pour répondre à la demande des agricultrices comme des brasseuses auvergnates, Lucile s'est lancée, rejointe en 2019 par son compagnon Alexandre. "On ne cultive pas l'orge, on l'achète auprès des agriculteurs et en coopérative. On a des contrats avec eux pour l'orge brassicole, mais on en a aussi pour le blé, le seigle, le sarrasin, l'avoine et le millet. Tout ça, on le malte. Notre production est destinée à 90 % au monde brassicole, le reste sert à la distillerie et la boulangerie. On travaille entre 80 et 90 % en bio."

Le hangar de Lucile et Alexandre, quelques centaines de mètres carrés, n'est pas très grand, et l'activité fonctionne à flux tendu. Cela permet aux brasseries de la région de s'approvisionner toute l'année. "En 2016, avant de m'installer, j'ai fait une étude de marché. En Auvergne, il y avait une trentaine de brasseries. Aujourd'hui, il y en a autour de 65, c'est exponentiel ! La malterie est le trait d'union entre l'agriculteur et le brasseur. Le brasseur ne connaît pas forcément l'agriculteur, mais le malteur peut dire d'où vient l'orge. Les agriculteurs sont aussi contents et demandent vers quelle brasserie est allée leur orge. Ça permet de faire du lien entre deux professions qui ne se rencontraient pas beaucoup."

L'Auvergne n'est pas a priori un bassin de production d'orge brassicole. L'installation de la malterie a redynamisé cette agriculture "mais ça reste une petite culture pour la région, précise Lucile. L'orge brassicole regagne un peu de terrain". Si sa culture ne présente pas de difficultés, il n'en est pas de même pour le houblon, qui peine un peu à s'implanter.

L'OR DU BRASSEUR

Surnom donné à la lupuline — poudre jaune sécrétée par les fleurs femelles du houblon —

► Il faut attendre 3 ans pour que la plante de houblon atteigne sa maturité et en attendant, Xavier, de Houblon bio Diois, en prend soin quotidiennement.

l'or du brasseur donne sa saveur à la bière et lui garantit une meilleure conservation. Comme pour toutes les activités brassicoles, la production de houblon a atteint son apogée en France au début du 20^e siècle avec 4 500 ha. Aujourd'hui, ce ne sont plus que 500 ha répartis entre 60 houblonnières, implantées principalement en Alsace et un peu plus sporadiquement dans le Nord. La production est bien insuffisante face à la demande des brasseries, qui doivent se tourner vers de plus grosses houblonnières, situées principalement en Allemagne, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Pourtant, "si le marché des bières artisanales représente 2 à 3% du marché mondial de la bière, il absorbe 15% de la production de houblon. Les bières artisanales sont plus gourmandes en houblon que les bières industrielles", selon Houblons de France.

Mais il n'est pas facile de se lancer dans la culture du houblon ! La plante est fragile, craint l'humidité et n'atteint son plein rendement qu'au bout de trois ans. "C'est plus compliqué financièrement de monter une houblonnière que de monter une brasserie" convient Daniel Thiriez, brasseur. De même, peu de houblonnières sont labellisées bio, encore moins *Nature & Progrès*, et la conversion prend du temps. Cette temporalité rend la culture risquée, d'autant que les modes et les goûts peuvent vite changer. "Il existe entre 200 et 300 variétés de houblon ; pas facile de savoir laquelle cultiver ! Actuellement, beaucoup de brasseries sont à la recherche de houblons aromatiques mais c'est un effet de mode. Est-ce que cela va durer ?", s'interroge Garlonn, animatrice brassicole. Autre frein à l'installation : son prix. La culture du houblon nécessite de gros investissements, "au moins 100 000 euros pour de petits projets de quelques hectares", nous explique Xavier Peyrard, qui s'est lancé en 2020 et a créé, avec Marie Langlais, *Houblon bio Diois*.

Malgré ces difficultés, des houblonnières se lancent dans toute la France et travaillent sur les différentes variétés, en collaboration avec les brasseries, créant des aromatiques nouveaux. Au sein de la *Ferme des Clos*, projet d'agriculture collective de Bonnelles (Yvelines), Johann a monté



Houblon bio Diois

une houblonnière, la *Houf*, sur 2 ha, et approvisionne directement, en circuit court, les brasseurs artisanaux de la région Île-de-France, où cette culture était abandonnée depuis presque un siècle. Il cultive des houblons aromatiques et possède la mention *Nature & Progrès*.

Afin de soutenir la relocalisation et la valorisation de la production de houblon, *Houblons de France* s'est créé en 2015, au départ pour aider les artisans brasseurs à se procurer du houblon bio. L'association a commencé par faire une enquête auprès des brasseries pour connaître leurs besoins, notamment sur les différents types de houblons. Aujourd'hui, elle accompagne les installations de houblonnières, propose des formations et promeut cette culture particulière et fragile. "Ce qui nous porte, c'est le soutien des brasseurs, leur enthousiasme", nous confie Xavier, lui aussi passionné par l'univers brassicole.

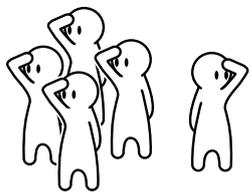
De la terre à la bière, c'est toute une filière qui est en train de se restructurer et de valoriser une approche locale et humaine de l'agriculture à l'artisanat.

Martha Gilson ■

■ **Malterie des Volcans**
ZAC des Coustilles
63340 Saint-Germain-Lembron
tél. : 06 80 18 50 22
www.la-malterie-des-volcans.fr

■ **Houblons de France**
contact@houblonsdefrance.fr
www.houblonsdefrance.fr

■ Le très bon dossier de *L'Age de Faire*, n° 123, septembre 2017, "Après de ma bière", présentait la malterie *Malteurs Échos*, en Ardèche, qui, depuis a fermé ses portes.



De jeunes ingénieur·es en quête de sens promeuvent les technologies douces

S'approprier des techniques écologiques grâce à des ateliers, voilà l'ambition de la deuxième édition de la Semaine des alternatives et des low-tech (Salt). Le camp a réuni une quarantaine de participant·es – Covid oblige – et a contribué à la structuration du mouvement des technologies sobres.

C'est à la Laudonnière, lieu-dit à 20 kilomètres au sud de Poitiers (Vienne), qu'a eu lieu du 17 au 23 août 2020 la deuxième édition de la *Semaine des alternatives et des low-tech*.



Dorian (à gauche) et Maxence (à droite) désosent un vieux ballon d'eau chaude pour fabriquer le concentrateur solaire.

Pensées en opposition à la fuite en avant high tech et à la crise écologique, les technologies douces ne s'apprennent pourtant pas toutes seules. C'est pourquoi le collectif *Ingénieurs engagés* et l'association *OseOns (Our shared energies, our network solutions)* ont lancé en 2019 la première *Salt*, réunissant pendant une semaine une soixantaine de participant·es et de formatrices autour d'ateliers pédagogiques.

"Retrouver la dimension physique du métier d'ingénieur"

Cette année, le thème de cette édition, "*Techniques anciennes et outils de demain*", se déclinait en de multiples ateliers : initiation au travail du bois et du métal, construction d'une mini-éolienne, d'un concentrateur solaire, d'une serre pliable, d'un four troglodyte...

Ce matin, Cyrille, un des formateurs, apprend à son auditoire à se passer de pétrole en construisant un concentrateur solaire.

Le principe : concentrer les rayons du soleil à l'aide d'un miroir parabolique sur un seul point, où la température peut dépasser mille degrés Celsius. "*J'ai trouvé un vieil essieu de Renault 19 pour servir de socle à la parabole*", explique le soudeur à ses élèves du jour, qui s'emploient à découper à la meuleuse le morceau d'acier. Dans l'après-midi, une autre équipe polira une vieille parabole satellite, récupérée elle aussi, pour la transformer en miroir.

Parmi les élèves du jour, Dorian, 23 ans, sort d'un cursus d'ingénieur et cherche à "*retrouver la dimension physique du métier*". "*Les cursus d'ingénieurs sont devenus trop théoriques*, déplore-t-il. *On apprend à utiliser des machines à plusieurs dizaines de milliers d'euros, mais on ne touche plus à rien*".

Comme les autres participant·es, Dorian souhaite d'abord se réapproprier les technologies du quotidien. Une vocation nouvelle qui a suivi le "choc" de la prise de conscience écologique. Cette remise en question brutale, beaucoup l'ont connue au cours de leurs études. "*Progressivement, on apprend des choses sur le réchauffement climatique et l'énergie, puis, à un moment, on atteint un seuil où l'on se sent obligé d'agir*, poursuit-il. *À partir de là, très vite, en tant qu'ingénieur, on met un pied dans la low-tech*".

"*En réunissant tous ces ingénieurs en quête de sens et d'expériences alternatives, la Salt permet au mouvement low-tech de se structurer*", résume Sophie Baudalet, l'une des initiatrices de l'événement. Les organisatrices ont déjà prévu de monter deux *Salt* en 2021, l'une au printemps, l'autre à l'été.

- *Ingénieurs engagés* : <https://ingenieurs-engages.org>
- *OseOns* : oseons.tech@gmail.com

En partenariat avec : www.reporterre.net



Nourrir la planète

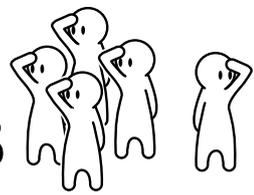
Le média indépendant nantais *Les autres possibles* a réalisé une exposition "Nourrir la planète : le futur commence aujourd'hui. Comprendre les enjeux de l'alimentation", composée de 15 panneaux pédagogiques. Abordant les enjeux écologiques, de souveraineté alimentaire ou encore d'égalité d'accès à l'alimentation, on y trouve des panneaux intitulés "Nourrir la planète sans la faire bouillir", "Comprendre la politique agricole commune", "Résoudre le paradoxe de la malnutrition", "Pousser la grande distribution à de grandes décisions" ou encore "Assumer que le combat est politique".

♦ *On peut la faire venir dans sa localité pour une semaine ou plus, avec des animations possibles, en contactant Marie Le Douaran, diffusion@lesautrespossibles.fr, tél. : 06 34 65 46 69, <https://lesautrespossibles.fr>*

Remix the Commons : les communs à portée de main

Les communs, ce n'est pas qu'un concept, c'est aussi des actes ! *Remix the Commons*, association d'éducation populaire, propose des outils pour se les approprier, pour mieux connaître et comprendre les enjeux des communs. Les AMAP ou les reycleries par exemple sont de bons terrains d'expérimentation. Elles peuvent, grâce à cette notion, revisiter leurs pratiques : quelles formes d'organisation, quel modèle économique, quels outils juridiques. Dans la pratique, l'association documente et illustre les idées et pratiques entourant la question des biens communs. Sur internet, elle a lancé un gros travail de recensement et de documentation des communs. *Remix the commons* produit aussi des documents, méthodes et actions qui contribuent au développement des pratiques de l'en-commun et enrichissent les connaissances sur les communs. Être accompagné dans la création de son projet, se former pour tendre vers davantage d'autogestion ? Les ateliers proposés sont multiples et témoignent de la richesse des communs, toujours en construction.

♦ *Pour retrouver leurs productions ou se lancer dans un atelier : <https://www.remixthecommons.org>*



» Isère

Tero Loko, ferme d'accueil antiraciste

Située dans le village de Notre-Dame-de-l'Osier, à 50 kilomètres à l'ouest de Grenoble, la ferme biologique Tero Loko (terme espéranto composé de Tero = Terre et loko = lieu) a été créée en 2019 face aux manques en matière de logement, de travail et d'insertion sociale des personnes réfugiées et aux problèmes de discrimination qu'elles affrontent. Elle veut permettre aux personnes accueillies de sortir de l'urgence sociale et de pouvoir entrer dans une dynamique de reconstruction et de projection dans l'avenir. Pour cela, elle propose des emplois aidés de deux ans, un logement digne, et une mixité avec un tiers d'employés français-es et 2/3 de réfugié-es. L'association tient à cette mixité et mène un travail sur les questions de racisme. Elle cherche à renforcer le pouvoir d'agir de ses membres via la démocratie interne. Tero Loko s'est implantée dans le village en créant, en plus de paniers hebdomadaires avec pain et légumes, un marché chaque mardi soir, et en organisant des événements publics. Le défi est de gagner peu à peu en autonomie économique, très faible au départ.

♦ Tero Loko, 40 promenade de la chapelle, 38 470 Notre-Dame-de-l'Osier, tél. : 09 73 21 18 38, www.teroloko.com



» Pau

Les Cyclettes, infirmières à vélo

Elles s'appellent Emmanuelle, Rabha, Célia, Fanny, et sont infirmières. Depuis le printemps 2019, elles se rendent chez leurs patient-es dans le centre-ville de Pau... à bicyclette ! Sans être de grandes sportives, ces soignantes avaient l'habitude de se déplacer à vélo au quotidien. À part les jours de grosse pluie où il faut s'armer de courage, les déplacements entre les domiciles sont des occasions de se détendre explique Célia, "On a presque l'impression de ne plus être au travail" ! Leur matériel rentre dans les sacoches accrochées au vélo. Leurs conseils : regrouper les déplacements par zones géographiques, avoir un bon vélo qui ne déraille pas, des vêtements de pluie et des sacoches étanches.

♦ Les Cyclettes, 10 rue de Foix, 64 000 Pau, tél. 07 67 33 44 78, <http://infirmieres-les-cyclettes.fr> (Source : Passerelle Éco n°72).

» Notre-Dame-des-Landes

Soutenir La Bocalerie, projet de conserverie autogérée

La Noé Verte est un lieu d'habitat sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes qui, depuis 5 ans, réunit diverses activités : maraîchage, apiculture, verger, naturopathie, transformation alimentaire, etc.

Pour ouvrir plus largement cette dernière activité, un hangar de 115 m² est en construction. Ici, à partir d'octobre 2021, La Noé Verte annonce que "des maraîchères alentour valoriseront leurs légumes, des voisins transformeront leurs fruits en confiture, des associations s'essaieront à la lactofermentation pour nourrir leurs luttes, des groupements d'achat en service épicerie presseront leurs pommes de cidre, des apiculteurs mettront leur nectar en bocaux...". Le lieu est prévu pour accueillir aussi des ateliers, formations et festivals. Les ressources économiques sont nécessaires pour mener ce projet à bien.

♦ On peut envoyer des chèques de soutien à l'ordre de La Bocalerie à l'adresse de La Noé Verte, Chanais, 44119 Grandchamp-des-Fontaines. Informations : <https://labocalerie.org>



Médias

♦ **Socialter**, "Qu'est-ce qu'on attend pour effacer la dette", n° 41, août-septembre 2020, 6,50 €. Un dossier important qui (re) fait le point sur les enjeux d'une annulation de la dette mondiale, idée relancée car la crise du coronavirus a fait exploser les dettes publiques européennes. La dette est d'abord une construction sociale inscrite dans des rapports de domination, et de nombreuses dettes sont illégitimes car elles n'ont pas profité aux populations qui les remboursent.

♦ **L'Empaillé**, n° 8, été 2020, 2 €. Le trimestriel aveyronnais propose un bel entretien avec un éleveur paysan confronté au retour du loup. "Je suis pris en état entre les agressions de la vie sauvage et les exigences normatives d'une société administrée, devenue hors-sol". Loin de condamner la réintroduction du prédateur, ce témoignage met en lumière ce que le principal problème est bien le développement d'une société de "loisirs, consommation de nature, camps de concentration pour production animale, alimentation aseptisée, consommateurs lobotomisés", etc. Un bel hommage à la vie paysanne, au contact de la vie sauvage et à un acteur majeur du pastoralisme.

♦ **Mélancolie postale**. Un recueil d'articles sur La Poste parus dans le journal grenoblois Le Postillon, hors-série du Postillon, mai 2020, 4 €. Un très beau recueil, tant sur la forme que sur le fond, d'articles acerbes sur le démantèlement de ce service public, dans une logique de rentabilité qui disloque les liens et le sens de ce service. Et derrière, un hymne attendrissant aux échanges postaux et aux fact-rices à vélo.

♦ **Passerelle Eco**, "Résistance climatique", n° 72, mars 2020, 5 €. Un numéro qui revient sur le mouvement Résistance climatique qui tente d'allier engagement individuel (ne plus prendre l'avion, manger local, etc.) et mobilisations collectives. Un argumentaire pratique et accessible pour celles et ceux qui doutent encore de l'utilité de réduire (abolir?) notre utilisation actuelle de l'avion ou de la voiture. Mais aussi une réflexion intéressante sur l'opposition stérile entre "colibri" et "militant-e", dépassant l'idée que la cohérence individuelle et l'action systémique sont indissociables.



» Vienne

Le Jardin du rail

À Poitiers, un improbable potager partagé entre une route et une voie SNCF : 30 mètres de long pour 6 mètres de large au maximum, entre la route et le chemin de fer. Alban et Axelle, avec leurs voisin-es ont décidé de dédier cette bande de terre inutilisée à la biodiversité. Débrouillard-es, ils et elles se sont lancé-es spontanément dans la plantation pour valoriser le lopin de terre. Résultat : un jardin partagé ouvert à tou-tes, des herbes aromatiques à disposition, des outils partagés, etc. Une initiative simple qui ne demande qu'à essaimer !



Mes chères Amishs...

Devant un parterre de "startupeurs" fiers d'appartenir aux "insiders" du système, Jupiter s'est fendu d'une petite phrase qui en dit long sur l'inconscient macroniste. Qui ose défier l'ordre établi ne peut qu'être un adorateur de la lampe à huile, un amoureux des temps passés, un membre de la cinquième colonne de la secte Amish.

À tout dire, la sortie présidentielle a l'immense mérite de clarifier les choses. Comme le veut la formule consacrée, "on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment". En accusant les opposant-es à la 5G d'Amish, le chef de l'État dessine enfin les contours de la ligne de fracture séparant les "destructivistes" de tous poils de celles et ceux qui aspirent à changer d'ère.



L'aliénation du "toujours plus vite"

La mue que l'on sent advenir se fait certes dans la caricature. Aller plus vite grâce à cette fameuse 5G est présenté comme allant de soi. Qui ose défier ce complexe du "lapin blanc" est sur le champ exécuté médiatiquement. Aller vite, toujours plus vite mais pour aller où ? A l'heure où l'Amazonie brûle,

la Californie brûle, la Sibérie brûle, l'Australie brûle, n'y-a-t-il pas un déni crasse à ressasser encore et toujours les mêmes solutions éculées ? Accélérer le pas au risque de basculer dans le ravin ? Embrasser la 5G pour percuter encore plus vite le mur écologique ?

Car pour les promoteurs de cette technologie, rien ne peut ni ne doit venir gripper cette belle histoire d'un progrès technologique qui libère l'homme et lui permet de s'arracher à sa piètre condition d'être naturel. Courir, accélérer le pas a avant tout pour fonction d'éviter toute remise en cause d'un système vacillant. Ne surtout pas se retourner sur les destructions en cours, sur les dégâts engendrés et sur l'impasse vers laquelle nos modes de vie nous conduisent.

Voilà pourquoi le pouvoir en place refuse toute étude d'impact et débat public avant le déploiement de la 5G. Le progrès technologique ne se discute pas. Il est unilatéral. Rien ne doit pouvoir venir freiner cette course vers l'abîme. À l'instar de l'économie, la technique ne peut souffrir l'immixtion des citoyen-nés, perçu-es comme incultes aux choses de l'art. Seul l'ingénieur et le dirigeant sont supposés être à même d'évaluer le bien fondé de ces innovations qui sont en train de nous tuer à petit feu.

Gorz, Illich, Ellul et Charbonneau nous avaient pourtant prévenu. La technique n'est pas neutre. Elle dessine les contours d'un monde artificialisé. La 5G comme le OGM, les nanoparticules, le nucléaire, les pesticides et bien d'autres innovations sont des choix éminemment politiques. Les refuser nous oblige à refuser "le monde qui va avec". Une fois n'est pas coutume, osons avoir une lecture politique. La 5G, ce n'est pas juste une brosse à dents "intelligente" et une couche connectée. Les nanoparticules ne se résument pas à l'ajout d'un nouvel additif supposé blanchir un médicament. Ces innovations sont la tête de gondole d'une démocratie qui s'est noyée dans un flux ininterrompu d'artefacts. Perdant au passage le sens profond du message des Lumières : s'émanciper de toutes les aliénations, y compris techno-scientifiques !

Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

Le massif des Vosges n'est pas un circuit de vitesse

Après le déconfinement de ce printemps, c'est le grand lâchage : le massif vosgien a été envahi comme jamais par des motos, provoquant vacarme, insécurité et le ras-le-bol de nombreu-ses habitant-es. SOS massif des Vosges et le Collectif pour la quiétude et la sécurité dans le Massif des Vosges ont organisé en juillet 2020 un rassemblement pour protester contre cet afflux qui nuit aux riverain-es et décourage un tourisme plus familial et doux. Ces collectifs dénoncent les incivilités, la vitesse et le bruit des motos qui fréquentent le massif, avec une progression ininterrompue depuis des années, et questionnent le fait "qu'au nom d'un petit plaisir égoïste, quelques individus colonisent, par le bruit et l'insécurité, des espaces naturels, lieux de calme et de sérénité, en excluant de fait tous les autres". Ils dénoncent également la multiplication des rassemblements de motos dans le massif, chaque weekend de mai à septembre. Ils déplorent que les Vosges soient devenues un "Far-West livré aux motards, qu'il faut donc absolument éviter les jours de beau temps". Ils en appellent aux autorités pour prendre des mesures de limitation et de contrôle. Si vous détestez le bruit des motos et quads en forêt, il existe un jeu très facile : à chaque fois que vous trouvez des branches mortes ou des troncs d'arbres, vous les mettez sur le chemin où vous êtes en forme de chicane étroite, juste de quoi laisser passer sans problèmes les piétons et les VTT. Cela oblige les amateurs de bruits à descendre à chaque fois pour se frayer un passage. Si nous sommes nombreu-ses dans un massif à le faire, cela devient vite dissuasif !

♦ SOS Massif des Vosges, 21 rue Erbersch, 68380 Mittlach, www.sos-massifdesvosges.fr

Le Roundup altère les gènes même à faible dose

Une étude menée par l'équipe de recherche du généticien moléculaire Christian Vélot avec le Criigen (Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le Génie Génétique) et Générations Futures a été rendue publique en janvier 2020. Elle montre en quoi l'herbicide Roundup perturbe le métabolisme des champignons du sol *Aspergillus nidulans* en altérant le fonctionnement d'un grand nombre de leurs gènes alors qu'ils sont exposés à des doses pour lesquelles aucun effet nocif n'est repérable à l'échelle de l'organisme dans son entier. Cette étude montre que 1816 gènes sur 11 000 avaient leur expression altérée, ce qui a des impacts sur la synthèse des protéines, le métabolisme des acides aminés ou encore la réponse au stress. Les doses du pesticide sont pourtant ici bien inférieures à celles recommandées dans l'agriculture conventionnelle. Un indicateur de plus de la dangerosité de l'exposition à de tels pesticides, même à très faibles doses, pour la santé des sols.



» Haute-Vienne *Ecoute l'arbre et la feuille*



À Saint-Leger-Magnazeix, l'association *Ecoute l'arbre et la feuille* réunit des fonds pour les consacrer à l'achat de bois et forêts afin de les protéger de coupes à blanc. Premier achat : un bois humide, mélange de plusieurs milieux différents.

♦ Contact : assoc.arbre87@gmail.com

Pour l'arrêt de l'enseignement de la chasse au Baccalauréat

Saviez-vous que l'option "chasse" était actuellement enseignée dans le cadre de la préparation du baccalauréat en France? C'est le cas à Limoux, dans l'Aude, et à Bapaume, dans le Pas-de-Calais. Apprendre à manier les armes à feu serait-il utile pour obtenir un diplôme agricole? Dans le cadre d'une pétition lancée début 2020 pour demander l'arrêt de cette option au BAC, un ancien élève raconte une sortie scolaire dans un espace entièrement clôturé où ont été abattus 62 sangliers et 10 cerfs dans la journée. Les chiens y étaient maltraités, ils s'attaquaient à de jeunes marcassins et les mangeaient vivants en attendant longtemps que des chasseurs viennent les achever. Il s'avoue particulièrement troublé par la fierté et la joie des chasseurs devant ces marcassins éventrés.

♦ Rassemblement pour une France sans chasse, 100 route de Vienne, 69372 Lyon cedex 08, www.france-sans-chasse.org

Protéger les animaux

Plusieurs sortes d'animaux sont pris en compte dans les lois : les animaux sauvages, les animaux domestiques, les animaux d'élevage, les animaux de laboratoire, les animaux de sport. Les peines pour mauvais traitement ne sont ainsi pas les mêmes pour tous. Elles sont plus élevées pour les animaux domestiques que pour les animaux d'élevage et inexistantes pour les animaux sauvages.

En France, au nom de la tradition, il serait inconcevable d'interdire certaines pratiques. Pourtant la Catalogne a interdit la corrida, les Pays-Bas l'élevage des animaux pour leur fourrure, la Grande-Bretagne la chasse à courre et Israël le gavage des oies pour le foie gras.

Il existe un site qui recense toutes les lois de protection des animaux dans le monde : globalanimallaw.org, c'est en anglais, mais il y a une vidéo de présentation en français.

» Pollution de l'air

L'État condamné à une amende record pour son inaction

Le 10 juillet 2020, le Conseil d'État a condamné l'État à une amende record de 10 millions d'euros par semestre de retard dans la mise en application des mesures nécessaires pour réduire les niveaux de pollution de l'air, responsable de 48 000 à 67 000 décès prématurés par an. Ceci fait suite à un premier jugement en 2017 qui listait les points que l'État devait résoudre en priorité dans 13 zones où les concentrations de particule dépassent les limites fixées par la directive européenne de 2008.

Reste une inconnue : habituellement quand une personne physique ou morale est condamnée à une amende, l'argent va dans les caisses de l'État. Le tribunal a indiqué qu'il va étudier où ira l'argent des amendes. Cela pourrait être sous forme de subventions aux associations et organismes qui travaillent dans le bon sens.

Projets d'énergies renouvelables contestés

Préférables aux énergies fossiles et nucléaires, les énergies renouvelables ne sont pas non plus la panacée lorsqu'elles ne s'articulent pas avec un plan de sobriété énergétique, lorsqu'elles sont implantées sans ou contre les populations des territoires concernés, enfin quand elles sont mises en place par des multinationales de l'énergie ne cherchant qu'à faire du profit. C'est pourquoi un certain nombre de projets éoliens et photovoltaïques font l'objet de contestations locales.



♦ Dans les Alpes de Haute-Provence, dans les montagnes de Lure, la population se bat déjà contre les coupes forestières. Un collectif "*Elzéard, Lure en résistance*" (allusion au personnage du roman de Giono *L'homme qui plantait des arbres*) s'est créé à l'été 2020 pour dénoncer les projets d'installations solaires photovoltaïques dans plusieurs villages, qui s'étaleraient en tout sur 350 hectares, impliquant d'importantes coupes forestières. Ses membres dénoncent des industriels de l'énergie peu soucieux de l'environnement mais surfant sur la vague verte pour promouvoir des projets inadaptés, et appellent de leurs vœux des installations renouvelables construites avec les habitant-es et dans le respect des milieux naturels et humains.

♦ Contact : resistance-pv-lure@protonmail.com

♦ En Ardèche, des habitant-es ont créé mi-2020 l'association "Serre de Gruas Vent libre" pour s'opposer à un projet de construction d'éoliennes sur ce site en surplomb. Ses membres dénoncent un projet industriel provoquant une artificialisation des sols.

♦ Association Serre de Gruas Vent Libre, chemin du Boyon, Le Chambon de Bavas, 07360 Saint-Vincent-de-Durfort, contact@gruas-vent-libre.fr





Environnement

» Portugal

Encore un projet d'aéroport à combattre

Vinci a pour projet de construire un nouvel aéroport en périphérie de Lisbonne, sur l'estuaire protégé du Tage, où nichent des dizaines de milliers d'oiseaux migrateurs. Le groupe justifie cette construction par la recrudescence de l'activité touristique : la ville de Lisbonne a connu un afflux inédit de visites ces dix dernières années. Résultat : avec 30 millions de passagè-res en 2019 pour une capacité de 22 millions, son aéroport est saturé. Malgré l'arrêt du trafic au début de l'année 2020 et l'urgence de repenser les modèles de mobilité, Antonio Costa, premier ministre du Portugal, souhaite au contraire agrandir l'aéroport lisboète et lancer la construction d'un deuxième aéroport à Montijo, non loin de la capitale, sur la rive sud du Tage. À seulement six kilomètres de la base aérienne destinée à devenir un aéroport commercial se trouve la réserve naturelle de l'estuaire et perturber l'écosystème pourrait mettre en danger des efforts de conservation zoologique au niveau européen tout entier. Pour les Pays-Bas, c'est même un de ses oiseaux emblématiques qui est ici (comme ailleurs) menacé : la barge à queue noire (dont la chasse est, hélas, toujours autorisée en France). À tel point qu'une pétition demandant l'abandon du projet portugais a déjà atteint près de 40 000 signatures en Hollande.

Les oppositions se multiplient aussi au niveau local, et des ONG et associations ont déposé plusieurs recours en justice en mai 2020. Une Zad se prépare-t-elle aux portes de Lisbonne ?

(Source : BastaMag, Juliette Cabaço Roger et Gwenvael Delanoë, 23 juin 2020).

Forêts : non aux coupes rases

Les associations *Canopée-Forêts Vivantes* et *SOS Forêt* ont lancé en juin 2020 une campagne nationale contre les coupes rases.

L'objectif est de faire interdire les coupes rases de plus de 0,5 ha (hors coupes sanitaires). Les coupes rases participent d'une industrialisation de la forêt. Elles consistent souvent à détruire des peuplements d'arbres diversifiés pour leur substituer des monocultures, et sont subventionnées pour cela afin de satisfaire la demande croissante en bois. Très mal encadrées par la loi, elles sont pratiquées jusque dans les Parcs naturels régionaux, au détriment de la biodiversité. L'enjeu est de changer la loi qui ne donne pas les moyens d'encadrer ces pratiques en les limitant aux nécessités sanitaires. La campagne prévoit le dépôt d'un projet de loi en ce sens.

♦ Informations et pétition sur www.canopee-asso.org/raslacoupe. *Canopée Forêts Vivantes*, Raindron, 3 bis route de Blaison, 49 320 Blaison-Saint-Sulpice, www.canopee-asso.org



Agriculture

OGM cachés : l'État hors-la-loi

♦ **Les VrTH interdits depuis le 7 août 2020.** Depuis l'interdiction de toute culture de plantes transgéniques en France en 2008, les lobbies agrosemenciers avaient réussi à introduire des cultures d'autres formes d'OGM utilisant la technique de la mutagenèse. Tournesols et colzas dits VrTH (Variétés rendues tolérantes aux herbicides) étaient abondamment cultivés sur notre territoire, et les campagnes et actions de fauchage volontaire se sont multipliées contre ces cultures. Suite à un recours déposé par 9 organisations en 2015, le 7 février 2020 le Conseil d'État a enjoint le gouvernement français à prendre les mesures nécessaires avant le 7 août 2020 pour identifier les variétés issues de la mutagenèse

et à les retirer du marché et à les retirer du marché et à les retirer du marché (elles sont maintenant reconnues officiellement comme OGM et sont donc à ce titre illégales). Mais fin septembre 2020, le gouvernement n'avait toujours pas réagi à cette obligation.

♦ Fauchage d'une parcelle d'OGM dans l'Aveyron.

Pour dénoncer l'inaction du gouvernement, une soixantaine de membres du *Collectif des*



Faucheurs Volontaires ont arraché le 13 septembre 2020 une parcelle de tournesols appartenant au RAGT (Rouergue Auvergne Gévaudan Tarnais) sur la commune de Druelle en Aveyron. "Sous la pression des lobbies de l'industrie semencière, le gouvernement français a préféré se mettre dans l'illégalité plutôt que protéger les droits des paysans et des consommateurs", dénoncent les *Faucheurs Volontaires* dans leur communiqué. Au moment du départ, une voiture est arrêtée par les gendarmes qui procèdent à un contrôle d'identités de 30 minutes dans le calme. Les autres voitures reviennent sur les lieux, et le groupe remet à la gendarmerie une liste des participant-es à l'action. "On est solidaires : quand il y en a un qui est arrêté, on l'est tous" explique un militant au média *Aveyron Digital News*.



» Ile-et-Vilaine

Un Observatoire de l'agribashing pour museler les opposant-es

Le 3 juillet 2020, la Préfecture d'Ile-et-Vilaine a mis en place un *Observatoire de l'agribashing*. Ce terme anglophone est mis en avant depuis quelques temps par la *FNSEA* et les tenant-es d'une agriculture productiviste pour désigner les critiques qui leur sont faites et qui constitueraient des attaques systématiques contre la profession agricole. Cet organisme composé de syndicats agricoles, de représentant-es du secteur agroalimentaire et de services de police et de gendarmerie aura pour effet d'intimider les lanceurs et lanceuses d'alerte et de limiter drastiquement voire de criminaliser tout débat critique sur les pratiques agricoles en Bretagne. Il aura aussi pour rôle, apprend-on, de s'appuyer sur une base de données collectée de façon anonyme pour dénoncer et attaquer en justice des propos ou des faits qui relèveraient de l'"agribashing".



Les métropoles consomment bien plus qu'elles produisent

Enedis (réseau électrique) et *GRDF* (réseau gaz et chaleur) ont réalisé en 2019 une étude sur les consommations de 22 métropoles, 13 communautés urbaines et 35 des 223 communautés d'agglomération (soit 46 % de la population française). L'ensemble a consommé 183 TWh d'électricité et 250 TWh de gaz en 2017. À ceci s'ajoute 751 réseaux de chaleur et de froid. Ces mêmes territoires ont produit 7,5 TWh d'électricité. L'étude conclut que les territoires urbains consomment en moyenne 34 fois plus qu'ils ne produisent. Les territoires qui produisent le plus (Paris, Marseille et Lyon) sont aussi ceux qui consomment le plus, et sont dans la moyenne. Concernant le chaud et le froid, ces territoires ont produit du gaz à partir de la méthanisation de la biomasse, à hauteur de 25 TWh de chaud et 1 TWh de froid.

Les choses ne devraient pas s'améliorer : le développement des voitures électriques (et peut-être des voitures autonomes) va augmenter les besoins en électricité, tout comme le développement de la 5G.

Comme pour l'alimentation et d'autres ressources, les métropoles continueront donc à dépendre fortement de leur environnement rural.

On freine les éoliennes pour faire tourner le nucléaire !

Il est dangereux et difficile de moduler la production d'électricité d'origine nucléaire : cela use prématurément la centrale et augmente les risques d'accident. C'est pourquoi habituellement, le nucléaire est utilisé pour la consommation de base et complété par le recours aux autres énergies, de plus en plus le solaire et l'éolien. Hydroélectrique et gaz sont enfin utilisés pour suivre finement les consommations et éviter les variations de tension sur le réseau.

Mais depuis quelques années, les capacités de production des renouvelables ont fortement augmenté, les centrales thermiques sont fermées rapidement, mais l'Europe reste globalement en surproduction.

Lorsque la consommation baisse de manière importante comme c'est le cas depuis le début de la crise du Covid-19, cela perturbe un équilibre déjà difficile à trouver. Et c'est là que l'on s'aperçoit que le nucléaire n'est pas du tout une bonne manière de produire de l'électricité. Malgré l'arrêt de nombreux réacteurs (19 sur 57 en France depuis la mi-mars), la production reste excédentaire. La solution adoptée a été d'obliger les parcs éoliens à s'arrêter. Fin avril, rien qu'en Belgique, 120 éoliennes étaient à l'arrêt.

Les syndicats de production de renouvelables ont protesté : pour la Belgique, selon les parcs, cela représente des pertes sur mars avril de 4,6 à 17,5 %. Comme le dit le syndicat *Belga* "c'est comme si on interdisait de manger bio sous prétexte que les producteurs de produits non bios n'arrivent plus à écouler leur marchandise".

Le nucléaire est clairement un obstacle à la transition énergétique.

(Source : *L'Avenir*, 29 avril 2020)



Ces traités qui freinent la transition énergétique

Le Traité sur la charte de l'énergie est issu de longues négociations d'après-guerre. Il visait à assurer l'approvisionnement en pétrole de l'Europe depuis les pays de l'ex-Union soviétique. Il a été ratifié par une cinquantaine de pays en 1994 : pays européens, Russie, Turquie et Japon... Or, cet accord commercial international permet aux multinationales et investisseurs d'attaquer en justice les gouvernements qui modifient leurs politiques énergétiques pour moins dépendre des énergies fossiles.

Ainsi, quand en 2011, Angela Merkel annonce la sortie de l'Allemagne du nucléaire pour 2021, les groupes suédois *Vattenfall* et allemand *RWE* ont demandé des indemnités et ont obtenu un milliard d'euros en 2018.

Depuis l'entrée en vigueur du traité, plus de 130 procédures ont été recensées, obligeant les États à indemniser les entreprises déjà à hauteur de 85 milliards d'euros.

L'Union européenne, dans le cadre de son plan climat, aimerait se retirer de ce traité, mais deux pays s'y opposent : le Japon qui souhaite pouvoir continuer à importer du pétrole et le Kazakhstan dont 75 % des exportations sont du pétrole. L'eurodéputée Aurora Lalucq, proche de Benoît Hamon, a étudié le dossier : les actifs dans le domaine des énergies fossiles représentent 2500 milliards d'euros. Si le "Green Deal européen" adoptait un plan de sortie des fossiles, il faudrait prévoir que, par procès, les firmes peuvent demander à bénéficier du remboursement de cette somme. L'Italie seule avait pris la décision de quitter ce traité au 1^{er} janvier 2016, mais les multinationales ont obtenu un délai pour cesser leurs activités... délai qui va jusqu'en 2036 ! Autant dire que, même avec la meilleure volonté politique du monde, nous n'avons pas fini de consommer du pétrole !

Et ce n'est pas le seul traité dans ce genre. Le traité Euratom signé le 25 mars 1957, à la création de ce qui allait devenir l'Union européenne, vise à la "formation et la croissance rapide des industries nucléaires". Concrètement, Euratom finance des centres de recherche sur le nucléaire, aide au financement de centrales (celle de Chooz en France en a bénéficié), fixe les normes de sécurité. Malgré les accidents dans le domaine, les coûts prohibitifs de cette énergie, la question insoluble des déchets, le traité reste toujours en vigueur aujourd'hui, de manière totalement anachronique. Le groupe des écologistes au Parlement européen, ainsi que quelques États comme l'Autriche et l'Allemagne essaient de faire cesser ce traité. 13 des 27 États de l'Union européenne n'ont pas de centrales nucléaires, l'Allemagne et l'Espagne ont pris la décision d'arrêter leurs centrales... Mais une majorité ne suffit pas pour arrêter ce traité et la France fait le blocus.

L'Allemagne se penche sur un scénario 100 % énergies renouvelables

Peut-on s'appuyer seulement sur les énergies renouvelables ? Que se passe-t-il si l'on a des nuits sans vent ? L'association internationale d'expert-es en énergie *Energy Watch* s'est penchée sur la question à la demande du gouvernement allemand. Leur rapport, publié début mai 2020, montre que cela serait possible en utilisant au mieux le réseau électrique, en favorisant la production autonome en électricité par exemple sur les grands édifices publics comme les hôpitaux, les salles de sports... en multipliant les solutions de stockage et en modulant finalement avec les centrales hydroélectriques. L'Allemagne a déjà mis en place une taxe sur l'électricité, la taxe EEG, qui permet d'aider les investissements dans le domaine du renouvelable. Selon ce rapport, il n'y aura pas nécessité d'augmenter cette taxe pour continuer à progresser vers le 100 % renouvelables, à condition toutefois de privilégier une forte décentralisation, ce qui suppose d'aider en priorité les petits et moyens projets, plutôt que les installations géantes.



Énergies

» Val-de-Marne

Le Solaire se lève à l'Est



L'association *Le Solaire se lève à l'Est* promeut une énergie renouvelable et citoyenne dans le Val-de-Marne. Son but : installer des panneaux photovoltaïques sur de grandes toitures à l'échelle du territoire de Paris Est, un territoire allant de Vincennes à Champigny-sur-Marne. L'énergie produite sur les toits d'écoles, collèges, lycées, bâtiments publics ou copropriétés sera gérée selon une logique de coopérative citoyenne. L'association a pour objectif de fédérer toutes les bonnes volontés du territoire souhaitant s'engager dans la transition énergétique, en proposant des actions concrètes, collectives et locales.

"Notre association s'engage dans une démarche de sobriété énergétique et de démocratie participative, en dehors de toute pratique spéculative, et en affectant tout bénéfice prioritairement à l'investissement dans de nouveaux projets citoyens, à la dimension pédagogique et à des actions de solidarité", affirme ainsi son président, Vincent Gay.

♦ Contact : *Le Solaire se lève à l'Est*, Immeuble CRESCO, Espace Incubateur-coworking, 4 avenue Pasteur, 94160 Saint-Mandé, www.lesolaireselevealest.fr, contact@lesolaireselevealest.fr

» Consommation électrique Vers une stabilité mondiale

En 2019, selon le rapport annuel de l'Agence internationale de l'Énergie publié en juin 2020, la consommation d'électricité n'a augmenté dans le monde que de 1,3 %. C'est la première fois qu'elle est aussi faible, et 90 % de cette hausse provient de la Chine. Avec le confinement dans de nombreux pays cette année, l'AIE annonce déjà que l'on aura une baisse en 2020. Du jamais vu.



Mickomix



Climat

Le chauffage électrique reste un problème

Dans les années 1970, le gouvernement a laissé se développer le chauffage électrique, en parallèle avec le développement du programme nucléaire. Près de la moitié des logements sont encore aujourd'hui chauffés ainsi. Or, en hiver, cela induit une pointe de consommation électrique importante : en moyenne 55 % plus élevée que dans les autres pays européens. Pour alimenter ce chauffage, il faut donc compléter la production nucléaire par d'autres sources d'énergie, jusqu'à maintenant essentiellement le charbon et le gaz... d'où des émissions de gaz à effet de serre importantes. Si l'hydraulique et l'éolien peuvent diminuer un peu cela en hiver, la vraie solution est d'une part de ne plus installer de chauffage électrique dans les nouveaux bâtiments (ce qui n'est pas encore le cas pour la réglementation thermique RT2020 qui est de mise au 1^{er} janvier 2021), mais il faut surtout prévoir une importante rénovation thermique dans les bâtiments concernés.

Japon : fermeture de centrales au charbon

Le gouvernement japonais a annoncé le 30 juillet 2020 son intention de fermer 100 des 140 centrales au charbon du pays d'ici 2030. Elles devraient être remplacées par des productions d'énergies renouvelables selon le ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie Hiroshi Kajiyama. Malheureusement, selon le plan énergétique du pays, le gouvernement espère toujours faire redémarrer un grand nombre de réacteurs nucléaires pour remonter à au moins 20 % de la production électrique contre seulement 3 % aujourd'hui (et 25 % avant l'accident de Fukushima en 2011). Cette fermeture des centrales au charbon sera obtenue par un durcissement des réglementations sur les émissions de CO₂, rendant obsolètes la plupart des centrales construites au siècle dernier. Ces nouvelles réglementations devraient également concerner les centrales au charbon vendues à l'étranger. (Source : le quotidien *Yomiuri Shimbun*)



DR

Charbon : désinvestissement en Norvège

Le Fonds souverain de la Norvège, alimenté principalement par l'exploitation du pétrole, atteint 1 000 milliards de \$. En mai 2020, les dirigeants de ce fonds ont annoncé leur retrait des compagnies qui utilisent plus de 20 millions de tonnes de charbon par an. Cela concerne en premier lieu la compagnie minière *Glencore*, les électriciens anglo-allemand *RWE* et brésilien *Vale*.

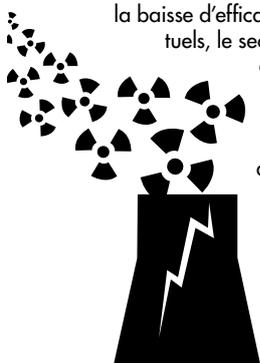


Le nucléaire fonctionne de moins en moins bien

Comme pour une voiture, plus une centrale nucléaire est vieille, plus les arrêts pour réparation augmentent dans la durée. En 2019, il y a eu 5 580 jours d'arrêt dans les 58 réacteurs français soit une augmentation de 500 jours par rapport à 2018 (+10 %). Les arrêts ont été de 5 à 356 jours selon les réacteurs. Tout au long de l'année, il y a eu entre 4 et 24 réacteurs à l'arrêt. Les réacteurs ont eu un taux de fonctionnement moyen de 73,6 %. La baisse de production a été de 3,5 %, la plus basse depuis 1989.

L'année 2020 s'annonce, sans surprise encore, à la baisse d'efficacité : en plus des incidents habituels, le secteur du nucléaire a dû faire face au confinement (d'où absence de sous-traitance pour l'entretien) et à la sécheresse (arrêt de réacteurs pour manque d'eau de refroidissement).

Avec des réacteurs prévus pour fonctionner 30 ans et qui, pour beaucoup, ont déjà dépassé les 40 ans, il ne faut pas s'attendre à des miracles de productivité, mais plutôt à un accident...



Fukushima

♦ **Boom hôtelier** : avant la catastrophe, les plages de Fukushima étaient très fréquentées et de très nombreux petits hôtels familiaux existaient, détruits par le tsunami du 11 mars 2011. Alors que la zone reste en grande partie interdite, trois hôtels se sont construits en bord de plage : à Namié, un hôtel comprend 95 chambres. À Futaba, un hôtel de 134 chambres a ouvert en septembre 2020. À Tomioka, un hôtel de 69 chambres a ouvert en octobre 2019. Il y aurait donc des touristes pour venir profiter des plages contaminées ? Pas du tout ! Ces hôtels hébergent quasi uniquement des travailleurs de la centrale accidentée et des personnes qui essaient de décontaminer la région.

♦ **L'usine de traitement des déchets de Rokkashô ne fonctionne toujours pas.** Sa construction a démarré en 1993 et devait se terminer en 1995. Elle devait permettre le traitement de 800 tonnes par an de déchets radioactifs (séparation et conditionnement avant stockage, récupération du plutonium pour fabriquer du combustible mixte MOX). Son démarrage a été reporté des dizaines de fois, notamment à la suite de séismes dans la région, puis de la révision des normes après l'accident de Fukushima. L'extraction du plutonium, qui devait assurer au départ des revenus pour l'usine, n'a plus lieu d'être : il y en a déjà trop dont on ne sait que faire. Mais *Japan Nuclear Fuel Limited* veut continuer, malgré les déjà 25 milliards d'euros investis (au lieu de 6,3 annoncés) et un plan de démantèlement qui prévoit que le coût total de l'usine montera à 116 milliards d'euros. Pour certains projets, il n'y a pas de problème budgétaire !

Les petites ruses du gouvernement

Le 23 avril 2020, donc en plein confinement, le gouvernement a publié par décret la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Ce texte qui définit les engagements pour les prochaines années a fait l'objet d'intenses négociations depuis l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République. C'est donc dans la plus grande discrétion que le gouvernement a acté la fermeture de 14 réacteurs d'ici 2035. Cela peut paraître positif, mais cela signifie concrètement que la plupart des réacteurs actuels vont être autorisés à fonctionner au-delà de la 40^e année, voire pour certains au-delà de la 50^e année... alors que tous les réacteurs actuels ont été prévus pour une durée de vie (et donc de contrôle) de seulement 30 ans.

Cela anticipe de fait toute décision de l'Autorité de sûreté nucléaire dont le rôle est précisément d'autoriser ou non la poursuite du fonctionnement d'un réacteur. Cela évite également tout débat sur les conséquences environnementales prévisibles (déchets) ou non (accidents) de la poursuite de fonctionnement de ces réacteurs. Cela donne le feu vert à l'engagement de frais

coûteux (opération "Grand Carénage") pour la modernisation de ces réacteurs. Or, si EDF affirme que la modernisation des réacteurs actuels pour en assurer le fonctionnement futur est rentable, c'est précisément pour ces raisons de coûts monstrueux que dans un pays libéral, les États-Unis, les centrales ferment précipitamment, même si le gouvernement les autorise à fonctionner. Outre-Atlantique, les compagnies électriques savent qu'elles ne pourront pas compter sur l'aide de l'État pour se renflouer... alors qu'EDF s'est permis de doubler sa dette depuis 20 ans.

Face à ces décisions prises en cachette, *Greenpeace* et le *Réseau Sortir du nucléaire* ont annoncé, le 22 juin 2020, qu'ils portaient plainte contre ce décret. Une longue bagarre juridique en perspective.

♦ *Réseau Sortir du nucléaire*, 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, tél : 04 78 28 29 22, www.sortirdunucleaire.org

♦ *Greenpeace*, 13, rue d'Enghien, 75010 Paris, tél : 01 80 96 96 96, www.greenpeace.fr

Sur les ruines d'Orano

Orano (ex-*Areva*) est une entreprise au bord de la faillite. Elle n'existe plus que par la volonté du gouvernement français qui, avec nos impôts, comble le déficit perpétuel de cette partie de l'industrie nucléaire (la gestion des combustibles en amont et en aval de leur utilisation). Et ce n'est pas fini.

Une partie de la stratégie d'*Orano* reposait sur le développement du MOX, un combustible pour les réacteurs nucléaires permettant d'associer du plutonium à l'uranium enrichi. Le plutonium pouvait provenir soit de son extraction des déchets nucléaires à l'usine *Orano* de La Hague, soit de la volonté de détruire des stocks de plutonium militaire dans le cadre de la baisse du nombre de missiles, suite à la fin de la guerre froide dans les années 1990.

C'est ainsi qu'*Areva* (à l'époque) avait passé un contrat en 1999 avec le gouvernement des États-Unis pour utiliser 34 tonnes de plutonium militaire et l'incorporer dans du combustible MOX, car *Areva* espérait vendre ce combustible aux centrales nucléaires du continent nord-américain. Mais la crise qui a suivi l'accident de Fukushima (où le réacteur n°3 testait du combustible MOX fourni par *Areva*) n'a pas incité les compagnies d'électricité à utiliser ce nouveau combustible qui produit des déchets encore plus radioactifs que celui à l'uranium enrichi habituel.

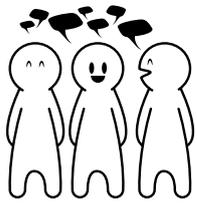
Fin 2018, *Areva* s'est vu contrainte de stopper son chantier qui durait depuis 20 ans et a annoncé, début 2020, la mise en vente de 450 000 pièces de métallurgie, neuves, pour essayer de rembourser une partie des 8 milliards perdus dans l'affaire.

Quand le COVID-19 bloque une centrale nucléaire...

Début juillet 2020, douze ouvriers d'une entreprise prestataire de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire ont été testés positifs au COVID-19. Par mesure de sécurité, la centrale a été arrêtée pendant deux semaines et le personnel mis en quarantaine. De nouveau, le 8 septembre 2020, neuf personnes d'une entreprise sous-traitante d'EDF étaient de nouveau testées positives. Nouvel arrêt de la centrale pendant deux semaines. Logique, c'est comme cela que l'on procède dans les écoles...

Mais en fait non, dans le nucléaire, on ne peut pas se permettre. Seules les personnes de l'entreprise sous-traitante ont été mises en quatorzaine, les contrôles ont été renforcés sur le reste du personnel et la centrale a continué à fonctionner à chaque fois. On ne va quand même pas se priver de produire des déchets radioactifs alors que pourtant la demande électrique a baissé de plus de 10 % depuis le début de l'année.





Société

Combien de personnes parlent breton ?

200 000 personnes parleraient la langue bretonne selon la dernière étude sociolinguistique réalisée par l'Office public de la langue bretonne. Cependant, il est difficile de savoir plus précisément si les locuteurs ou locutrices la comprennent ou s'ils la parlent, qui plus est, de façon quotidienne. Le portrait-robot du ou de la bretonnant-e serait une personne de plus de 60 ans qui ne sait ni lire ni écrire sa langue maternelle. Confrontée au vieillissement de ses locuteurs et locutrices, la langue bretonne va continuer à avoir une démographie descendante.

Cependant, la courbe va s'inverser d'ici vingt ans. Le nombre de jeunes apprenant le breton, soit actuellement environ 3,3 % des enfants scolarisé-es en écoles en immersion Diwan ou en filière bilingue en primaire et secondaire, va croissant. "Selon les travaux de l'Observatoire des pratiques linguistiques, dans l'hypothèse d'un développement soutenu de l'enseignement du breton, le pourcentage de locuteurs parmi les enfants de moins de 12 ans pourrait devenir supérieur au pourcentage des locuteurs dans la population globale entre 2020 et 2025", écrit l'Office public de la langue bretonne. **Manon Deniau**

L'instruction à la maison mise sous contrôle renforcé

Les familles qui pratiquent l'instruction à la maison subissent chaque année un contrôle de leur académie pour vérifier le niveau d'instruction des enfants, et tous les deux ans, la mairie les contrôle pour d'éventuels problèmes sociaux et de santé. Depuis le vote de la loi du 28 juillet 2019 dite "Pour une école de la confiance", l'Éducation nationale peut réaliser des contrôles inopinés au sein de familles. Des associations de défense de l'instruction à la maison dénoncent cette nouvelle mesure, qu'elles comparent à ce qui se passe en milieu scolaire : "Aucun élève aujourd'hui ne serait interrogé par surprise, par une personne inconnue, sur un sujet qu'il n'a peut-être jamais étudié jusque-là, en suivant des méthodes qui ne correspondent peut-être pas à celles suivies lors de ses apprentissages, et avec un risque d'être renvoyé de son établissement scolaire si on estime ses résultats insuffisants, protestent-elles. Les professeurs, quant à eux, ne connaissent pas les interrogés surprises. Ils subissent 3 entretiens de carrière durant toute leur vie professionnelle (et pas un par an !). Ils ont tout le loisir de préparer cette inspection". Les signataires demandent donc le retrait de cette mesure.

♦ *Libres apprenants du monde (LAM), <http://ivresdenfancelib.canalblog.com>. Libres d'Apprendre et d'Instruire Autrement (LAI), 14 allée du Bac, 31150 Gagnac-sur-Garonne, répondeur : 04 34 21 90 81, <https://laia-asso.fr>*

» Covid-19

Alerte rouge contre les tribunaux d'arbitrage privés

Une coalition de 630 organisations à travers le monde (syndicats, réseaux et mouvements sociaux) alertent les gouvernements et les sociétés civiles contre le risque élevé d'une vague d'attaques en justice des gouvernements par des entreprises privées suite aux mesures de protection prises durant le printemps 2020 face au Covid-19. Les restrictions exceptionnelles apportées à la libre entreprise avec les mesures de confinement, de limitation des contacts, de fermeture de commerces, etc., pourraient donner lieu à des poursuites auprès de tribunaux d'arbitrage privés, en dehors du système juridique national, liés aux nombreux accords de commerce et d'investissement signés par les États. Des procès susceptibles d'engendrer des amendes colossales aux États déjà saignés par cette crise. Une menace repérée également par les membres de la Convention citoyenne sur le climat qui appellent dans leurs conclusions à "mettre fin aux tribunaux d'arbitrage privés qui permettent à des entreprises d'attaquer les États lorsqu'ils adoptent des mesures de protection de l'environnement". Les organisations signataires de cet appel demandent aux gouvernements, au minimum, de suspendre l'application de ces accords à la période de pandémie, et au-delà, de s'en retirer au plus vite.

♦ *Sciences citoyennes, 38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris, tél. : 01 43 14 73 65, <https://sciencescitoyennes.org>*

» Service national universel

Un encasernement difficile à mettre en place

Le Service national universel (SNU), censé devenir obligatoire pour l'ensemble des jeunes de 16 ans dès 2023, est déjà difficile à appliquer en 2020 avec quelques milliers de jeunes : la COVID-19 a conduit à l'annulation pour la promo 2020 du "séjour de cohésion" de 12 jours. Celui-ci est censé s'ajouter à une mission d'intérêt général de 12 jours, qu'une partie des 2000 volontaires de 2019 n'a d'ailleurs toujours pas réalisées ! Par une circulaire gouvernementale du 11 août 2020, le SNU est défini comme un dispositif "d'émancipation de la jeunesse". Une drôle d'émancipation avec salutation du drapeau en uniforme le matin au son de la Marseillaise et de lourdes sanctions prévues à l'encontre des réfractaires... En attendant, le 14 juillet 2020, une nouvelle fois, plusieurs adolescent-es volontaires se sont évaporés et ont dû être évacués par les pompiers lors des cérémonies officielles sous le soleil. C'est ce qu'on appelle un cuisant échec ?

PROTOCOLE SANITAIRE AUÉGÉ DANS LES ÉCOLES



LASSERPE.

Contre la 5G, il n'est pas trop tard !

Sans étude d'impact climatique et environnemental ni aucune consultation publique préalable, le gouvernement a décidé d'attribuer des fréquences pour la 5G aux opérateurs téléphoniques dès septembre 2020. Risques sanitaires non documentés, accélération de l'exploitation de ressources non renouvelables, hausse de la consommation de données et de l'usage des télécommunications... La mise en place de cette nouvelle technologie ne fait pas rêver. Alors que mi-septembre 2020, le président de la République voit dans le refus de la 5G des personnes qui "croient au modèle amish", plusieurs organisations ont répondu avec humour. Les Amis de la Terre se sont renommés "Les Amish de la Terre" et ont manifesté avec des lampes à huile devant l'Élysée. Un moratoire est pourtant demandé par beaucoup d'organisations, figure dans les propositions de la Convention Climat, et a été porté par une soixantaine d'élu-es (dont beaucoup de maires écologistes nouvellement élu-es), qui plaident pour la tenue d'un débat démocratique décentralisé.



Paix et Non-violence



Mettre fin à l'ingérence militaire française au Sahel

Le 30 juin 2020, le président français se rendait en Mauritanie pour s'assurer du soutien de ses homologues régionaux à l'intervention de l'armée française au Sahel. La France se félicite de ses "victoires" au Sahel mais selon l'association *Survie*, la situation ne fait qu'empirer dans la région et l'interventionnisme militaire français "fait partie du problème et pas de la solution".



Pour l'association de lutte contre la françafrique, "le sentiment "anti-français", en réalité anti-Françafrique, augmente d'autant plus que la pression de Paris sur les armées locales depuis le sommet de Pau [en janvier 2020] s'est traduite par une nette augmentation des exactions contre les civils de la part des armées locales, notamment envers les Peuls, soupçonnés systématiquement d'être des terroristes." Pour Raphaël Granvaud, de *Survie*,

"la France s'est de longue date opposée à toute forme de négociation politique avec des groupes armés, à part ceux qu'elle a officiellement ou officieusement labellisés comme fréquentables, alors qu'une solution politique est réclamée par une majorité des Maliens. Sept ans et demi après le déclenchement de l'opération Serval, et six ans après son élargissement à tout le Sahel avec Barkhane, le résultat est incontestable : l'interventionnisme français aggrave la situation car la présence militaire française et les exactions de ses alliés permettent aux djihadistes de recruter plus rapidement que les pertes qui leur sont infligées. Au lieu de chercher à masquer l'enlisement de Barkhane, la France devrait maintenant chercher comment se retirer pour laisser la place à des stratégies librement décidées par les gouvernements africains. L'effort militaire devrait être ré-orienté vers la protection des civils, et les aides aux armées africaines, cesser d'être utilisées comme prétexte pour renforcer l'ingérence politique. Plus l'armée française reste et plus elle alimentera un ressentiment vis-à-vis de la force d'occupation qu'elle représente désormais pour de plus en plus d'habitants de la zone sahélienne."

♦ *Survie*, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, tél. : 09 53 14 49 74, <https://survie.org>

» Côte-d'Or

Militant·es non-violent·es en procès

Le 9 juillet 2020, c'était le 35^e anniversaire de l'attentat contre le *Rainbow Warrior*, bateau de *Greenpeace* coulé par les services secrets français dans un port de Nouvelle-Zélande, alors qu'il s'apprêtait à mener campagne contre les essais nucléaires. Ce jour-là, trois militants du Collectif Bourgogne-Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires, ont pénétré sur la base du CEA de Valduc et ont déployé une banderole devant le bâtiment d'accueil. Retenus par le service de sécurité, ils ont été auditionnés le lendemain par la gendarmerie et passeront en procès le 12 février 2021 à Dijon pour avoir pénétré dans une zone militaire.

♦ Le collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires, abolitiondesarmesnucléaires@orange.fr

Politique



Mairies écolos : un traitement médiatique injuste

Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Besançon, Tours, Annecy et Grenoble : *Europe Écologie Les Verts* a remporté sept villes de plus de 100 000 habitant·es lors des municipales, en juin 2020. Et les médias leur ont réservé un accueil salé. Dès la rentrée 2020, les attaques contre ces mairies se sont multipliées : "une idée à la con par jour" pour la journaliste Isabelle Saporta sur *RMC*, vendredi 11 septembre. Suite aux déclarations du maire de Lyon, Grégory Doucet, qui voit dans le *Tour de France* un événement "machiste et polluant", ou au maire de Bordeaux Pierre Hurmic qui envisageait de ne pas payer de sapins de Noël, les quolibets ont fusé de toute part : "rabat-joie", contre les "traditions populaires", etc. Des mairies scrutées et particulièrement jugées sur des stratégies de communication, alors que ces mêmes médias relaient peu les changements profonds que tentent de mettre en place ces nouvelles élu·es : végétalisation des villes, développement des pistes cyclables et réflexion sur la gratuité des transports, développement d'une économie de proximité, etc. Un acharnement qui en dit long sur le rejet de la part de certain·es d'une réelle écologie de terrain.

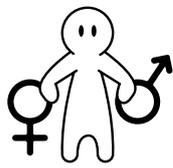
Monde d'après : le grand mensonge !

Il y a le discours et il y a le budget. Si Emmanuel Macron avait annoncé pendant le confinement la volonté de bâtir un monde d'après "résolument écologique", le résultat concret se trouve dans les fonds débloqués pour venir en aide au secteur économique : 20 milliards d'euros d'aides directes et 300 milliards de prêts garantis aux entreprises. Et à qui va l'argent ? 9 milliards pour *Air France*, 18 milliards pour la construction aéronautique, 18 milliards pour le tourisme, 8 milliards pour l'automobile, 1,2 milliard pour les *start-ups*... et, le bouquet de fleurs pour faire joli : un triplement du budget pour le vélo qui passe de 20 à 60 millions !

Le Réseau Action Climat qui fédère de nombreuses associations a vu rouge, dénonçant :

- l'absence de conditionnalités sociales, puisque le gouvernement semble accorder ses aides "sans s'assurer qu'un maintien des emplois est garanti, alors qu'une incertitude pèse sur les plans sociaux que mettront en place ces entreprises";
- l'absence de conditionnalités environnementales, notamment pour le secteur aérien et automobile. "Les 165 millions d'euros d'investissement public dans des avions dits 'zéro carbone', seul gage donné par le gouvernement en plus des faibles écoconditionnalités pour *Air France*, montre que la question de la réduction de l'effet climatique de l'aérien n'est pas prise au sérieux". Le secteur automobile bénéficie de 8 milliards d'euros de soutien incluant "400 millions d'euros dont une grande partie permettra de déstocker des véhicules diesel et essence neufs".
- la logique de croissance sous-jacente à ce nouveau projet de loi de finances, qui "confirme les annonces du gouvernement de viser la croissance de la vente de biens et de services pour augmenter l'assiette de la TVA afin de rembourser la dette contractée pour faire face à la pandémie", regrette le RAC.

♦ Réseau Action Climat, *Mundo M*, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, tél. : 01 48 58 83 92.



"Féminisme et vie en pleine nature" : oser, essayer, construire en auto-gestion

II Tu as envie d'allumer un feu sans qu'un mec ne te prenne la boîte d'allumettes des mains ? Tu rêves d'apprendre à fabriquer des constructions pour bien vivre dans les bois ?

Tu aimerais nous transmettre tes savoir-faire manuels et féministes ?". Ainsi commençait l'appel d'un week-end invitant à se réunir les 11, 12, 13 septembre 2020 en mixité choisie entre meufs et mecs trans en Haute-Garonne, dans une forêt appartenant à une coopérative d'habitant-es. Désigné sous le nom de "féminisme et vie en pleine nature", il nous a permis d'expérimenter, à vingt-cinq, un camp en autogestion articulé autour du partage de savoir-faire manuels.



Différentes activités ont ponctué ces deux jours : construction de meubles en palettes, démonstrations de plusieurs techniques pour allumer un feu, conception et fabrication d'une table en bois fraîchement tronçonné, cuisine collective, balade botanique, veillées, autodéfense, chants et lectures féministes.

Pour concrétiser cette intention d'autogestion, un tableau blanc était mis à disposition, que chacun-e pouvait remplir avec ses idées et ses propositions, tout en s'inscrivant aux différentes tâches nécessaires à la vie du camp. Les ajouts étaient ensuite discutés lors de conseils, tenus deux fois par jour, et pendant lesquels la suite du programme était décidée en fonction des envies collectives. Entre continuer la table commencée la veille, profiter du beau temps pour découvrir les plantes environnantes, et ajuster les points d'organisation aux besoins exprimés, tout était ainsi constamment rendu possible par l'investissement de toutes et tous les participant-es au quotidien.

La particularité de ce week-end résidait avant tout dans le cadre qui était proposé pour exprimer et vivre nos féminismes. Il nous a ainsi offert la possibilité de se transmettre et de s'approprier des savoir-faire manuels, auxquels beaucoup d'entre nous n'avaient que peu, voire pas, eu accès auparavant. Chacun-e a pu mettre ses compétences au service des autres, en animant un atelier. L'une d'entre nous a mis à disposition des palettes, ses outils ainsi qu'un livre de conseils techniques pour que celles et ceux qui le souhaitaient réalisent un meuble à ramener chez soi. Elle passait entre les groupes d'entraide qui s'étaient formés autour de quelques réalisations pour accompagner les gestes des participant-es et répondre à d'éventuelles questions, quelquefois par la démonstration. Parallèlement, un groupe décidait du modèle de table qui serait le plus pratique à adopter, et se dirigeait vers la forêt pour récupérer les troncs préparés la veille.

Ces deux jours ont surtout alimenté l'envie de reproduire cette expérience sur un temps plus long pour poursuivre toutes les discussions et les réalisations entamées, et concrétiser de nouveaux projets. En attendant, chacun-e repart avec la satisfaction d'avoir osé essayer de faire des choses – un acquis à réincorporer dans nos quotidiens.

» Soudan

L'excision pénalisée

Au Soudan, 87 % des femmes entre 14 et 49 ans ont subi des mutilations génitales. Mais les lignes sont en train de bouger, puisque l'article 141 du Code pénal approuvé le 22 avril 2020 fait de l'excision un délit passible de 3 ans de prison. L'efficacité d'une telle loi dépendra de sa mise en œuvre par les autorités et des mesures incitatives qui l'accompagneront. Déjà en novembre 2019 une loi contrôlant la manière dont les femmes s'habillaient et se comportaient dans l'espace public avait été abrogée. Ces mesures résultent du changement de régime après le départ d'Omar al-Bashir qui avait régné pendant 30 ans. Et de la mobilisation des femmes qui ont été en première ligne dans la révolution ayant fait tomber son régime.

En prison, traitement indigne des femmes ayant leurs règles

L'Observatoire international des prisons, section française, alerte sur la situation des femmes incarcérées en France en rapport avec leurs menstruations. Selon les témoignages recueillis par l'association, de nombreuses femmes sont contraintes d'utiliser des protections périodiques de fortune pendant leurs règles, mettant parfois leur santé en danger. Le nombre de protections fourni à leur arrivée est souvent bien trop faible. Certaines renoncent à toutes sorties pendant la période des règles par honte des tâches de sang sur leurs vêtements, ce qui peut les exposer à des sanctions et au mitard. D'autres se font fournir des protections illégalement au parloir par leur entourage, encourant le risque de se faire interdire de parloir si elles sont repérées. Dans certaines prisons, seules 3 douches par semaine sont autorisées, le reste devant se faire à la bouteille. Également concernée, la très mauvaise qualité des protections fournies, qui revêt un caractère humiliant. Pour celles qui arrivent à "cantiner" (acheter des produits au sein de la prison), la gamme des produits d'hygiène disponible est très restreinte, et parfois très chère par rapport à l'extérieur, du fait du monopole de prestataires privés s'octroyant des marges importantes. À l'automne 2019, le collectif Georgette Sand avait alerté sur la précarité menstruelle dans les prisons par une action place Vendôme à Paris. Ses membres demandaient notamment des distributeurs de protections gratuites dans les prisons. Le gouvernement et l'administration pénitentiaire avaient annoncé travailler sur le sujet, mais l'Observatoire international des prisons n'avait pas pu avoir d'informations précises au printemps 2020. Rappelons que les prisons sont prévues pour être des lieux de privation de liberté, pas de dignité.

♦ Observatoire international des prisons, tél. : 01 44 52 87 90, <https://oip.org>, contact@oip.org

♦ Collectif Georgette Sand, contact@georgettesand.com, <http://georgettesand.com>



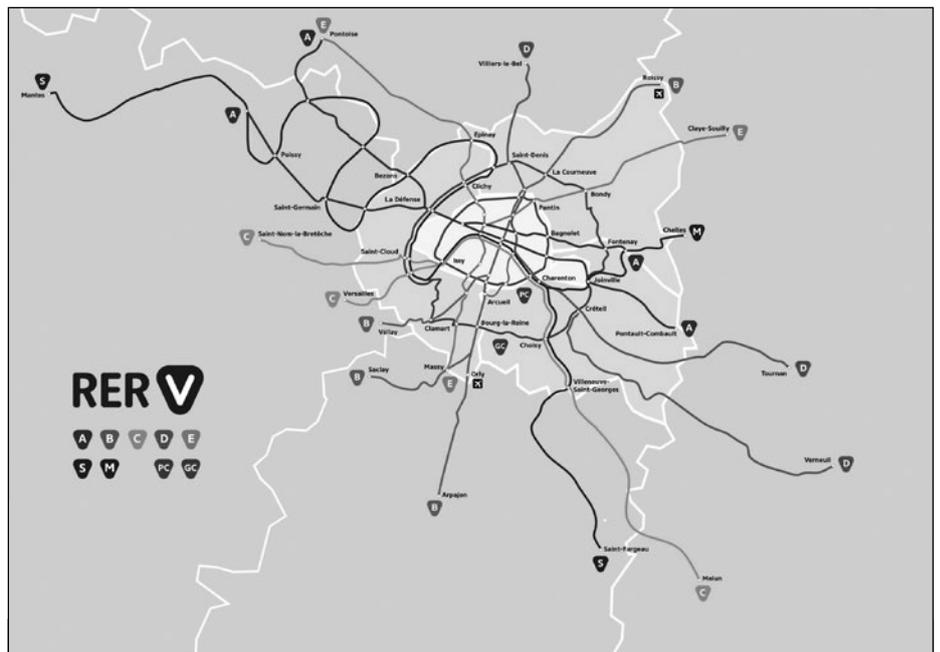
Faire voler des avions sans kérosène ?

La fin du pétrole va-t-elle marquer la fin de l'aviation ? Actuellement, les avions ne peuvent pas voler à l'électricité (batteries trop lourde), ni au nucléaire (trop dangereux). En Suisse, l'école polytechnique de Zurich envisage de fabriquer un carburant synthétique en capturant du CO₂, la synthèse de ce nouveau carburant étant assurée par l'énergie solaire. L'avion ne relâcherait dans l'air que le CO₂ capté au départ. Belle théorie !

Mais, selon le centre de recherche, il faudrait 5 000 m² de capteurs solaires pour produire 1 000 tonnes de carburant par an, soit de quoi permettre à un avion de ligne de type A380 de voler pendant environ 25 000 km. Il y a eu 37 millions de vols en 2017. Le seul 25 juillet 2019, il y a eu 230 000 vols. Nous devrions alors avoir des champs immenses de capteurs solaires pour uniquement faire voler les avions. Nous nous retrouvons donc dans la même impasse qu'avec les agrocarburants qui prennent la place des surfaces agricoles. Si nous installons des capteurs solaires, il y a peut-être des usages plus utiles que de faire du carburant pour les avions.



Airbus A320 avec un système de moteur électrique.



» Île-de-France

Bientôt un RER V ?

Le RER Vélo est un projet né au sein des 38 associations membres du *Collectif vélo Île-de-France*. Il s'agit d'une infrastructure cyclable de haute capacité permettant d'assurer des déplacements sécurisés, rapides et efficaces des cyclistes franciliens. Pour cela, le RER V serait composé de pistes cyclables entièrement séparées de la chaussée. Les associations ont travaillé sur un tracé comprenant 9 lignes et s'appuyant sur le réseau déjà existant (qui en représente déjà 45%), mais qui est aujourd'hui encore très parcellaire et décousu. Il s'agit donc de lui donner une cohérence régionale pour créer un réseau structurant. Ce projet coûterait 500 millions d'euros, soit 2 % du budget du Grand Paris Express, projet de développement du métro vers les banlieues. Il serait par exemple possible de relier Poissy à La Défense par la ligne A, puis de bifurquer sur la ligne S pour rejoindre Epinay.

♦ Pour contribuer à faire avancer ce projet, contacter l'une des associations membres du Collectif vélo Île-de-France, <https://velo-iledefrance.fr>, contact@velo-iledefrance.fr, <https://rerv.fr>

L'aberration des vols aériens pour "nulle part"

Attention, ceci n'est malheureusement pas une blague. Suite à la baisse des vols aériens due à la fermeture de certaines frontières à cause de la pandémie de Covid-19, certaines compagnies aériennes proposent des vols au départ et à l'arrivée du même aéroport. La compagnie aérienne *Qantas* propose depuis octobre un "voyage panoramique" depuis Sydney. Pour celles et ceux "à qui les voyages en avion manquent". Au programme notamment : le survol de la barrière de corail, laquelle est en train de mourir du fait du réchauffement climatique. Les tickets, aux prix exorbitants (entre 500 et 2 300 €), ont été vendus en 10 minutes... La compagnie *Singapore Airlines*, qui prévoit de supprimer 4 300 postes dans ses rangs, envisagerait elle aussi de proposer dès le mois prochain des "vols pour nulle part". Des tonnes de CO₂ balancées dans l'atmosphère... pour rien. En plein réchauffement climatique, ces initiatives sont indécentes. Grâce aux dénonciations d'activistes environnementaux, *Singapore Airlines* a fini par renoncer à ces vols fin septembre 2020.

Non au terminal 4 de Roissy

Un budget de 8 milliards d'euros pour pouvoir accueillir 40 millions de passagers en plus par an (soit l'équivalent du trafic d'Orly) : c'est le projet d'agrandissement de l'aéroport francilien de Roissy via la construction d'un quatrième terminal. On ne sait même plus à quel niveau il est prioritaire de souligner l'aberration de ce projet : climatique, budgétaire, en termes de terres bétonnées et de biodiversité dégradée, de bruit ou de pollution atmosphérique ? Alors que la Convention citoyenne pour le climat a demandé l'interdiction des extensions d'aéroport, il devient très difficile pour les soutiens d'un tel projet de tenir leur position sans passer pour ce qu'ils sont : des destructeurs de la planète et de la société obnubilés par le profit financier. 26 associations, collectifs et ONG (parmi lesquelles *Collectif non au T4*, *France nature environnement*, *Stay grounded*, *Notre affaire à tous*, *Youth for climate*, *Oui au train de nuit*, etc.) ont signé une lettre à la présidence de la République le 22 juin 2020 évoquant un projet "d'un temps révolu" pour demander son arrêt. Le 3 octobre, 125 personnes ont été placées en garde à vue après avoir envahi une piste à Roissy.



♦ *ADVOCNAR*, Association de défense contre les nuisances aériennes, BP 10002, 95390 Saint-Prix, tél. : 01 39 89 91 99, www.advocnar.fr



Abeilles : faire le choix de la vie

L'abeille est un animal à part. Son image est sans doute une des plus positives parmi tous les animaux. Sa production de miel contribue sans doute à cette popularité. Mais ce sont les services énormes qu'elle rend à la production alimentaire grâce à la pollinisation qu'elle effectue –aux côtés des autres pollinisateurs- qui lui confèrent une position unique puisqu'on estime l'apport des insectes pollinisateurs, dont l'abeille, aux principales cultures mondiales à 153 milliards d'euros, soit 9,5 % de la production alimentaire mondiale (1). Ce n'est donc pas pour rien qu'en 2008 les abeilles ont été proclamées "espèce animale la plus importante et la plus précieuse de la planète", rien de moins (2)!

pour la culture des betteraves. Pourtant tous ces néonicotinoïdes avaient été interdits en France dès 2016. Mais, sous la pression du lobby des producteurs de betteraves, le gouvernement voudrait pouvoir de nouveau les utiliser alors que le pays était jusqu'à présent à la pointe de la lutte contre ces 'tueurs d'abeilles', les ayant tous interdit !

Au niveau européen aussi, ces fameux néonicotinoïdes reviennent par des dérogations après avoir été interdits. La Cour des comptes européenne regrette à ce sujet que "malgré le cadre de l'UE, des États membres utilisent encore des pesticides considérés comme responsables de la disparition massive d'abeilles mellifères. Ainsi, au cours de la période 2013-2019, 206 autorisations d'urgence ont été octroyées pour l'usage de trois néonicotinoïdes (l'imidaclopride, le thiaméthoxame et la clothianidine) [...] dont l'utilisation en extérieur est strictement interdite depuis 2018". (3)

Plus largement, les règles gouvernant l'évaluation des risques des pesticides pour les abeilles en Europe, appelées Bee guidance ne semblent pas évoluer dans le bon sens. Ainsi, la Bee guidance rédigée en 2013 par l'Agence de sécurité sanitaire européenne (EFSA) n'a jamais été appliquée car les États membres l'ont rejetée, sans doute parce qu'elle était trop protectrice pour les abeilles... et trop sévère pour l'industrie des pesticides ! Aujourd'hui une nouvelle Bee guidance est proposée, beaucoup moins protectrice pour nos chères abeilles !

Si nous voulons réellement protéger nos abeilles, et tous les autres pollinisateurs, il faudra pourtant une bonne fois pour toutes sortir de ce comportement ambivalent – le fameux 'en même temps' – pour faire le choix nécessaire de la biodiversité, de la vie... et des abeilles !



Déclarations d'amour mais décisions mortelles

Pourtant, au-delà de ces véritables déclarations d'amour faites à l'abeille, des actes politiques majeurs récents vont... dans une direction radicalement opposée à leur protection ! C'est tout d'abord la volonté du gouvernement français de ré-autoriser les néonicotinoïdes – ces fameux insecticides "tueurs d'abeilles" –

(1) "Les abeilles, maillon essentiel de la biodiversité", 2 juin 2012, <https://agriculture.gouv.fr>.

(2) "Why bees are the most invaluable species", 21 novembre 2008, The Guardian.

(3) Cf. le communiqué de la Cour des comptes européenne du 9 juillet 2020.

Annonces

» À VENDRE

■ **Corrèze.** Albussac, petite ferme. Hameau tranquille, peut convenir pour projet maraîchage, élevage chèvres/brebis/volailles etc. Potentiel vente directe. Maison pierres 3 niveaux dont sous-sol, 70 m² au sol. Chauffage bois et fuel. Isolation 2018, double vitrage. 8000 m² de terrain attenant avec source. Gîte (réno 2016) 55 m² en face. Four à pain à restaurer. Grange avec étage 300 m² + tunnel. Salle de transfo 40 m² (2012) toute équipée. Bois + 8 ha de terrain dont 1 ha constructible. Dispo rapidement. Tél. : 06 32 12 48 44.

» VIVRE ENSEMBLE

■ **Essonne.** À 2 pas du RER/TGV, le projet des Gravillons à Massy promeut le vivre-ensemble à travers une vie de groupe et des espaces partagés (salle commune, jardin partagé, atelier de bricolage, chambre d'amis) sur un terrain arboré de 2 200 m². Nous sommes

actuellement 8 foyers, de tous âges. 7 logements disponibles : T4 ou T5, 80-90 m², duplex ou triplex. 2 moyens d'accèsion selon ressources : PSLA ou VEFA. Permis de construire purgé, début des travaux : 2021, emménagement : début 2023. Contactez-nous par mail pour tenter l'aventure et nous rejoindre. À bientôt !
Contact : contact@hp-les-gravillons.fr

» TRAVAILLER

■ **Pas-de-Calais.** Boulanger proche retraite (2021), propose pour reprise activité : fournil (40 m²) plus maison d'habitation (130 m²) sur 1 ha (potager, verger bio et petit bois). En Flandre, proche de Cassel. Pain au levain naturel, pétrissage manuel, four romain (Panyol 3 m²). Farines bio locales (blés paysans). Vente sur place plus 2 AMAP, épicerie, groupement d'achat. 150 kg/200 kg/semaine. Tél. : 06 46 09 82 97.

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonnés-es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces.** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Pour passer une annonce dans le numéro de décembre 2020, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 27 octobre. Pour passer une annonce dans le numéro de janvier 2021, au plus tard le mardi 24 novembre, etc. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Si vous désirez diffuser **S!lence** lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Marion, le mardi et le jeudi de préférence)

PARIS : PETITES LEÇONS DE VILLE

Conférences sur le thème "10 ans pour tout changer" organisées par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Paris.

- ♦ **Préserver nos ressources**, 12 novembre, 19h. Et si l'objectif n'était pas de recycler plus mais de jeter moins ?
- ♦ **Consommer autrement**, 10 décembre. Quel nouveau modèle économique inventer ?

Au Pavillon de l'Arsenal, 21 boulevard Morland, 4e arrdt, inscription obligatoire sur www.cauw75.fr, tél. : 01 48 87 70 56.

à différentes échelles : parcelle, ferme, territoire, filière. Organisé par l'association Pour une agriculture du vivant. Avec Fabien Balaguer.

Informations et inscription sur www.verdetereprod.fr

FRANCE : APPEL À UNE SECONDE VAGUE D'ACTION CONTRE LA RÉINTOXICATION DU MONDE 17 novembre

Le 17 juin, plus de 70 actions, blocages, rassemblements se sont déployés simultanément et ont matérialisé un premier grand rebond de luttes de terrain contre la réintoxication du monde. Une seconde vague d'actions coordonnées est appelée, retrouvez les mobilisations près de chez vous ici : <https://agir17.noblogs.org>

RÉSEAU POUR LES ALTERNATIVES FORESTIÈRES

Le RAF organise des formations toute l'année :

- ♦ **Traction animale et initiation au débordage à cheval**, du 2 au 6 novembre à Treynas, Chanéac, en Ardèche.
- ♦ **Produire et valoriser ses bois grâce à une sylviculture douce**, du 7 au 10 novembre à Grâne dans la Drôme avec l'association Dryade, et du 16 au 20 novembre à Monesple, en Ariège, avec l'association Écorce et le PNR des Pyrénées ariégeoises.
- ♦ **De l'arbre à la poutre**, du 22 au 27 novembre à Monesple, en Ariège, avec Écorce et le PNR des Pyrénées ariégeoises.

Renseignements et inscriptions auprès du Réseau pour les alternatives forestières, Pôle des services, 30 avenue de Zelzate, 07200 Aubenas, tél. : 09 72 47 75 31, www.alternativesforestieres.org

forum des associations. Le tout est agré-menté d'une scénographie en rapport avec le thème et d'animations diverses.

Association Les Dimanches Verts, 4 avenue de la résistance, 30270 Saint-Jean-du-Gard, tél. : 04 66 85 32 18, dimanches.verts@wanadoo.fr, www.dimanchesverts.org

de voyages, de nombreux artisans-ers. Conférences, tables rondes, librairie nature.

Plus d'infos : AFPAN L'Or Vert, tél. : 03 25 55 72 84, contact@phot-montier.org, www.photo-montier.org

agri-bio

MAYENNE : VERGERS PERMACULTURELS 13-15 novembre

À Simplé. Stage pour apprendre à concevoir, entretenir et faire fructifier son verger, son jardin-forêt ou ses haies fruitières multi-taillées, en tenant compte des réalités économiques d'une installation permacole dans le contexte actuel.

Organisé par La forêt nourricière, 1 rue des Lutins, 53360 Simplé, www.laforetnourriciere.org

décroissance, transition

MORBIHAN : ÉMOTIONS, INTIMES ET COLLECTIVES

30 octobre — 1er novembre

À Brocéliande. Murmure des forêts : "Émotions, intimes et collectives", travail qui relie et communication non-violente. Mettre nos consciences sensibles au service de nos actions, de nos engagements pour la Terre.

Plus d'infos sur murmuredesforets.fr.

Contact : murmuredesforets@riseup.net, tél. : 06 95 90 40 38.

énergies

MEUSE : BURE - MOBILISATION CONTRE LA POUCELLE NUCLÉAIRE

Les opposants à Cigéo, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires en Meuse, se mobilisent depuis des années sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu !

www.burebure.info, sauvonslaforet@riseup.net, tél. : 03 29 45 41 77.

environnement

OISE : SEMEURS DE FORÊT Novembre

À Juvigny. Venez aider à planter 2 000 arbres pour créer une forêt riche en biodiversité (avec des chênes pédonculés, érables champêtres, frênes, charmes, noisetiers, tilleuls, trembles, ormes, etc.). L'association Semeurs de forêts fait le constat que la surface de forêts augmente mais au profit de monocultures destructrices de biodiversité et vulnérables aux aléas climatiques. Elle cherche donc à planter des forêts pérennes avec des essences locales adaptées pour les laisser ensuite évoluer librement.

Pour savoir les dates et participer, contactez Semeurs de forêt, 11 rue Portal, 95880 Enghien-Les-Bains, <https://semeursdeforets.org>

PARIS : DANS LES RÈGLES DE L'ARBRE 10 novembre

Formation d'introduction à l'agroforesterie. Déterminer les grands principes et la place de l'arbre dans l'agrosystème. Appréhender la mise en œuvre de l'agroforesterie

fêtes, foires, salons

TARN : LES BIOCYBALADES

14 novembre

À Massals (près d'Alban). Marché de 15h à 20h (alimentation, artisanat, associations), infos sur l'agroécologie, espace restauration-buvette. A15h30, discussion sur les circuits courts, à 17h30 conférence sur le système participatif de gestion et le contrôle de la qualité alimentaire par les consommateurs et producteurs, avec Philippe Piard, confiturier et président de Nature et Progrès Aveyron. 19h, concert. Au village, à la chapelle désacralisée.

Organisé par Nature et Progrès Tam, 823 avenue de la Fédaré, 81600 Brens, tél. : 05 63 57 60 00.

VAUCLUSE : FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ 14-15 novembre

Au Thor. La 13^e fête de la biodiversité paysanne et des variétés anciennes. Thème : "de la fourche à la fourchette", autour de l'alimentation responsable. Organisée par deux associations : D3P (Défense et Promotion du Patrimoine Paysan) et Fruits Oubliés PACA. Productrices présentes : pépiniéristes, producteurs de variétés potagères et fruitières uniques, horticulteurs avec des espèces florales parfois originales et rustiques, adaptées à notre région. D'autres exposants présenteront leur savoir-faire. Conférences, des ateliers et des animations pour les enfants.

Plus d'infos : <https://d3p84.net>

GARD : LES JOURNÉES DE L'ARBRE, DE LA PLANTE ET DU FRUIT

21-22 novembre

À Quissac. 34^e Journées de l'arbre, de la plante et du fruit. Deux jours dédiés au végétal : des expositions spécifiques, des conférences, des démonstrations et ateliers didactiques, un marché de pépiniéristes spécialisés, un marché de produits du terroir, des expositions-ventes d'art et d'artisanat inspirés par le végétal, un

YONNE : FESTIVAL DES POSSIBLES 25-27 novembre

À Joigny. Deuxième édition du festival de cinéma d'environnement tourné exclusivement vers les solutions, grandes ou petites, réalisées ou potentielles, venues de villes ou de campagnes, d'entreprises, d'indépendants ou d'associations, de jeunes ou de moins jeunes.

Au cinéma Agnès Varda. <https://despossibles.org>, place Cassini, 89300 Joigny.

Films, spectacle, culture

PARIS : FESTIVAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE D'ÉCOLOGIE

14-15 novembre

18^e édition du Festival du livre et de la presse d'écologie (Felipé). Cette année, la programmation s'articule autour du thème "Imagine!", pour inventer le monde de demain, renouer avec le vivant, sauver le climat, retrouver des horizons désirables... Un espace de près de 400 m² dédié aux éditions de livres et de presse, aux associations et à la librairie éphémère. Des tables rondes, paroles d'auteurs, ateliers, spectacles, expositions, etc. seront organisés tout autour du salon, dans d'autres espaces. Au Ground Control, 81 rue du Charolais, Paris 12^e.

Pour plus d'informations : Festival du livre et de la presse d'écologie (Felipé), MDA 18, BAL n° 9, 15 passage Ramey, 75018 Paris contact@felipe.fr, www.festival-livre-presse-ecologie.org

HAUTE-MARNE : FESTIVAL PHOTO DE MONTIER

19-22 novembre

À Montier-en-Der. 24^e festival international de la photo animalière et de nature, sur le thème de la biodiversité. Plus de 250 exposants : photographes, associations nature, associations jeunesse, magazines, agences de photos, éditions, agences

habitat

MONTPELLIER : RENCONTRES RÉGIONALES DE L'HABITAT PARTICIPATIF

6-8 novembre

Rencontres de la région Occitanie. Vendredi 6 : conférence et atelier en plénière avec professionnel-les, élu-es et représentant-es du mouvement citoyen, soirée festive. Samedi 7 : ateliers thématiques avec trois parcours : découverte, échange, expertise, village des projets avec des stands, projections de films, expos. Dimanche 8 : portes ouvertes dans des projets de la région. "Il faut le voir pour le croire". À la Halle Tropisme, 121 rue Foncouverte.

Contact : HabFab, tél. : 04 11 65 50, 50, www.hab-fab.com

S!lence

LYON : CINÉ-CLUB

4 novembre

Chaque mois, l'équipe lyonnaise du club de Silence propose un film et un débat sur un thème lié à la revue. En novembre, projection du documentaire *Les délivrés* de Thomas Grandrémy, à propos du combat des livreux-se à vélo pour de meilleures conditions de travail. Le réalisateur et deux intervenant-es (un coursier et un-e chercheur-se) seront présent-es.

À 20h45 à l'Aquarium café, 10 rue Dumont, Lyon 4^e. Réservation conseillée : aquarium.association@gmail.com

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

12-13 novembre

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 12h. Sur inscription et dans le respect des gestes barrières.

Fruits à coque - Plantes aromatiques

COLLECTIONS VARIÉTALES, EXPOSITIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, DÉMONSTRATIONS, DÉGUSTATIONS

Sur les thèmes de la diversité variétale, la sauvegarde des variétés anciennes et locales, les techniques culturelles, la multiplication, la libre circulation des semences et des plants, la transformation et la gastronomie.

PLUS DE 180 EXPOSANTS Pépiniéristes spécialisés, producteurs, transformateurs, artisans, artistes, pôle associatif sur l'environnement et l'agriculture paysanne, librairie spécialisée, pôle restauration

sam. 21 - dim. 22 nov. - 9h30-19h - QUISSAC

PAF : 4€ / PASS 2 jours : 6€ / Réduit : 3€ /gratuit - de 12 ans

CONTACT dimanches.verts@gmail.com
www.dimanchesverts.org



Fanny Verrecx

▲ Au centre de la coopérative : le tri des déchets.

Au Maroc, les récupérateurs informels de déchets s'organisent

À 15 kilomètres de Rabat, la coopérative *At-Tawafouk* permet à des récupérateurs informels d'optimiser le tri des déchets tout en travaillant dans des conditions décentes.

VIA DES COOPÉRATIVES DE RÉCUPÉRATEURS informels, certaines villes du Sud arrivent à combiner une réelle collecte des déchets, gratuite pour les riverain-es, et un tri performant. Au Maroc, à Rabat, la coopérative *At-Tawafouk* est une des coopératives les plus abouties dans ce domaine.

Les récupérateurs informels qui travaillent soit dans des décharges à ciel ouvert soit dans la rue, fouillant les poubelles, souffrent par ailleurs souvent d'un stigmate social important. Une troisième voie semble cependant être en train d'émerger, via des coopératives de récupérateurs informels.

LA DIFFICILE PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Si les déchets ménagers ne représentent qu'une faible partie de la production totale de déchets dans le monde (moins de 10 % en moyenne), leur tri et valorisation posent de nombreux défis, dus à leur grande diversité : déchets organiques, plastiques, métalliques, etc. Pour y faire face, les pays occidentaux ont majoritairement opté pour un service public de ramassage et de tri des déchets, payé directement par les contribuables. Dans les pays des Suds, de timides initiatives de ramassage public existent, mais majoritairement, la collecte se fait via des récupérateurs informels : *cata-dores* au Brésil, *kacharawala* en Inde, etc. Ces récupérateurs ne sont pas payés par la municipalité mais tirent leur subsistance de la vente des matériaux les plus facilement valorisables, aluminium et carton notamment. La collecte peut parfois être très effective, mais les conditions de travail sont régulièrement dénoncées : précaires économiquement, vulnérables sanitaires.

UN TRI EFFICACE

Deux chaînes de tri fonctionnent en parallèle au sein de la coopérative *At-Tawafouk* et divisent les déchets en cinq flux. En amont, quand les camions-poubelles arrivent, les déchets organiques sont séparés et enfouis dans la décharge voisine, gérée par Pizzorno Environnement. Un récupérateur à barbe blanche explique comment le tri est effectué : "d'abord les cartons et papier, ici le PET, là le PVC (polychlorure de vinyle) enfin l'aluminium et les souliers usés". Quand on sait les difficultés que rencontrent la plupart des pays européens pour trier et recycler leurs plastiques, l'efficacité de ce tri manuel ne peut que forcer l'admiration. (1)

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE FLORISSANT MALGRÉ L'ABSENCE DE FINANCEMENT PUBLIC

Les récupérateurs informels de la ville, et de sa jumelle Salé, au Nord de Rabat, se sont constitués en coopérative dès 2010. Ils étaient 156 et ont mis



(1) Sur le site opèrent également des travailleu-ses qui ne font pas partie de la coopérative mais permettent un tri plus fin des plastiques, à la demande des client-es. Ils et elles ne portent pas le même uniforme et ne jouissent pas des mêmes conditions de travail que les salarié-es de la coopérative. En aval, ce qui reste est envoyé au cimentier *Lafarge* qui les incorpore au ciment.



▲ Loin des multinationales, la coopérative At-Tawafouk reste à taille humaine.

en commun leurs maigres économies, (16 000 dirhams, soit environ 1 700 euros), ce qui leur a permis d'être opérationnels dès 2011. Les premières années, la situation économique a été très difficile : "parfois, on ne pouvait payer les salaires qu'un mois sur deux", se souvient Yacine, ancien récupérateur devenu directeur de la coopérative. Aujourd'hui cependant, la situation est bien différente, et la coopérative florissante. Les salaires des 151 salarié-es, dont 27 femmes, sont désormais payé-es chaque mois, et tous les salarié-es gagnent 2750 DH (254 euros), ainsi qu'une prime pour l'Aïd de 1700 DH (157 euros), ce qui est considéré comme décent par les salarié-es dans un pays fortement touché par le chômage et où le salaire médian s'élevait en 2018 à 2712 DH.

Ne recevant aucune subvention publique, le modèle économique de la coopérative repose entièrement sur la vente des déchets triés, qui sont ensuite exportés un peu partout pour être recyclés. La plupart des plastiques partent ainsi dans des balles de 80 kgs aux États-Unis, faute d'infrastructure *ad hoc* dans le pays – une aberration écologique. Avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 6 millions de dirhams, la coopérative arrive ainsi à dégager un bénéfice net de 130 000 dirhams.

UNE GOUVERNANCE EXEMPLAIRE?

Tout-es les salarié-es étant également adhérent-es de la coopérative, ils et elles votent chaque année et décident de garder ou réinvestir ces bénéfices. Jusqu'à présent, le choix a presque toujours été de réinvestir pour agrandir et pérenniser l'activité de la coopérative, sauf en 2015, où les salarié-es ont choisi de redistribuer 40 % des bénéfices.

Les salarié-es travaillent 6 heures par jour, 6 jours sur 7 (tous les jours sauf le dimanche). Le

temps de travail est organisé en 3 *shifts* : 6h-12h ; 12h-18h ; 18h-minuit. À minuit, les machines s'arrêtent et une équipe de nettoyage prend le relais. Par ailleurs, la plupart habitant loin de la coopérative et ne disposant pas de véhicule individuel, deux mini-bus ont été achetés pour parcourir les 15 à 20 kilomètres qui les séparent de la coopérative.

Des élections ont lieu tous les 2 ans pour élire le directeur ou la directrice. Yacine a été choisi dès le début car il représente un "modèle" : il a lui-même travaillé comme récupérateur dès l'âge de 14 ans, à la mort de son père. Puis il est allé à l'université et a obtenu une licence d'histoire. C'est également la coopérative qui fixe son salaire, le double des autres salarié-es, soit 5 500 DH (508 euros). Yacine s'en excuse presque d'ailleurs : "mais je travaille beaucoup". Nous tenons à le rassurer : si tou-ttes les dirigeant-es d'entreprise gagnaient seulement le double de leurs salarié-es, beaucoup de problèmes seraient éradiqués !

Malgré une croissance constante du chiffre d'affaire et du volume des flux de déchets, les adhérent-es ne souhaitent cependant pas développer l'activité pour l'instant et rechignent à embaucher de nouvelles salarié-es.

ET L'AVENIR?

Yacine est relativement confiant sur l'avenir de la coopérative. Sa plus grande crainte est cependant que le tri à la source soit instauré au Maroc, ce qui réduirait nécessairement l'activité de la coopérative.

Une inquiétude légitime qui éclaire en creux tout le paradoxe de la gestion des déchets : mieux ils sont gérés et recyclés, plus les acteurs économiques du secteur rechignent à une diminution de la quantité de déchets.

Merci à Mustapha Aiztraoui, enseignant-chercheur en géographie humaine à l'Université Sultan Moulay Slimane à Beni Mellal, qui m'a ouvert les portes de la coopérative et a joué le rôle d'interprète. Cette visite n'aurait pas été possible sans lui.



Le 11 octobre 2018, les premiers éléments du chantier sont installés sous escorte policière aussitôt le marché terminé. Des opposant·es déplacent à l'aide de cordes les plots de 3 tonnes qui viennent d'être installés pour empêcher l'accès des voitures à la place... et bloquent l'entrée du parking payant voisin de Vinci avec les plots.



Le 16 octobre, la multinationale NGE installe des palissades qui sont immédiatement mises à terre par les habitant·es.



Le 18 octobre, 38 arbres sont abattus, malgré l'occupation de ceux-ci par des cordistes évacués par des grues.

Marseille : la bataille de la Plaine



Le 20 octobre, lors d'une manifestation qui réunit 3 000 personnes, suivie d'une assemblée populaire, le Gourbi, cabane transportée depuis la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, est remonté sur la place Jean Jaurès. Il sera tronçonné dans la nuit par la police.



Du 23 au 28 octobre, la place est laissée libre. Les habitant-es installent des cages de foot, un skate park, des bacs à fleurs géants, des toilettes sèches, et les assemblées se succèdent.



Du 23 au 28 octobre, concert sur la place.



Le 29 octobre, la mairie enclot la place avec des murs de béton de 2,5 m de haut. Ils seront plusieurs fois renversés par des opposant-es.



Le 10 novembre, une marche blanche est organisée suite aux effondrements de la rue d'Aubagne. Le lien est fait entre le manque de moyens pour des quartiers comme Noailles et l'argent mis à la gentrification de la Plaine.



En novembre 2019, une manifestation est organisée pour l'anniversaire du début des travaux. Les actes de résistances se poursuivent.

ALORS QUE LA MUNICIPALITÉ, LA MÉTROPOLE ET la région essayent de "valoriser" le centre-ville de Marseille à coups de millions investis dans la rénovation urbaine, le quartier de la Plaine tente de résister à ce processus de gentrification. Fin 2018, les habitant-es se sont vigoureusement opposé-es au réaménagement de la place Jean-Jaurès, cœur populaire du quartier que la mairie cherche à "nettoyer" en vue de l'offrir en pâture à la

consommation touristique. Les opposant-es ont ainsi mené une véritable bataille quotidienne contre la mairie, les bétonneurs et la police. Les photos de Tomagnetik donnent à voir des moments de cette lutte, qui s'est étendue sur des mois.

■ **La bataille de la plaine. Marseille 2018-2019**, photographies de Tomagnetik, Niet éditions, 2020, 40 p., 6 € (dont 1 € reversé à une caisse anti-répression).

► Denis Breteau travaille au service achats de la SNCF lorsqu'il prend connaissance d'irrégularités supposées dans la commande de matériel informatique et de services, contraire aux règles des marchés publics. Il alerte sa hiérarchie avant de se tourner vers la justice et de déposer plainte en 2013. L'Union européenne enjoint à la France de fermer la filiale en question puis c'est le Parquet national financier qui se saisit du dossier en 2017. Denis Breteau, lui, loin d'être remercié, est licencié en 2018. Le Conseil des prud'hommes annule son licenciement en 2019, mais la SNCF fait appel. Le 28 novembre 2019, la Chambre sociale de la Cour d'appel de Lyon confirme la réintégration de Denis Breteau.



DR

La Maison des Lanceurs d'Alerte, un acteur essentiel pour la démocratie

C'était encore un rêve il y a 5 ans, c'est devenu une réalité. *La Maison des Lanceurs d'Alerte* accompagne, soutient, forme les lanceu·ses d'alerte et réalise un travail politique pour faire valoir leur action et consolider leurs droits.

DANS LE NUMÉRO 431 DE FÉVRIER 2015 DE *Silence*, nous annonçons que *Sciences Citoyennes* et *Transparency France* espéraient "réunir l'ensemble des acteurs soucieux des lanceurs d'alerte afin de réfléchir ensemble à la préfiguration d'une 'maison des lanceurs d'alerte'". Un projet très ambitieux étant donnée la diversité des cultures politiques des organisations rassemblées.

UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE

Les acteurs rassemblés de 2015 à 2016 sur le plaidoyer pour obtenir une loi globale sur l'alerte ont formé un comité de pilotage en 2017 dans le but de créer cette structure essentielle. L'idée d'avoir un projet porté par l'ensemble des partenaires nous a contraintes de partir d'une page vierge, sans pré-supposé. Du périmètre des missions à la gouvernance en passant par les modalités de financement, tout était sur la table. Ce comité est cependant parvenu à créer l'association *Maison des Lanceurs d'Alerte (MLA)*, en octobre 2018, autour de 17 organisations fondatrices (1) et de quatre missions principales : l'accompagnement juridique, technique, psychologique, médiatique, financier et social des lanceu·ses d'alerte et le suivi de leurs alertes ; des activités de plaidoyer pour renforcer leurs droits ; la formation de l'ensemble des acteurs concernés par le

thème de l'alerte, journalistes y compris ; ainsi que des activités de recherche pour continuer d'être proactifs et proactives sur les questions liées à l'alerte.

ACCOMPAGNER LES LANCEU·SES D'ALERTE

Comme pressenti, la demande de soutien a immédiatement occupé l'essentiel des forces de l'association. Ainsi, au 1^{er} juillet 2020, plus de 200 demandes de soutien ont été reçues — en moyenne 12 nouvelles demandes chaque mois de juillet 2019 à juillet 2020. 111 lanceu·ses d'alerte sont encore en cours d'accompagnement. Notons qu'un tiers des alertes ne concernent pas le cadre du travail, ce qui démontre l'importance d'avoir obtenu que la loi Sapin II (2) soit ouverte à tout type d'alertes, une innovation au niveau international.

Ce faisant, il s'agissait dans le même temps de structurer la *MLA*, de sécuriser son infrastructure numérique, de définir ses procédures internes de traitement des demandes reçues garantissant leur confidentialité — car seules 29 % des alertes reçues sont publiques —, de mettre en place les différents types d'aide proposées, de peaufiner son organisation interne et d'assurer sa pérennité tout en maintenant son indépendance. La priorité restant le traitement des signalements reçus, sa capacité à octroyer la qualification de lanceur ou lanceuse d'alerte a été reconnue par le Conseil des

(1) 13 associations et 4 syndicats : *Anticor*, *Attac*, *Bloom*, *CFDT Cadres*, *Criigen*, *Gisti*, *Greenpeace France*, *Nothing2Hide*, *Pacte civique*, *PPLAAF*, *RES*, *Sciences Citoyennes*, *Sherpa*, *Solidaires*, *SNJ*, *Transparency International France*, *Ugict CGT*.

(2) La loi dite Sapin II promulguée en décembre 2016 constitue le principal socle législatif sur l'alerte.

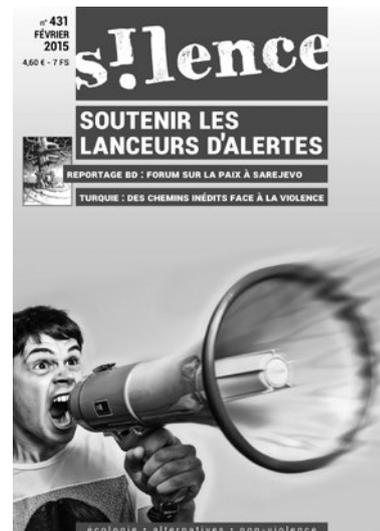
DES SANCTIONS, MINE DE RIEN

À en croire certaines preuves, le sulfureux milliardaire Dan Gertler essaierait d'échapper aux sanctions américaines dont il fait l'objet grâce à un réseau de blanchiment d'argent présumé

2 Juillet 2020



« La Maison des Lanceurs d'Alerte soutien la PPLAAF, Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique, ainsi que Global Witness, qui ont publié en juillet 2020 un rapport apportant des accusations contre le milliardaire Dan Gertler à propos de faits de blanchiment d'argent associés à l'exploitation de mines en République Démocratique du Congo. La veille de sa publication, la principale banque visée par l'enquête a porté plainte contre ces deux organisations devant le Parquet de Paris, notamment pour vol et abus de confiance, chantage, corruption privée et violation du secret bancaire. Toujours la même technique d'attaque et de terreur pour faire taire les lanceuses d'alerte.



▲ En 2015, Silence publiait un dossier sur les lanceuses d'alerte en partenariat avec Sciences Citoyennes.

Prud'hommes de Lyon dans le cas de l'affaire Denis Breteau licencié par la SNCF (3).

Cela dit, il ne lui est pas toujours possible de répondre de façon satisfaisante à toutes les demandes. D'une part, compte tenu de leur nombre, les délais d'étude des dossiers peuvent être longs. D'autre part, les personnes la contactant ne disposent pas toujours de preuves suffisamment solides pour permettre une qualification juridique de l'affaire qu'elles portent.

CONSOLIDER LES DROITS DES LANCEU-SES D'ALERTE

L'activité de plaidoyer a également occupé une large part de l'activité de la MLA (4), puis suite au vote de la directive européenne sur l'alerte, il s'agit de s'assurer que sa transposition dans le droit national ne mette pas en péril l'acquis et permette d'améliorer la situation encore très précaire des lanceu-ses d'alerte. L'ouverture aux personnes morales et la sanction des "étouffeurs d'alerte" feront l'objet d'une attention particulière, car actuellement le ou la lanceuse d'alerte ne bénéficie toujours d'une protection qu'a posteriori. Il ou elle continue d'être soumis à un véritable parcours du combattant très éprouvant pour son moral et ses finances, les procédures prenant souvent plusieurs années. Dans *Silence* de février 2015, nous exigeons déjà que "le dissimulateur d'alerte soit sanctionné plus systématiquement pour que la peur change de camp". Si la situation des lanceu-ses d'alerte s'est améliorée sur le papier, cette exigence s'avère toujours aussi cruciale.

UN OUTIL DE PLAIDOYER

Au niveau institutionnel, la MLA a immédiatement été repérée comme un acteur essentiel. (5) Nous avons par exemple largement contribué à la dernière recommandation du Conseil de l'Europe qui regroupe les propositions les plus avancées

actuellement. Le plaidoyer de la MLA s'organise en coordination avec de nombreux partenaires en France et à l'international. Outre son adhésion au réseau international WIN (6) qui regroupe des organisations de soutien aux lanceu-ses d'alerte, elle s'est impliquée dans les coalitions européennes et françaises dans le cadre des débats sur la directive et sa transcription. Elle sera d'ailleurs en charge pour la France de la coordination du baromètre suivant la transposition de la directive (7).

Elle intervient aussi sur des dossiers emblématiques comme la COVID-19, les violences policières ou les procès-bâillon. Plus récemment, en partenariat avec *The Signals Network*, dans le cadre de l'affaire *Haemonetics*, un scandale autour de machines de collecte de plasma et de plaquettes, elle a lancé un appel à témoignages (8) dans le but de déposer plainte notamment pour "mise en danger de la vie d'autrui".

ENCORE DES BLOCAGES À DÉPASSER

Le 7 novembre 2020 à Paris lors de son Assemblée générale, la MLA présentera donc un bilan foisonnant, mais aussi de futurs chantiers à développer. Par exemple, parmi ses missions, compte tenu d'une équipe de taille encore modeste (2,5 équivalents temps plein), il reste à pérenniser l'activité de soutien psychologique et à développer l'accompagnement social et financier. En effet, la création de fonds de soutien aux lanceu-ses d'alerte que nous avons tenté de faire entrer dans la loi s'est heurté au blocage du Conseil constitutionnel et à une relative tiédeur des législateurs européens, freinés par les États membres.

Glen Millot

Sciences Citoyennes et Maison des Lanceurs d'Alerte ■

■ Maison des Lanceurs d'Alerte,
<https://mlalerte.org>.

■ Sciences citoyennes,
38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris,
tél. : 01 43 14 73 62,
<https://sciencescitoyennes.org>.

(3) Pour avoir dénoncé une passation de marchés potentiellement truquée entre la SNCF et IBM.

(4) Voir la page "Communiqués" du site <https://mlalerte.org>

(5) Elle a ainsi été contactée ou auditionnée par l'ensemble des organismes ou institutions travaillant sur l'alerte : Défenseur des droits, Commission Blandin sur les alertes en santé et environnement (cnDAspe), Conseil de l'Europe, Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDDH), etc.

(6) Whistleblowing international network, <https://whistleblowingnetwork.org>.

(7) Voir le "Compteur en ligne pour suivre la transposition de la directive sur la protection des lanceurs d'alerte dans toute l'Europe" sur le site <https://mlalerte.org>

(8) Voir "Affaire Haemonetics: appel aux donneurs et aux receveurs de plasma et de plaquettes" sur le site <https://mlalerte.org>



▲ Sur le Tour de France cycliste, on compte dix véhicules motorisés par coureur.

Les élu·es écologistes contre le Tour de France

Le prochain Tour de France cycliste doit partir de Brest, fin juin 2021. Les organisateurs (qui sont les mêmes que le Paris-Dakar) envisageaient une étape à Rennes, mais, le 16 août 2020, plusieurs élu·es écologistes sont intervenu·es contre cette demande. Explications.

OUTRE LE PRIX ÉLEVÉ QUE LA VILLE doit payer aux organisateurs de la course cycliste, les élu·es écologistes de Rennes dénoncent une course responsable d'une distribution intense de gadgets publicitaires inutiles, une montagne de déchets abandonnés le long du trajet, la nécessité de se doper pour atteindre un tel niveau de compétition, le sexisme des commentateurs, l'argent roi, le sport business. Faut-il rappeler que pour un coureur cycliste, on compte dix véhicules motorisés ?

Les élu·es écologistes font la distinction entre la promotion du vélo comme mode de transport et le sport cycliste qui relève d'une toute autre logique. Ils et elles ont demandé aux organisateurs et organisatrices de la grande boucle ce qu'ils comptaient faire pour diminuer leur empreinte carbone. Évidemment, ils et elles se sont fait insulter par la grande presse, les sportifs... et tou·tes les complices de cette vaste campagne publicitaire. Des élu·es d'opposition centristes et Républicains ont dénoncé ce refus au nom des "retombées économiques". Valérie Fauchaux, adjointe EELV à la mobilité a rappelé que "la dépense d'une seule étape représente le budget du centre communal d'action sociale".

En 2019, Eric Piolle, maire EELV de Grenoble, avait déjà refusé le passage du Tour dans sa commune, mais le Tour de France y est revenu en 2020... les frais étant pris en charge par la Métropole (alors majorité PS). Deux jours avant le passage du Tour de France à Lyon, le 10 septembre 2020, Grégory Doucet, le nouveau maire EELV a dénoncé un Tour "machiste et polluant". Il a annoncé que le passage du Tour à Lyon (arrivée et départ) a coûté 600 000 € à la ville. La maire EELV de Poitiers Léonore Moncond'huy en a remis une couche le même jour, alors que l'étape arrivait dans sa commune : elle a demandé que le Tour de France deviennent "plus sobre et plus vertueux", "moins de véhicules, moins d'images publicitaires" affirmant "un autre Tour est possible". Eh bien justement...

UN AUTRE TOUR DE FRANCE EST POSSIBLE

Rappelons qu'il existe depuis 2008 un *AlterTour* "contre tous les dopages" qui propose chaque année de concevoir le vélo comme un plaisir, un mode d'échange convivial, et qui visite les alternatives présentes sur le trajet.

► Retour en photos sur la cuvée 2020 de l'AlterTour qui a traversé la centre de la France.

Sur l'AlterTour, il y a bien un maillot jaune, mais son rôle est de rester en queue de peloton pour vérifier que personne n'est en difficulté. Il existe aussi une règle d'orientation : à chaque carrefour, le vélo en tête s'arrête et son ou sa propriétaire indique avec le bras la bonne direction. Ce vélo ne redémarre que lorsqu'arrive le maillot jaune. Il est ouvert aux hommes comme aux femmes, aux enfants comme aux seniors.

Le bilan carbone de l'AlterTour est des plus limité : il y a une camionnette qui sert de cuisine et de stockage pour les sacs à dos et un mini-bus qui tire une remorque portant des vélos de rechange et qui peut accueillir les cyclistes fatigué-es. Pour chaque étape, la gare la plus proche est indiquée pour pouvoir y venir ou repartir en prenant le train. Silence est partenaire de l'AlterTour depuis ses débuts en 2008.

Francis Vergier ■

■ **Coordination de l'AlterTour** : Mathieu Fromont, 44, Grande Rue, 39600 Cramans, tél. : 06 52 27 64 37, mathieu.fromont@altertour.net

Yannick Jadot, le politicien populiste...

Le vendredi 18 septembre 2020, Jacques Boutault, élu EELV de Paris, dénonçait une épreuve sportive "hyper-dopée". Un sondage sortait alors qui annonçait que 75 % des Français-es désapprouvaient les critiques faites par les élu-es écologistes. C'est alors que Yannick Jadot, eurodéputé EELV, qui se verrait bien à nouveau candidat aux élections présidentielles, a pris la défense de cette "course populaire" qu'il adore regarder, dénonçant un "mépris de classe" de la part des autres élu-es de son parti. Julien Bayou, secrétaire nationale d'EELV est alors intervenu le 21 septembre 2020, pour soutenir les élu-es locaux rappelant que le Tour de France coûte très cher aux villes-étapes et aussi que "Le Tour de France peut générer jusqu'à 35 tonnes de déchets par étape".

Orienne Drouot



Orienne Drouot



Orienne Drouot





▲ Installation de panneaux d'isolation.

L'immense défi que représente l'isolation de nos logements

S'il ne fait pas de doute qu'en France nous pouvons prochainement produire 100 % de notre électricité avec des énergies renouvelables, nous n'en aurons pas encore fini avec les énergies fossiles qui constituent la plus grande part de notre consommation pour les transports et l'habitat.

DANS LE DOMAINE DE L'HABITAT, SELON les données de l'ADEME, en mars 2020, sur 7,9 millions de logements ayant fait l'objet d'un diagnostic thermique, seuls 686 398 (8,7 %) ont un niveau de classement A, c'est-à-dire proche des normes passives (1).

Si à partir du 1^{er} janvier 2021, toutes les nouvelles constructions devront être classées "à énergie positive", c'est-à-dire mieux que A, le renouvellement du bâti - moins de 2 % par an - ne peut seul permettre d'arrêter le gaspillage énergétique.

LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES DOIVENT METTRE EN PLACE LE FINANCEMENT

Depuis maintenant les années 1970, des aides sont accordées pour l'isolation, mais cela ne permet pas d'avancer suffisamment vite. Plusieurs raisons à cela : la complexité pour obtenir ces aides, en particulier dans le collectif ; le manque d'intérêt des habitant-es (les personnes de plus de 60 ans ont du mal à investir dans un domaine où il faudra souvent une vingtaine d'années pour se rembourser) ; et les difficultés architecturales.

Le risque est que le prix de l'énergie s'envole avant que l'isolation ne soit en place. Dans ce contexte, les bâtiments anciens (avant les premières lois thermiques de 1974) deviennent inhabitables, provoquant un phénomène de dégradation des centres-villes.

La solution serait que l'isolation soit prise en charge par les collectivités publiques, celles-ci se remboursant ensuite en touchant un loyer égal aux économies réalisées (2). Les habitant-es n'ont ainsi pas à supporter les investissements nécessaires, tandis que les collectivités peuvent contrôler le bon respect des enjeux patrimoniaux.

ISOLER AVEC DES MATÉRIAUX DE BONNE QUALITÉ

Un autre enjeu important est celui des matériaux utilisés pour l'isolation. Les matériaux biosourcés, encore peu utilisés, présentent de nombreux avantages. En France, il existe notamment des filières de chanvre, de paille et de bois pour l'isolation. En plus de présenter un meilleur impact environnemental que les isolants industriels de base, ces trois matériaux permettent de très bonnes performances énergétiques et thermiques et absorbent bien l'humidité. Pour l'instant, leur coût est plus élevé que les isolants pétrochimiques. Mais les filières gagnent en importance. Au côté du montage financier, les élu-es peuvent mettre en place un cahier des charges qui respecte au mieux les critères écologiques.

Michel Bernard ■

(1) La suite est malheureusement pire : 13,1 % classés B, 16,9 % classés C, 29,4 % classés D, 20,1 % classés E et même 10,9 % au-delà !

(2) Cela se fait déjà pour les logements sociaux locatifs.

Herboristerie



[Suite au dossier "Sur le sentier des herboristes, *Silence* n°490], j'ai trouvé qu'effectivement il était intéressant de faire un article sur les plantes car il y a actuellement un véritable flou. D'un côté il y a une demande de produits naturels et des commerçants peu scrupuleux qui profitent de cette appétence du

public pour vendre n'importe quoi.

Pour compléter votre dossier je voulais vous préciser qu'en 1920 dans le Bulletin départemental de l'Instruction Publique de l'Isère, la cueillette des plantes était fortement encouragée auprès des élèves et ce jusqu'en 1940 (les médicaments faisant défaut). Les plantes demandées : armoise mondée, fleur d'arnica, fleur de bouillon blanc, bourgeon de pin, fleur de bourrache, chiendent coupé, feuille de frêne, hysope, fleur de guimauve, mélisse mondée, pied de chat, pensée sauvage, queue de cerise, style de maïs, fleur de sureau, tilleul de pays, fleur de tussilage, feuille de tussilage, violette des alpes. Suivaient plus de 23 pharmaciens, herboristes, grossistes industriels situés à Paris et dans toute la France qui étaient à même de conditionner, traiter ou diffuser ces plantes. Des personnes se souviennent encore aujourd'hui d'avoir récolté des plantes à la demande de l'instituteur pour soigner les blessés. Bonne journée à vous tous et merci pour votre revue.

Catherine Benech
Isère

Jancovici

Merci pour votre article critique ("Jean-Marc Jancovici, une propagande pronucléaire à démasquer", *Silence* n°490 p. 29) qui ouvre les yeux. Je voudrais ajouter la réflexion suivante :

on a bien souvent tendance à opposer les centrales nucléaires aux centrales thermiques. Or, une centrale nucléaire est une centrale thermique : il n'y a que le combustible qui change. Ainsi, toutes les centrales thermiques, à charbon comme nucléaires, puisent de l'eau dans les cours d'eau et le rejettent plus chaude en aval, ce qui est éminemment dommageable pour la flore et la faune aquatiques.

Jean-Eudes Joffrin
Hautes-Alpes



Lettre du groupe "Silence 33"

Extraits de la magnifique lettre postale reçue de la part d'amis girondin-es

Bien chers vous, c'est parce qu'on aime beaucoup *Silence*, cette belle revue de papier qu'on a tant de plaisir à tenir dans les mains, qui nourrit des générations d'écologistes depuis 1982, qu'on s'est dit qu'on avait envie de la soutenir de manière bien vivante, sacré canard, avant qu'elle disparaisse et qu'on crève sans la *Gueule ouverte* et sans *Silence*.

On a donc créé le groupe "Silence 33" qui soutient, qui stande, qui propose *Silence* un peu partout en Gironde. Nous organisons aussi des "Silence on cause" sur les thèmes de la revue. Nous avons choisi de les annoncer avec du papier (des affiches, des tracts...) et des sites internet (*Démosphère Gironde*, les sites des lieux qui nous accueillent...). Il y a cependant consensus pour ne pas utiliser Facebook. Pour le dernier "Silence on cause", vous nous avez proposé de l'annoncer sur la page Facebook de la revue et cela a suscité une réflexion dans notre groupe. D'autant plus qu'il semble qu'à la dernière AG de *Silence*, les adhérents ont discuté de l'utilité réelle de cet outil. Par nos mains anachroniques, nous griffonèrent donc ce parchemin antique. Et nous décidâmes également de cogiter lors de notre prochain "Silence on cause" sur le thème "Résister au numérique". Une alternative au numérique : la transmission de cette missive par Simon, 5 ans, grand sourire et petit vélo rouge lors de sa première sortie en ville avec Papa (3 km = 3 km inoubliables). Un petit pas de côté pour un enfant, un grand pas en avant pour...". Merci Simon, futur lecteur de notre revue préférée *Silence*.

Et chaque membre de la joyeuse troupe d'enfourcher son "petit vélo rouge" et de s'engager dans le sillage/sillon de Simon, tout à la joie et l'ivresse de la liberté de choisir de s'en passer (dé-rézo-dits sociaux) et d'emprunter les chemins buissonniers des surprenantes rencontres, de la réflexion et de l'échange fécond des points de vue-s, dans un Silence bruisant de poésie...

Sacré canard, va ! Jusqu'où nous mène-t-il ?... avec sa ligne éditoriale exigeante qui nous conforte tous les jours dans notre envie d'objecter et de "faire le changement radical par le bas, reconquérir des zones d'autonomie, d'écologie sociale sans verdissement par le capitalisme et... mettre en pratique !"

Aussi, après la transmission à papier, à cheval, à vélo, entre les membres du groupe, ce courrier au format particulier, aura pour sa dernière étape à se frotter aux normes d'envoi des colis postaux ! Nous souhaitons donc une bonne réception à l'équipe de *Silence*, car nous avons envie de pouvoir faire confiance aux services publics collectifs et à l'humain qui peut y garder sa place !

Le groupe Silence 33
Gironde



Essais

L'îlot 13

Je te remercie pour l'intérêt que tu as porté à notre quartier *L'îlot 13* dans le n°488 de *Silence* "Suisse romande rebelle et écolo". Malheureusement (...) *La Ciguë* n'a rien à voir avec la rénovation du 15-15 bis, le projet d'agrandissement de la gare ne concernait pas la démolition de tout *L'îlot 13*, l'écurie ne se trouve pas au deuxième étage, etc. Ce qui me touche personnellement c'est qu'en sortant de la librairie d'occasion tu n'aies pas remarqué la Dragonne. Je fais partie du groupe "Collectif Dragonne"



et nous avons conçu et construit dès 2014 et pendant 6 ans une structure couverte de mosaïques : une Dragonne. Cette réalisation 100% collective a été créée au fil d'ateliers organisés sur des week-end, et de nombreuses personnes de tous âges y ont participé. Le caractère intergénérationnel, bénévole, non-violent de cette démarche, face aux difficultés à gérer le flux de celles et ceux qui fréquentent ce lieu, correspond je pense aux valeurs du journal *Silence*. Ce lieu, couvert d'un toit, se nomme La menuiserie. Elle a son histoire culturelle, elle est gérée par l'association du quartier. Les habitants de *L'îlot 13* se sont mobilisés pour la rénovation de ce toit, au cœur de *L'îlot 13*.

Annick Steiner
Genève

Une journée sans électricité

31 août 2020, dans la matinée, l'interrupteur ne répond plus. (...) Deux sympathiques ouvriers qui travaillent à l'installation de la fibre, un peu plus bas dans le village nous renseignent. C'est l'un de leurs collègues, qui a tapé avec la pelleuse dans un gros câble électrique, non signalé par un grillage avertisseur. (...) Aucune information n'a été donnée aux habitants et ce n'est que le soir vers 17 h que les ouvriers d'*Enedis* ont pu rétablir le courant. Un autre voisin a fait fonctionner toute la journée son groupe électrogène, polluant et bruyant.

Ce n'est qu'un fait divers, mais que faire sans électricité dans ce monde ultra-branché ? Certains tournent vite en rond et se rendent compte de leur dépendance. Les ados ne savent plus quoi faire, déjà l'idée de la rentrée proche les fait trépanner. Tout ce qu'on veut entreprendre, en attendant, se heurte à l'absence de courant. On doit même économiser l'eau chaude chauffée au chauffe-eau électrique. On ne peut pas terminer l'étagère que l'on est en train de bricoler, on a bien essayé de scier à la main, mais on n'est plus habitué. On bricole finalement un perchoir pour les chats, sous l'escalier, la visseuse est encore chargée. On ne doit pas ouvrir le réfrigérateur trop souvent, et surtout pas le congélateur. On ne peut pas cuisiner sur la plaque vitrocéramique. On pourrait bien allumer le poêle ou la cheminée, mais on n'a pas les casseroles adaptées. On ne peut pas allumer la télévision. On ne peut pas envoyer de SMS. La "géniale" application de notre mairie de campagne ne fonctionne pas. *The Facebook* du village non plus. On ne peut pas repasser le linge en attente, et comble du ridicule, nos panneaux solaires ne nous fournissent aucune électricité, ils ne sont pas reliés à notre maison. Pas de boisson chaude, réconfortante, ça caille un peu dehors. Où aller la boire ? Au café ? Il n'y a pas de café, et s'il y en avait un, la cafetière serait en panne. L'entreprise voisine est à l'arrêt, au moins le silence du confinement est revenu.

On mesure, au fur et à mesure de l'avancée de la journée, la très grande dépendance à un système centralisé, dont la nouvelle économie verte, ne cesse de détruire sous couvert de protéger (la plus grande éolienne d'Europe va être installée tout près dans une forêt, de l'autre côté de la frontière, avec des capitaux hollandais dans des forêts privées).

On rêve de petite maison au coin du bois, comme dans notre enfance, avec la cuisinière à bois. Ce feu, fait avec les coupes de nos haies, qui peut nous chauffer, nous permettre de cuisiner, de chauffer notre eau pour la toilette au lavabo, et notre boisson chaude peut-il casser cette dépendance au système ? Nous en doutons. Déjà d'autres systèmes sont prêts à nous attraper si l'on veut : l'eau, l'assainissement, l'école, l'hôpital, la poste, les impôts et ces fichus téléphones sans lesquels certains (beaucoup) ne peuvent plus vivre. Même les retraités ont leur vie dans cet objet. Merci petit carnet de me tenir compagnie.

Marie-Noël Hauser
Moselle

Silence, revue macronienne ?

Bonjour, lecteur de longue date de *Silence*, j'apprécie toujours vos articles et réflexions. J'apprécie la ligne éditoriale, à part [un point qui n'est pas bien clair/cohérent pour moi et que j'aimerais que vous clarifiez] (...): la lutte pour le féminisme, bien légitime, qui par extension intègre la lutte contre l'homophobie, bien légitime, qui par extension intègre la lutte contre les minorités sexuelles, puis LGBT++, acceptant du coup une vision technophile et scientiste, et transhumaniste, via toutes les possibilités de contournement de la biologie et du vivant par chirurgies et techniques médicales modernes... à l'encontre de la "bioéthique", (bien que la loi du même nom ouvre plutôt des possibilités à ne pas la respecter)... se rapprochant également de la ligne macronienne, dite "progressiste", (mais du coup) technophile, croissanciste, et de domination du vivant. Tout cela si peu écologiste.

Bertrand Ollivier
Alpes-Maritimes

Silence : Votre interpellation tombe à point nommé : Silence va clarifier, comme vous le demandez, sa vision de la question du lien entre écologie et luttes LGBT+, dans un dossier à paraître au mois de décembre. Nous y faisons le pari que luttes écologues et LGBT+ sont complémentaires et ont intérêt à s'allier plutôt qu'à se vivre comme concurrentes ou opposées.

■ **Bolivie : l'illusion écologiste**, Dimitri de Boissieu, éd. *Écosociété*, 2019, 312 p., 20 €. Ce sont les discours engagés du 1er président indigène d'Amérique du Sud, Evo Morales, pour la protection de la nature qui ont attiré l'auteur, écologue, à arpenter le pays pendant 6 mois en 2015. Son constat : après une période de transformation sociale fertile, les décalages entre le dire et le faire se sont accentués. Les activités extractivistes du pays n'ont jamais cessé. En 2011, des indigènes ont organisé une protestation (conflit Tipis) d'ampleur nationale refusant la construction d'une route à travers leur territoire.

■ **Algues vertes, un scandale d'État, Nitrates et gaz toxiques, 50 ans de déni**, Yves Marie Le Lay, éd. *Libre et Solidaire*, 2020, 276 p., 18 €. C'est principalement en Bretagne que les algues vertes tueuses prolifèrent endommageant la faune et la flore, provoquant intoxications et maladies. Mais la plupart des élus régionaux restent muets et les plans de lutte de l'État ne résolvent rien. Causée par l'agriculture intensive, cette pollution dangereuse ne pourra être éliminée sans repenser radicalement les pratiques agricoles, sources d'excédents de nitrates.

■ **L'écologie sociale, penser la liberté au-delà de l'humain**, Murray Bookchin, traduction Marin Schaffner, éd. *Wildproject*, 2020, 330 p., 22 €. Les éditions Wildproject rééditent un grand nombre de textes fondateurs de l'écologie. Cet ouvrage reprend, en les mélangeant un peu, plusieurs chapitres de livres de Murray Bookchin, principalement "L'écologie de la liberté" (1982), "La philosophie de l'écologie sociale" (1990). Les écrits de ce penseur anarcho-écologiste états-unien contre toute forme de domination résonnent fortement dans l'actualité aujourd'hui.

■ **Seins, en quête d'une libération**, Camille Froidevaux-Metterie, éd. *Anamosa*, 2020, 224 p., 20 €. À partir des témoignages d'une quarantaine de femmes de tous âges, l'auteur pose la question de la relation entre les seins et le féminisme. Car si le lien entre la réappropriation du corps et le féminisme a été fait pour le clitoris, la vulve ou l'utérus, les seins semblent avoir été peu mis en avant. Elle passe en revue le développement des seins à la puberté, la question du soutien-gorge, le rôle érotique des seins, la question de l'allaitement, et enfin les transformations des seins (les grossir, les diminuer, les enlever). À chaque étape, l'auteur interroge les paroles féministes sur le sujet.

■ **Réchauffement planétaire et douceur de vivre**, Am Johal, Matt Hern, illustrations de Joe Sacco, éd. *Lux*, 2020, 224 p., 18 €. Un reportage en territoire Lubicon (au nord de l'Alberta – Canada) aux premières loges du désastre écologique. Environ 90 000 personnes vivent de l'extraction de sables bitumeux dans des champs pétrolifères. C'est l'activité la plus polluante de la planète. Au fil de leur périple, il apparaît aux auteurs que les théories et les préconisations écologistes ne peuvent rien, dissociées du politique. On doit urgemment partir d'un processus de décolonisation et chercher une nouvelle façon d'être dans le monde.

■ **Défaire le capitalisme, refaire la démocratie, les enjeux du délibéralisme**, Éric Dacheux, Daniel Goujon, éd. *Ères*, 2020, 360 p., 29,50 €. Dénoncer le système ne suffit plus. Nous devons travailler sur deux fronts : déconstruire les principes économiques du capitalisme et construire des principes d'économie solidaire en prenant appui sur des pratiques militantes concrètes. Parmi les nombreux points développés, les auteurs mettent l'accent sur la nécessité de contrôler la monnaie, inventer de nouvelles formes de propriété, promouvoir une corégulation "État-société civile", créer un revenu d'existence...

■ **Le plaisir**, Maria Hesse, éd. *Presque Lune*, 2020, 160 p., 22 €. Ce livre richement illustré raconte à travers l'expérience de l'auteur, que les femmes ont ignoré pendant longtemps comment fonctionne leur sexualité. À travers les portraits de femmes qui ont combattu le patriarcat, elle avance vers une sexualité plus libre et donne de précieux conseils. Pour les femmes... mais aussi pour leurs partenaires !

Cravirola, une expérimentation politique alliant vie et travail

Jérémie Lefranc



La coopérative *Cravirola* est un projet de vie collective commencée en 1985, dans la vallée de la Roya. Un couple fondateur, d'origine allemande, s'installe dans une ferme de montagne, sans accès routier, ni électricité et eau courante, pour y pratiquer agriculture et élevage. Petit à petit rejoint par des personnes, de passage ou non, le collectif grossit et abat au fil des années un prodigieux aménagement du lieu et l'organisation d'événements politiques et culturels. L'auteur, Jérémie Lefranc, nous livre à la fois son histoire personnelle et son parti-pris sur l'histoire de la coopérative. Un cheminement collectif sur dix années de vie quotidienne pour surmonter les difficultés financières, les relations internes parfois tendues, les problèmes logistiques... Célèbre pour de nombreux militants, cette histoire de la coopérative *Cravirola* est une excellente base de réflexion sur l'engagement, le travail et le retour à la terre. PV

Éd. du commun, 2020, 172 p., 13 €

Qui nourrit réellement l'humanité ?

Vandana Shiva



Un livre riche d'informations et de réflexions sur la situation de l'agronomie alimentaire dans le monde, et sur les conséquences désastreuses de l'agro-industrie qui ne produit pourtant que 30 % de la nourriture consommée. Un livre qui alerte et explique comment meurent les sols. Et qui chiffre le coût des engrais de synthèse en milliards de litres de diesel, sans parler de la consommation excessive d'eau. 24 milliards de tonnes de sols fertiles disparaissent tous les ans. Un livre qui fait état enfin des mobilisations paysannes partout dans le monde pour résister et régénérer la nature. L'agroécologie n'est pas une simple tendance. Des mouvements comme "Navdanya" qui signifie "9 semences", mais aussi "nouveau don" effectuent un énorme travail pédagogique et élaborent des stratégies de lutte sur tous les fronts. MD

Éd. Actes Sud/Colibris, 2020, 176 p., 19 €

Quartiers Vivants

Rémi Elicébe, Amandine Guilbert et Yannis Lemery



Cet ouvrage est le résultat de plusieurs années d'enquêtes sociologiques et citoyennes sur deux quartiers qui résistent tant que faire se peut au syndrome de la métropolisation des villes et de la gentrification des quartiers. Le premier

quartier représenté se trouve être celui "Des murs aux pêches" à Montreuil (93). Les auteures, loin de s'arrêter à une approche superficielle des lieux et prenant une certaine distance avec les politiques éco-responsables qui invisibilisent les quartiers populaires, laissent parler les usagè-res et habitant-es. De l'histoire de cette enclave faite à l'origine de cultures et qui a doucement glissé vers un abandon aux usages les plus toxiques, il s'avère qu'aujourd'hui, les occupants manient diversités culturelles et de pratiques. Ce sinueux fourre-tout voit germer une population qui, entourée de pestilences politiques et environnementales, s'affaire à cultiver son jardin et ses forces pour conserver les multiples vestiges d'un foisonnement humain. Le second quartier au sein duquel les auteures partent gratter l'univers quotidien est celui de Saint-Léonard à Liège (Belgique). De son passé industriel et d'immigrations diverses, une identité spécifique, issue entre autres de l'énergie militante d'ouvrier-es espagnol-es antifranquistes, s'est immiscée dans les artères du quartier et de ses habitant-es. Un peu comme si une certaine utopie avait trouvé son terreau en ces terres arides depuis l'enlèvement de l'industrie et le fort taux de chômage endémique à ce quartier. JP

Illustrations de Pierre Bailly, éd. D'une Certaine Gaîté, 2020, 200 p., 16 €

Second manifeste convivialiste Pour un monde post-néolibéral

Internationale convivialiste



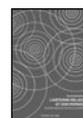
Voici un ouvrage à petit prix et riche en réflexions, signé ici par 300 personnalités (Geneviève Azam, Dominique Bourg, Noam Chomsky, Denis Clerc, Jean Gadrey, Susan George, Hervé Kempf, Bruno Latour, Edgar Morin, P. V. Rajagopal, Marie-Monique Robin, Pablo Servigne, Patrick Viveret, Jean Ziegler... pour en citer quelques-unes). Le premier manifeste s'articulait sur 4 principes : commune humanité (tout le monde doit être respecté), commune socialité (notre richesse réside dans les rapports entre les personnes), principe de légitime individuation (chacun doit pouvoir développer au mieux sa personnalité), principe d'opposition créatrice (nos différences doivent nous enrichir). Ici s'ajoutent deux autres principes : celui de commune nature (nous sommes dans et "de la" nature) et maîtrise de l'hubris (tenir compte des limites et savoir être sobres). Il est toutefois étonnant qu'en 2003, ces deux derniers principes n'aient pas été pris en compte (30 ans après le début du mouvement écologiste). Tout aussi étonnant est la pauvreté des propositions concrètes : "une assemblée mondiale" qui rappelle les Forums sociaux (dont les retombeées restent faibles par opposition aux émissions de CO₂ que cela provoque) ou encore porter un badge pour faire connaître le mouvement ! Il serait temps que les praticien-nes viennent enrichir le travail intellectuel. MB

Éd. Actes Sud, 2020, 140 p., 9,80 €

Livres

L'antenne-relais et son monde

David Authelain



C'est un projet d'antenne-relais dans sa commune qui lance l'auteur dans la rédaction de cet ouvrage. Il ouvre tout de suite le débat en expliquant comment les industriels ont mis en place des techniques pour passer outre les risques sanitaires. Alors que le principe de précaution est maintenant inscrit dans la Constitution, nous continuons à faire comme avant : tant que la preuve du danger n'est pas certaine, on continue à polluer. Cela a été le cas pour les cigarettes, l'amiante, les OGM, le nucléaire, les nanotechnologies et bien sûr la téléphonie sans fil. Dans un deuxième temps, l'auteur rappelle tout ce que l'on sait sur les dangers des ondes électro-magnétiques (téléphone, mais aussi internet et les écrans en général) : dangers pour l'environnement, pour la santé, pour le social, abrutissement des enfants... Un vaste rappel des très nombreuses études qui existent sur le sujet et qui pourtant ne conduisent que très peu de gens à se poser la question du refus de l'usage de ces objets. Un plaidoyer très bien construit qui vous propose de réfléchir globalement en plus d'agir localement. Et une dénonciation de la "neutralité" d'une grande partie de la population qui cautionne ainsi les dérives de l'oligarchie dominante. MB

Éd. Un Jour/une nuit, 2020, 250 p., 20 €

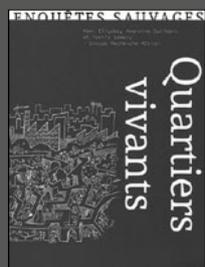
La terre des femmes

Maria Sanchez



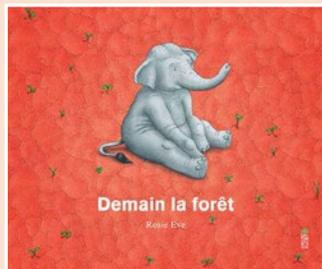
Une fille et petite-fille de vétérinaire nous fait partager son amour pour la ruralité et sa révolte contre la place que les femmes y occupent. Une place qui fait reposer sur elles d'innombrables tâches difficiles et vitales tout en ne les reconnaissant jamais, en les rendant invisibles. Si aujourd'hui les villages sont dépeuplés, c'est selon Maria Sanchez du fait de la discrimination systématique subie par les femmes. Dans une belle langue qui ruisselle de questions, réflexions, descriptions, souvenirs, elle convoque les figures féminines des générations précédentes, mères, grand-mères ou tantes ayant vécu dans l'effacement. Elle parle aussi des "femmes de terre, de vent et de troupeaux" qui, aujourd'hui, "ne se tairont plus". Par exemple les *Ramaderes*, un collectif de femmes qui, en Catalogne, pratiquent le pastoralisme en combattant le machisme et en prônant le bien-être animal. Un manifeste vibrant pour un féminisme rural. DG

Traduit de l'espagnol par Aline Valesco, éd. Rivages, 166 p., 2019, 18 €



Demain la forêt

Rosie Eve



Dès 6 ans. L'éléphanteau Millpie vit dans une petite réserve de forêt avec sa famille, séparée de ses cousin-es de la réserve d'à côté par des palmeraies destinées à la production d'huile de palme. Cette triste condition la met en colère et lui donne aussi une idée un peu folle :

faire pousser un corridor forestier pour relier les deux forêts. Mais ses petites forces sont bien limitées... C'est alors qu'elle décide d'appeler autres animaux de la forêt à l'aide pour mener ce projet à bien. Chacun-e avec ses capacités propres pourrait contribuer de manière décisive à son succès... Un album enjoué, touchant, simple et clair, qui parle de déforestation, de perte de biodiversité, mais aussi de sensibilité animale, de coopération et de puissance d'agir quand on se sent impuissant-e, avec un appel à réduire drastiquement la consommation d'huile de palme. Un bel album d'écologie et une réussite graphique. GG

Traduction Nadja Belhadj, éd. Saltimbanque, 2020, 40 p., 15 €

Ze journal de la famille (presque) zéro déchet

Bénédicte Moret



L'autrice nous raconte comment sa famille a essayé de supprimer les déchets. Elle brode avec plaisir autour de la question, mêlant le vrai et le faux... pour un résultat bien réel : alors qu'une famille moyenne produit 390 kg de déchets par an, celle-ci n'en produit que 12 kg (dont la moitié sont les emballages des cadeaux offerts par l'entourage pour Noël). La question des déchets permet d'aborder bien d'autres sujets liés à l'écologie : consommation, déplacements, éducation, etc. Un sujet sérieux, mais qui provoque de francs fous rires ! FV

Éd. Le Lombard, 2020, 152 p., 20 €

Super-Environman Sous les déchets, la plage

Madaule et Thomas Priou



Une petite fille se plaint à son père de l'inertie des gens devant le changement climatique et organise des grèves à l'école. Le père veut bien réagir en se transformant en super-environman... sauf qu'il manque cruellement de super-pouvoirs. Près d'une centaine de gags sur le thème du réchauffement climatique, des déchets, du recyclage, de l'écologie. Parfois décalé, parfois très bien vu comme ces personnes qui se répètent les unes aux autres qu'il est temps d'agir... jusqu'à ce que l'on revienne à la première personne. FV

Éd. Bamboo, 2020, 46 p., 11 €

Force de vente

Dans la peau d'un conseiller financier

Damien Lelièvre



Damien Lelièvre est le pseudonyme d'un conseiller financier dans une grande banque française. Un livret de 10 x 14 cm riche en informations déceffantes! On découvre successivement le profil du conseiller financier (nature du travail et formation axée sur les techniques de vente), ceux des client-es (tels que définis par la banque et affinés par l'intelligence artificielle), et les perspectives d'avenir soumises aux ravages du numérique. Description méthodique et précise d'un univers ubuesque. On rit à chaque page, mais cela cache une réalité effrayante, car preuves biométriques à l'appui, ici on sait presque tout sur vous, on en sait plus que la police, que la justice et que l'État. Toutes vos données personnelles s'y trouvent, et monétisées. À lire! MD

Éd. Le monde à l'envers, 2020, 104 p., 5 €

B. D.

Benelux, calme et volupté

Mickomix



Recueil de dessins de presse de Mickomix, le plus nantais des dessinateurs belges, et accessoirement collaborateur de *Silence*. L'actualité belge,

française et mondiale commentée avec un humour corrosif et engagé, du nucléaire au macronisme, des attentats aux violences policières, de Trump à Greta. Une bonne tranche de rire. GG

Éd. Même pas peur, 2020, 100 p., 10 €

L'Oasis

Petite genèse d'un jardin biodivers

Hureau



L'auteur déménage en bordure de ville pour avoir un jardin. Il achète une maison avec à l'arrière ce que l'on appelle du "béton vert" : de la pelouse et des haies d'arbres à feuillage persistant sur 500 m². Avec sa femme et sa fille, ils se lancent dans la transformation de ce jardin, récupérant des boutures un peu partout, n'achetant pratiquement rien, enrichissant l'espace progressivement. Les oiseaux, les insectes, les reptiles réapparaissent peu à peu. Une opportunité leur permet d'acheter un potager voisin et de s'agrandir. Compost, potager, poules, d'année en année, la biodiversité progresse de manière spectaculaire. Une histoire qui donne envie de ne pas penser le jardin comme un simple lieu de loisir ou de production potagère, mais comme un espace à partager avec la nature. Remarquables dessins des animaux croisés. MB

Préface de Gilles Clément, éd. Dargaud, 2020, 116 p., 20 €

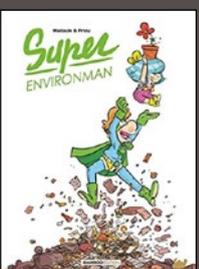
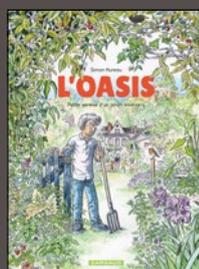
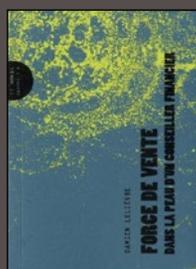
Romans

Les furtifs

Alain Damasio



Au début, il faut s'accrocher car l'auteur utilise un vocabulaire fait de néologismes plus ou moins facilement compréhensibles... mais après une cinquantaine de pages, vous ne pourrez plus lâcher le livre. Nous sommes en 2040. Le contrôle numérique est total. Les villes ont été privatisées. Des alternatifs résistent : architectes, street artistes, écolos, décroissants, hackers... La fille de Lorca et Sahar, 4 ans, a disparu après avoir parlé des "furtifs". Lorca s'engage dans une unité de l'armée qui les traque, malgré son engagement contre le système dominant. Commence une longue recherche de ces êtres qui savent échapper à notre regard (une allégorie des migrants ?). Le débat sur cette nouvelle espèce vivante va provoquer deux réactions : la peur que cultive le gouvernement et l'empathie qui se développe dans les milieux alternatifs. De là de longues réflexions sur la soumission de la majorité, sur



les résistances possibles (ou non). Malgré des jeux sur le vocabulaire parfois un peu longs, une histoire passionnante par les débats politiques qu'elle soulève. MB

Éd. La Volte, 2019, 690 p., 25 €

Beaux livres

Viv(r)e la friche

Igor Babou



Essayer de sortir du travail salarié ? C'est ce qui s'expérimente dans une friche de Seine-Saint-Denis : LEØ comme laboratoire écologique zéro déchet. Il s'agit de faire ce qui est nécessaire au sein du collectif, pas d'obéir à une autorité quelconque. Trois activités principales voient le jour : une "gratuiterie", une cantine à prix libre, un atelier d'autoréparation. L'écologie est pensée comme une pratique, dans sa diversité. La référence à Murray Bookchin est bien présente. Le squat doit déménager (de Noisy-le-Sec à Pantin), avant de devenir une base logistique d'*Extinction Rebellion*. L'ouvrage alterne photographies et témoignages, présentant les lieux, les activités et finalement les manifestations. Le tribunal a accordé trois ans aux occupants. De quoi prévoir la suite... Un témoignage en image du possible, en dehors des rouages administratifs. Une porte ouverte à la désobéissance. FV

igor.babou@orange.fr, 2020, 156 p., 22 €

Jeunes

Vivre ensemble

Brigitte Luciani et Eve Tharlet



Dès 8 ans. Une famille recomposée avec des renards et des blaireaux. Quand les enfants jouent ensemble, ils découvrent les notions de liberté, d'égalité, de fraternité et de citoyenneté. Alternant BD et fiches pratiques, une manière amusante d'aborder de grandes questions de société. MB

Éd. Dargaud, 2020, 38 p., 10 €

Pierre le voleur

Yves Frémion



Dès 13 ans. Pierre vole. Tout le monde au village le sait, ce qui rend les choses faciles pour retrouver ses biens. Le problème ce sont les touristes qui ont une fâcheuse tendance à porter plainte dès la moindre dérobade. Mais là où ça se corse c'est lorsque le vol est plus important et que Pierre subit les foudres d'un procès et d'une garde à vue. Est-il coupable ? Que va devenir cet homme qui au fond de lui-même est des

plus serviables ? Avec légèreté, humour et tendresse, Yves Frémion nous livre ici un roman plein d'humanité, de sympathie et de bonheur rural. À mettre entre toutes les mains, ne serait-ce que pour réfléchir aux notions de vol, d'accusation et de prison. JP

Éd. Le Muscadier, 2020, 104 p., 10,50 €

Musique

Difference and repetition

Palo Alto



Aérien et expérimental, ce projet de Palo Alto rend hommage au philosophe Gilles Deleuze dont les textes structurent les envolées musicales.

Constitué de 4 pièces hypnotiques autant par leur sonorité que par les lectures de l'écrivain Alain Damasio, cet album hors-sol nous entraîne dans une multitude des rhizomes autant sonores que philosophiques. En plus de l'écrivain, les musiciens de Palo Alto se sont entourés de personnalités issues des années 1970. De Richard Pinhas à Thierry Zaboitzeff, en passant par Rhys Chatman, cette composition qui prend la forme d'un album concept sort des sentiers battus pour nous guider vers des sensations sonores qui associent la pensée deleuzienne dans un univers proche d'un film de science-fiction. JP

Math Promo production, 4 titres, 2020

Films

Nourrir le changement

Camille Montocchio



Tourné sur 4 continents par l'association "Agro et Sac à dos" (30 agronomes), ce film nous permet de découvrir comment dans des pays différents : Kenya, Timor Oriental, Mayotte, Costa Rica, Bolivie, France, etc., des paysannes se sont regroupées pour lutter contre les monocultures industrielles, échappant aux investisseurs qui faisaient du profit sur leur travail et détruisaient leur environnement... Ici, il a fallu changer les habitudes alimentaires, ailleurs, travailler sur la qualité et chercher des partenariats ; là, on a développé des circuits longs, ou courts, des activités de transformation. Partout, on éduque les jeunes, on apprend à décider démocratiquement et on reste vigilant.e. À travers les entretiens, nous découvrirons à quel point l'alimentation est la pierre angulaire de tout changement sociopolitique et constatons que les solutions toutes faites n'existent pas. Un film attrayant et de bonne qualité technique. MD

France, 2019, 80 min. Contact : agro.sacados@gmail.com

Nous avons également reçu... 2/2

Roman

■ **Nickel boys**, Colson Whitehead, éd. Albin Michel, 2020, 260 p., 20 €. Dans les années 1960, en Floride, un jeune homme noir part en stop pour la rentrée universitaire. Pas de chance : contrôle de police et voiture volée, il est condamné pour complicité et envoyé dans une maison de correction. Commence une longue série de sévices... Il essaie d'appliquer les conseils de Martin Luther King conseillant d'aimer les Blancs même si ceux-ci se comportent mal. Pas facile. Et chute inattendue.

■ **La fièvre**, Sébastien Spitzer, éd. Albin Michel, 2020, 315 p., 19,90 €. L'histoire est vraie. En 1878, à Memphis, une épidémie de fièvre jaune a tué un tiers de la population en quelques mois. La ville se vide, on s'entretient pour une place dans un train. Suivent les pillards et les premiers héros, des miliciens noirs immunisés contre ce mal qui sauvent les biens abandonnés. Contre toute attente, la tenancière du "bordel" transforme sa maison en hôpital et Keathing, journaliste, raciste suprématiste témoigne du courage des miliciens noirs. Bien écrit et prenant.

B. D.

■ **Baume du tigre**, Lucie Quéméner, éd. Delcourt, 2020, 260 p., 24 €. Le grand-père asiatique a immigré il y a une quarantaine d'années. Il a su faire prospérer son restaurant et espère que ses enfants et quatre petites-filles vont prendre la suite. Mais la situation devient explosive quand l'une des filles annonce son intention de poursuivre ses études. Trois d'entre elles partent alors en ville et l'aînée deviendra médecin. Avec un dessin encore un peu hésitant, l'histoire d'une révolte contre le patriarcat.

■ **Rita, sauvée des eaux**, Sophie Legoubin Caupeil, Alice Charbin, éd. Delcourt, 2020, 176 p., 22,95 €. Adolescente, Sophie a perdu son père qui s'est noyé en sauvant Rita, une jeune Indienne, de la noyade. Adulte, elle repart en Inde sur la trace de cette femme. Servi par un dessin simple et doux, le drame du départ se transforme doucement en conte. Ce voyage permet de découvrir une Inde authentique au travers du regard résolument optimiste de l'autrice. Récit autobiographique, entre carnet de voyage et journal intime, de son histoire et de ses recherches pour retrouver cette femme dont la présence ne l'a jamais quittée.

■ **Love Corp**, J. Personne, Lilas Cognet, éd. Delcourt/Mirages, 2020, 112 p., 17,5 €. Une firme diffuse un bracelet relié au système nerveux qui bipé lorsqu'on croise un-e partenaire idéal-e. Les résultats sont farfelus et les histoires de couples réussies se multiplient. Mais que signifie un tel résultat ? À quel point sommes-nous prévisibles ? Une intrigue bien menée qui explore les limites de technologies qui veulent notre bien mais nous mènent sans qu'on s'en rende compte dans un monde totalitaire. Gros bémol : les couples non-hétéros n'existent pas dans le monde dépeint dans cette BD.

Jeunesse

■ **Mets la clim !**, Alice Chaa-Pins, éd. Petit Lapin, 2020, 36 p., 12 €. Dès 5 ans. Face à la fonte de la banquise, une pingouine va rencontrer différents responsables politiques et économiques plus cyniques les uns que les autres... la conclusion de l'histoire est elle-même très cynique.

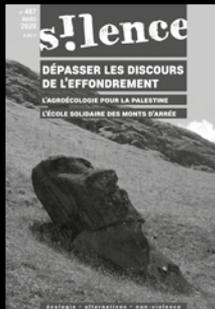
■ **Le grand voyage d'une hirondelle**, Journal d'un oiseau migrateur, Pavel Kvartalnov, Olga Ptashnik, éd. Rue du monde, 2020, 48 p., 18 €. Dès 5 ans. Une hirondelle nous présente son journal de migration depuis l'Irlande sa terre natale jusqu'à l'Afrique du Sud. L'occasion d'apprendre de nombreuses choses sur les hirondelles et leurs migrations.

■ **Et si demain... le retour !**, Michel Piquemal, éd. Le Muscadier 2020, 120 p., 11,50 €. Dès 13 ans. Il s'agit ici d'une compilation de nouvelles d'anticipation qui nous plongent dans un monde fait de stupidité, d'espionnage et de numérique. Une extrapolation de ce que nous vivons et expérimentons dans notre société technologique actuelle, "notre inquiétante réalité".



Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.



Quoi de neuf ?



Errata

• Dans la brève "Quand la France a tout faux" page 24 du numéro 491 de septembre 2020, nous affirmions que la France avait accordé une aide de 7 milliards d'euros à Air France alors que l'Allemagne n'avait accordé aucune aide au secteur de l'aviation. C'était une information erronée : la compagnie aérienne *Lufthansa* a accepté fin juin 2020 de recevoir une aide publique de 6 milliards d'euros lui permettant d'échapper à la faillite, l'État allemand entrant dans le capital de la compagnie à hauteur de 20 %.

• Dans le dernier paragraphe de l'article "À Plélan-le-Grand, le parc éolien souffle à l'énergie citoyenne" (*Silence* n° 491, septembre 2020), une erreur s'est glissée : en dix ans, la population de la commune a augmenté de 14 %, et non de 114 %.

Renouvellement dans la gestion

Après cinq ans aux côtés de la revue, Olivier Chamarande nous quitte pour se lancer dans de nouvelles aventures pâtisseries. Nous lui souhaitons bon vent, et accueillons avec enthousiasme Marion Bichet, notre nouvelle "gestionnaire-chargée de communication".

Un crédit d'impôt pour le premier abonnement

La loi de finance rectificative pour 2020 comprend un crédit d'impôt en cas d'abonnement à une publication qualifiée d'information politique et générale, comme *Silence*. Ce crédit d'impôt est égal à 30 % du montant de l'abonnement et s'applique à condition qu'il s'agisse du premier abonnement, et que cet abonnement ait une durée minimale d'un an. Il est accordé une fois pour un même foyer fiscal jusqu'au 31 décembre 2022.

Nouveaux points de vente

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente. Voici le nouveau venu de l'automne :

• **Ille-et-Vilaine :**
Biocoop Pays de Châteaubourg,
B11 rue Fabien Burel
ZAC de Goulgatière
35220 Châteaubourg

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com
- > **Auvergne-Rhône-Alpes.** Jean-Paul Pellet - Allier. jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir)
- > **Territoire de Belfort.** Étienne Mangin, etienne-mangin@laposte.net, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Gironde.** Groupe Silence 33, tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org
- > **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Loire-Atlantique.** Emmanuel Savouret tél. : 06 11 78 27 27, emmanuel.savouret44@net-c.com
- > **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99

- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouveaux abonnés au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 12 et 13 novembre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, nous avons dû réinventer la manière de vous accueillir lors de cette mise sous pli, pour respecter les gestes barrières. Pour connaître les horaires exacts de l'expédition, et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter ! Prochaines expéditions : **10 et 11 décembre, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9h30** les mercredi **18 novembre** (pour le numéro de janvier), **16 décembre** (pour le numéro de février), **20 janvier** (pour le numéro de mars), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. **Pour envoyer des annonces** pour le numéro de janvier, vous avez jusqu'au 24 novembre ; puis jusqu'au 22 décembre pour le numéro de février, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous.

Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonnés-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
rubrique : Comment participer

Partenaires



Commande : numéros, livres et affiches

Numéros disponibles

- 462 Les nouveaux visages de l'habitat participatif
- 464 Semences vivantes, graines d'autonomie
- 465 Réagir aux violences du quotidien
- 466 Jouer hors des cases
- 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?
- 468 Rouler pour des idées
- 470 Autogérons les coop' alimentaires !
- 472 Nous vieillirons ensemble !
- 473 La montagne : du calme !
- 475 Retiens la nuit
- 476 Décroissance, où en est-on ?
- 477 Explorons les alternatives !
- 478 Quand l'écologie s'empare du droit

- 479 Bébés écolos
- 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- 482 La planète victime de la mode
- 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?
- 484 Vers des villes sans voitures
- 485 Le soin, c'est communautaire !
- 486 Le temps de la désobéissance civile
- 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- 489 *Kraftwerk* : une utopie réalisée ?
- 491 *Jai Jagat* : Les Gandhi de grand chemin
- 492 Sortir de l'apiculture intensive
- 493 bières artisanales en effervescence

Numéros régionaux

- 458 Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
- 463 Hérault
- 469 Loire
- 474 Côte-d'Or et Yonne
- 488 Suisse romande

Indiquez le total de votre règlement
[numéro(s) + abonnement(s) + livre(s) + ...]:

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,80€ l'exemplaire).

Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20€ pour un ex., 4€ pour 2 ex., 5€ pour 3 ex. et plus).

Affiches



Désobéissance civile !
- format 60x84cm - 7€*

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile.

Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui
- format 60x84cm - 7€*

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.



Livres



Manuel de transition,
212 p. - 20€***

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

Non-violence dans la révolution syrienne,
120 p. - 9€**

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.



L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek, 224 p. - 20€***

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable

parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !

Frais de port : * 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. / **2,5€ / ***5€.

Pour une commande de plusieurs livres, nous consulter.

Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

| | France métro. | Autres pays et DOM-TOM |
|---|---------------|------------------------|
| Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n° | 22€ | 29€ |
| Particulier 1 an, 11 n° | 48€ | 57€ |
| Bibliothèque, association... 1 an, 11 n° | 60€ | 68€ |
| Soutien 1 an, 11 n° | 60€ et + | 60€ et + |
| Petit futé 2 ans, 22 n° | 80€ | 92€ |
| Petit budget 1 an, 11 n° | 33€ | 40€ |
| 5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente) | 110€ | Nous contacter |

Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Vos coordonnées (MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB).

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Colombie : tisser la mémoire du conflit armé



Las tejedoras de Mampujan est un collectif de femmes qui tisse pour garder la mémoire du conflit armé ayant fait 260 000 mort·es, 45 000 disparu·es et 6 millions de déplacé·es entre 1964 et 2016 en Colombie.

En 2000, des paramilitaires perpètrent un massacre à Mampujan et les survivant·es subissent un déplacement forcé. Quelques années plus tard, les femmes apprennent l'art de tisser des patchworks qui leur permet de faire leur deuil, de continuer à résister et de construire une mémoire autour de ce qu'elles ont vécu. Elles transmettent leur expérience et organisent des ateliers auprès de familles de disparu·es, de victimes de viols, etc.

Les tisseuses finissent par pardonner publiquement aux paramilitaires, afin de sortir d'une histoire de douleur et de haine et d'ouvrir un avenir de réconciliation, de paix et d'espoir.

Leur art leur permet également de générer des ressources pour vivre, renforçant leur autonomie en tant que femmes ainsi que la paix, qui "passe par la possibilité de se nourrir dans des conditions dignes".

